



PROJET CULTUREL, SCIENTIFIQUE, EDUCATIF ET SOCIAL DE LA BIBLIOTHEQUE DE NEMOURS

abcd - culture
08/07/2024

Table des matières

I. PREAMBULE	5
II. CONTEXTE, ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC CRITIQUE	6
A. CONTEXTE TERRITORIAL.....	6
1. Nemours, présentation générale.....	6
B. ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC CRITIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE DE NEMOURS.....	18
1. Historique de la bibliothèque	18
2. Indicateurs principaux.....	20
3. Situation.....	21
4. Accessibilité.....	22
5. La bibliothèque et son offre	22
6. Equipement	24
7. Accueil.....	24
8. Offre de service	25
9. Via internet	25
10. Offre numérique.....	25
11. Hors- les-murs	25
12. Offre documentaire	28
13. Le budget d'acquisition	29
14. Gestion du fonds.....	29
15. Le public et les prêts.....	31
16. L'action culturelle	35
17. Focus sur les actions à destination des publics empêchés et éloignés de la lecture.....	39
18. Le Salon du Livre de Nemours Le Coquelicot Noir, les évènements et la communication ...	41
19. La bibliothèque partenaire d'autres manifestations récurrentes à Nemours	42
20. La communication de la bibliothèque sur ses activités	44
21. Bibliothèque patrimoniale	45
22. Ressources Humaines et organisation	47
23. Organisation et management.....	50
24. Moyens	51
C. LE PCSES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NEMOURS	54
1. Grandes caractéristiques de la lecture dans la CCPN.....	54
2. Eléments principaux du PCSES	55
3. Rôle de la bibliothèque de Nemours.....	56
D. Analyse globale et enjeux GRILLE D'ANALYSE (FFOM)	58

III. ENJEUX ET ORIENTATIONS	59
Introduction :	59
A. ENJEUX.....	61
B. PLAN GENERAL DES ORIENTATIONS.....	62
IV. FEUILLE DE ROUTE	71
A. ORIENTATION 1 : STRUCTURER LA POLITIQUE DES PUBLICS	71
1. Objectif opérationnel 1 : Connaître les publics.....	71
2. Objectif opérationnel 2 : Faire évoluer l’offre	72
3. Objectif opérationnel 3 : Prioriser les actions/adapter et développer l’offre	75
4. Objectif opérationnel 4 : Accueillir sans discrimination et faciliter l’accès	77
B. ORIENTATION 2 : METTRE EN PLACE UN SERVICE DE LECTURE PUBLIQUE DANS LE NOUVEL ÉQUIPEMENT.....	81
1. Objectif opérationnel 1 : Ajuster le service au nouvel équipement.....	82
2. Objectif opérationnel 2 : Développer les moyens humains et financiers.....	84
3. Objectif opérationnel 3 : Renforcer la culture professionnelle et les compétences techniques.....	85
4. Objectif opérationnel 4 : Ajuster l’organisation.....	86
5. Objectif opérationnel 5 : Conserver et signaler le fonds patrimonial.....	86
C. ORIENTATION 3 : S’INSCRIRE DANS LE PCSES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NEMOURS	89
1. Objectif opérationnel 1 : Définir le double rôle de la médiathèque de Nemours et ses moyens	89
2. Objectif opérationnel 2 : Affirmer les coopérations inter-médiathèques du Pays de Nemours	91
D. ORIENTATION 4 : RAYONNER DANS LA VILLE ET AU-DELA	93
1. Objectif opérationnel 1 : Définir une stratégie des partenariats et les structurer.....	93
2. Objectif opérationnel 2 : Valoriser les savoir-faire de la médiathèque	94
3. Objectif opérationnel 3 : Préciser la circulation des actions entre la médiathèque et les quartiers	94
4. Objectif opérationnel 4 : Valoriser et communiquer : la médiathèque, un service public dans la commune	95
5. Objectif opérationnel 5 : Favoriser l’accès et mettre en relief le fonds patrimonial	95
E. ORIENTATION 5 : CONFORTER LES OUTILS DE PILOTAGE ET DE FONCTIONNEMENT..	98
1. Objectif Opérationnel 1 : Prolonger la mise en place d’outils managériaux et organisationnels.....	98
2. Objectif opérationnel 2 : Faire évoluer l’organisation et accompagner l’équipe	99
3. Objectif opérationnel 3 : Développer une culture de l’évaluation	100

4.	Objectif opérationnel 4 : Veiller au partage de la culture d'équipe	100
5.	Objectif opérationnel 5 : Renforcer les cadres et outils de pilotage politique	100
F.	DISPOSITION TRANSVERSALE 6 : PREPARER LA PERIODE DE BIBLIOTHEQUE « PROVISOIRE »	103
1.	Objectif opérationnel 1 : Communiquer	103
2.	Objectif opérationnel 2 : Identifier les impacts	103
3.	Objectif opérationnel 3 : Elaborer des réponses	105
4.	Objectif opérationnel 4 : Préparer le service dans la nouvelle médiathèque.....	105

I. PREAMBULE

La bibliothèque de Nemours est un service de la commune qui déploie la lecture publique avec succès auprès des habitants depuis plus de 40 ans. Aujourd'hui, son contexte est marqué par de profondes évolutions :

Tout d'abord, les bibliothèques sont renforcées dans leur mission de premiers lieux culturels de proximité par la loi Robert (2021). Elles s'ouvrent à de nouvelles pratiques et de nouveaux outils. Les médiathèques poursuivent leur modernisation, élargissent leur offre autour du socle de l'offre documentaire pour devenir des lieux largement ouverts aux habitants. Tout comme d'autres acteurs culturels, les médiathèques jouent aujourd'hui un rôle majeur dans la circulation d'une connaissance humaniste, plurielle et de qualité pour tous les publics.

A l'échelle même de l'établissement, la commune, sous l'impulsion de Madame Le Maire, a décidé de doter la ville d'une nouvelle bibliothèque moderne et agrandie. Et ainsi, mettre à niveau le service de lecture publique de la commune avec un équipement structurant et performant qui rayonnera sur tout le bassin de vie.

Enfin, sur un plan territorial, la Communauté de Communes du Pays de Nemours (CCPN) a adopté une compétence de mise en réseau des médiathèques du territoire, désignant la bibliothèque de Nemours comme tête de réseau. Cela implique, pour l'équipe, de réfléchir à la manière d'endosser ce nouveau rôle dans un territoire élargi et d'adapter ses missions mais aussi ses outils.

Pour répondre à ces enjeux, la commune, accompagnée par l'expertise des services de l'Etat et du Conseil Départemental de Seine-et-Marne a décidé de définir une nouvelle stratégie et la trajectoire de la bibliothèque dans les années à venir, à travers un Projet Culturel, Scientifique Educatif et Social, déclinaison directe du PCSES de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

C'est l'objet de ce document qui présente dans un premier temps, un diagnostic de la situation de la bibliothèque de Nemours dans son contexte.

Dans un second temps, les orientations et la trajectoire à suivre seront proposées pour mettre en œuvre un projet de lecture publique répondant aux besoins des habitants du territoire dans la perspective de la création d'un nouvel équipement et ressource pour l'ensemble de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

II. CONTEXTE, ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC CRITIQUE

A. CONTEXTE TERRITORIAL

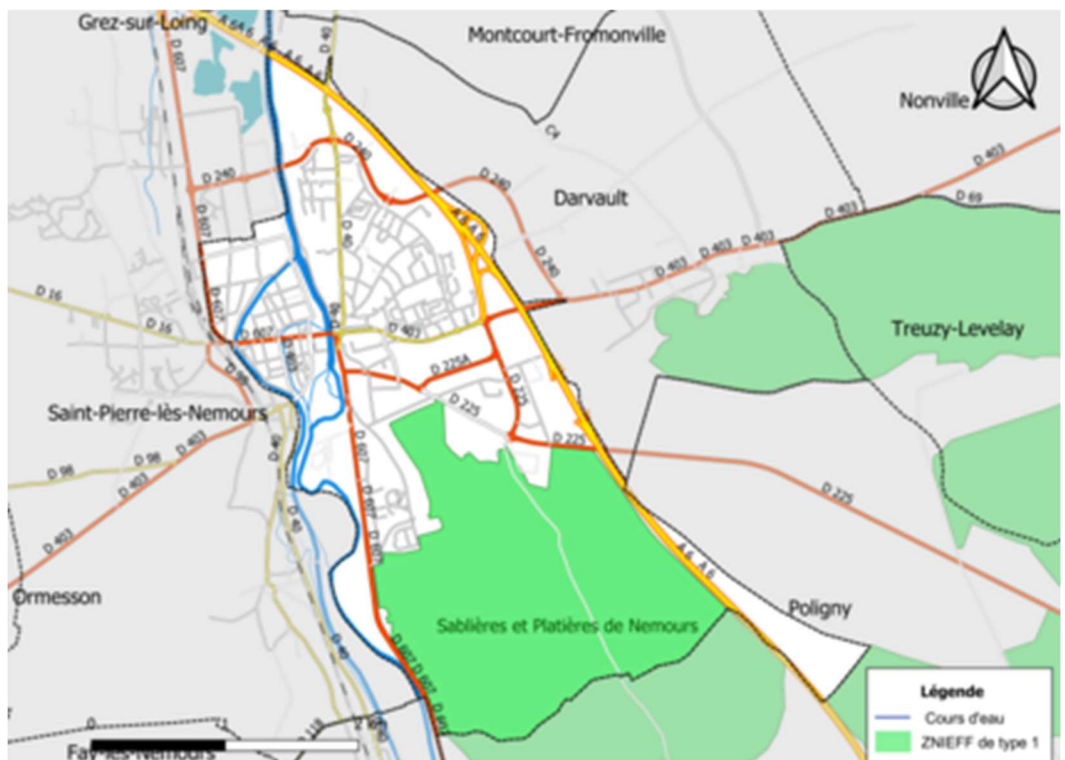
1. Nemours, présentation générale

Nemours est une commune de 13 189 habitants (données 2021) située dans la Communauté de Communes du Pays de Nemours, dans le Département de Seine-et-Marne en Région Ile-de-France.

La commune fait également partie de l'arrondissement de Fontainebleau, sur les rives du Loing, à 17 kilomètres au sud de Fontainebleau, et 81 kilomètres de Paris.

Nemours est peu étendue avec une superficie de 10,83 km², mais dense, avec 1 218 habitants au km², ce qui en fait une commune aux caractéristiques urbaines dans certains domaines. Elle appartient d'ailleurs à l'unité urbaine de Nemours, une agglomération intra-départementale regroupant 4 communes et 21 105 habitants au total/ Nemours en est la ville-centre.

Nemours est desservie par plusieurs voies de communication telles que la nationale 7 et l'autoroute A6, la gare ferroviaire de Nemours-Saint-Pierre, la ligne Paris-Clermont-Ferrand, ainsi que par diverses lignes d'autocars et autobus. Cependant, la commune n'a pas de gare en cœur de ville, puisque celle qui la dessert se trouve à la frontière avec Saint-Pierre-lès-Nemours.



Au sein de la Communauté de Communes du Pays de Nemours, Nemours est au centre d'un bassin de population dense, très excentrée dans la CCPN, à proximité de l'Autoroute A6 et la D607 qui irriguent l'extrême sud-ouest du territoire.

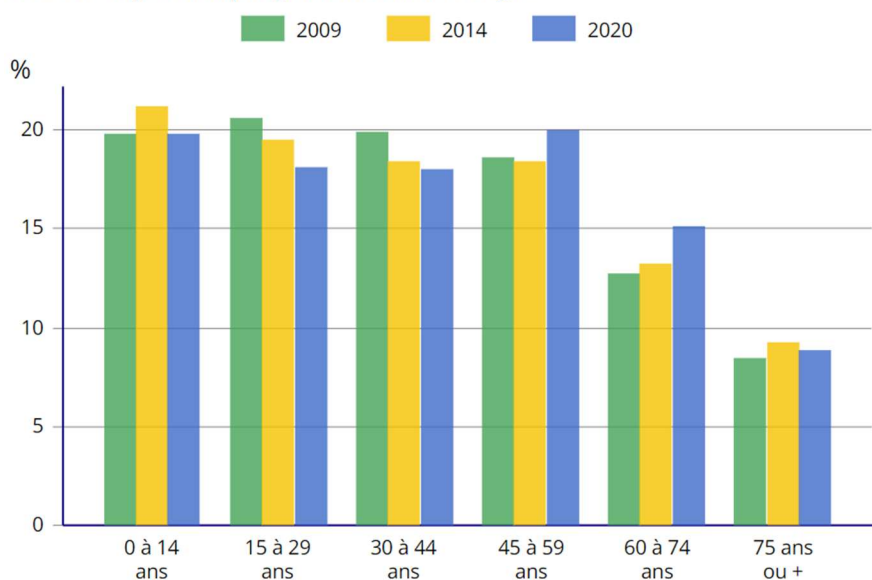
Au regard de certaines fragilités évoquées plus loin et du positionnement stratégique de la ville dans le sud du département, Nemours porte une politique dynamique de développement que ce soit sur le plan culturel, économique et touristique dont le projet de bibliothèque est un moteur parmi d'autres.

Ainsi la ville, après avoir concentré ses efforts dans la rénovation et l'équipement de quartiers prioritaires, est engagée dans une redynamisation du cœur de ville. A ce titre, Nemours est détentrice du label « Action cœur de ville ».

a) Démographie

A Nemours, la population est plutôt jeune. En effet, 37,9% de celle-ci a moins de 29 ans, alors que 24% des individus ont 60 ans et plus. Plusieurs communes de la Communauté de Communes du Pays de Nemours montrent une tendance au rajeunissement de la population dont Faÿ-les-Nemours, Moncourt-Fromonville qui se trouvent dans le même bassin de population.

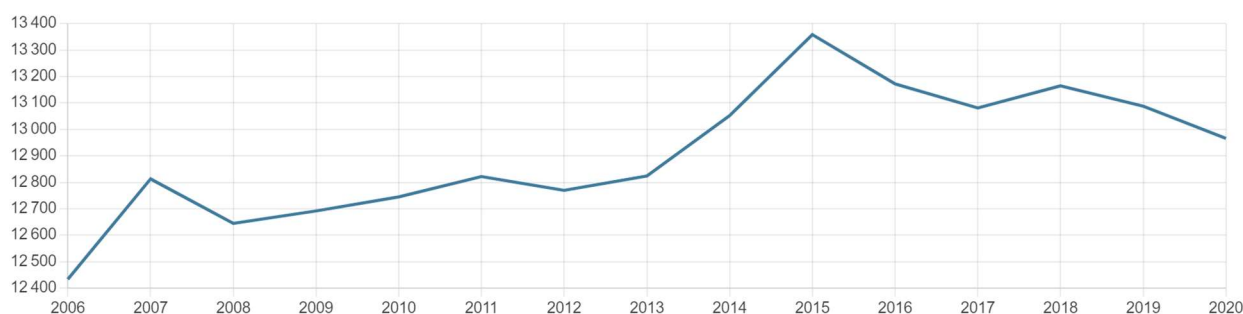
POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



En 2020, on dénombrait 5 654 ménages, comprenant une part importante de personnes seules : 40,3% et 58,8% de familles.

Enfin, si Nemours est une commune assez urbaine et très dense, on y observe un indice démographique négatif, tandis qu'il était en hausse entre 2009 et 2014 de 0,6%, avec un déclin de 0,1% entre 2014 et 2020. Cela reste malgré tout une très légère baisse.

Evolution du nombre d'habitants



b) *Portrait socio-économique*

Les dynamiques d'emploi

A Nemours, le taux d'emploi s'élève à 58,1%, ce qui est plus faible que le taux de 68,4% sur l'ensemble du département de Seine-et-Marne.

Il faut également noter une différence de quasiment six points entre le taux d'emploi des femmes : 55,3% et des hommes : 61,2%.

Un chômage élevé

Le chômage recensé chez les 15-64 ans s'élève à 19,8%, tandis qu'il est de 10,9% au niveau départemental et de 10,1% en France.

Des difficultés d'accès à l'emploi sont observées chez les jeunes puisque le taux de chômage s'élève à 37,8% dans la tranche d'âge des 15-24 ans, tandis qu'il est de 28,8% en France en 2019.

Un niveau de vie assez bas

Le revenu médian disponible par unité de consommation à Nemours est de 19 330 €, alors qu'il s'élève à 24 640 € en Seine-et-Marne et à 23 160 € en France.

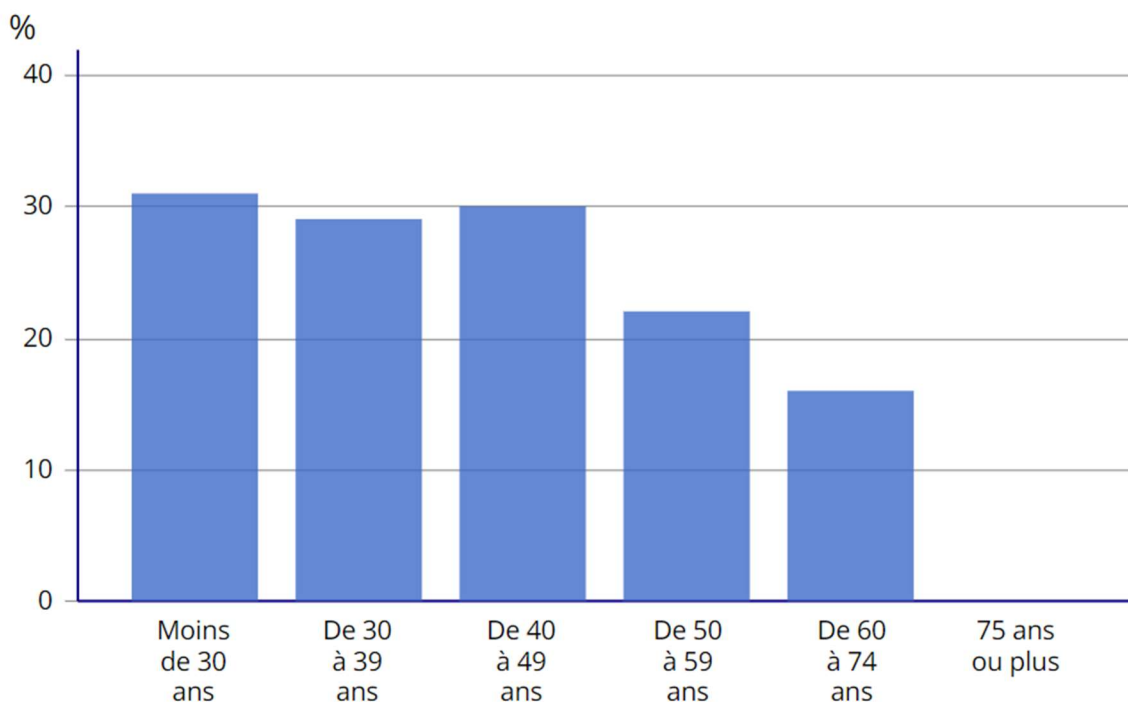
Aussi, le taux de pauvreté est plutôt important et s'élève à 24% en 2021. Il touche principalement les tranches d'âge de 0 à 49 ans.

Nous pouvons également imaginer des contrastes importants au sein de la même commune avec un rapport interdécile de 3,2 en 2021, ce qui signifie que les ménages les plus aisés ont des revenus trois fois plus élevés que les ménages les moins aisés de la commune.

Au contraire dans la Communauté de Communes du Pays de Nemours, les revenus médians sont nettement plus élevés (par exemple : 27 000 € à Villiers-sous-Grez).

Ainsi, dans la Communauté de Communes du Pays de Nemours, Nemours concentre la population la moins solide économiquement.

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2021

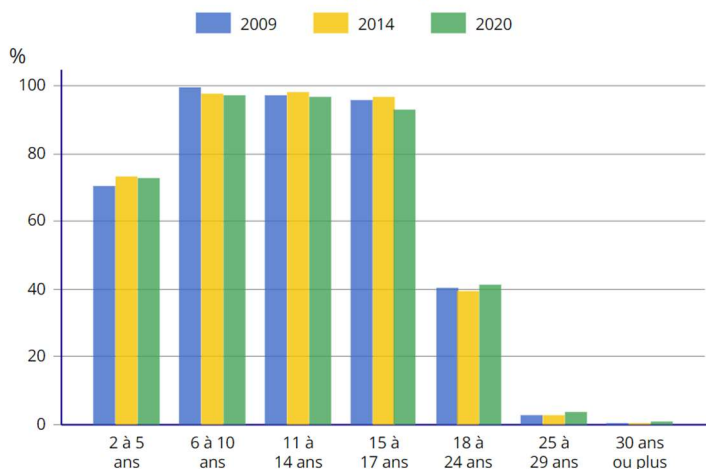


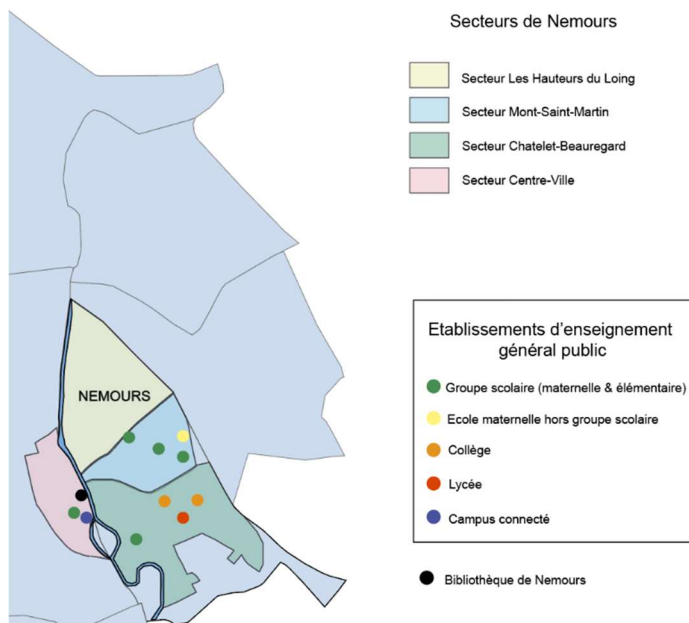
c) Scolarisation et diplôme

A Nemours, les taux de scolarisation sont conformes aux moyennes nationales jusqu'aux 17 ans, puis on observe une chute de la scolarisation post bac : seuls 41,2% des individus âgés de 18 à 24 ans sont scolarisés.

Dans les établissements scolaires de Nemours, il y a plus de 1 600 élèves en maternelle et primaire, environ 906 élèves au collège, et environ 1 054 élèves au lycée, deux filières confondues (générale et professionnelle).

FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge (en %)



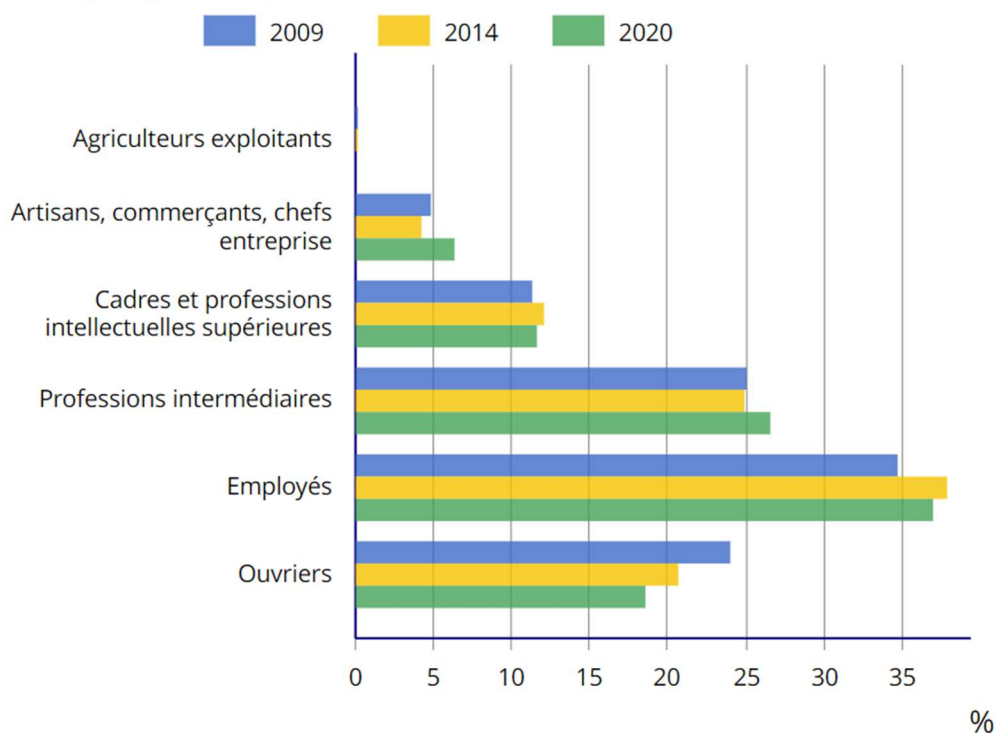


En 2020, 31,9% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus ne possèdent aucun diplôme ou certificat d'études primaires. Également parmi cette population non scolarisée de 15 ans ou plus, 20% ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur en 2020.

Pour remédier à cette fragilité et notamment lever les freins financiers, la CCPN a mis en place un tiers-lieux labellisé Campus connecté qui permet d'accéder à l'enseignement post bac et suivre des cursus à distance via cet équipement particulièrement innovant de 3 plateaux de 100 m² avec : connexion aux cours à distance, salles et bureaux de travail, espace de convivialité. Deux tutrices accompagnent et orientent les étudiants ; des ateliers-méthodologiques et culturels sont mis en place pour soutenir la réussite des étudiants (anglais, etc...), coaching et recherche de stages, ...

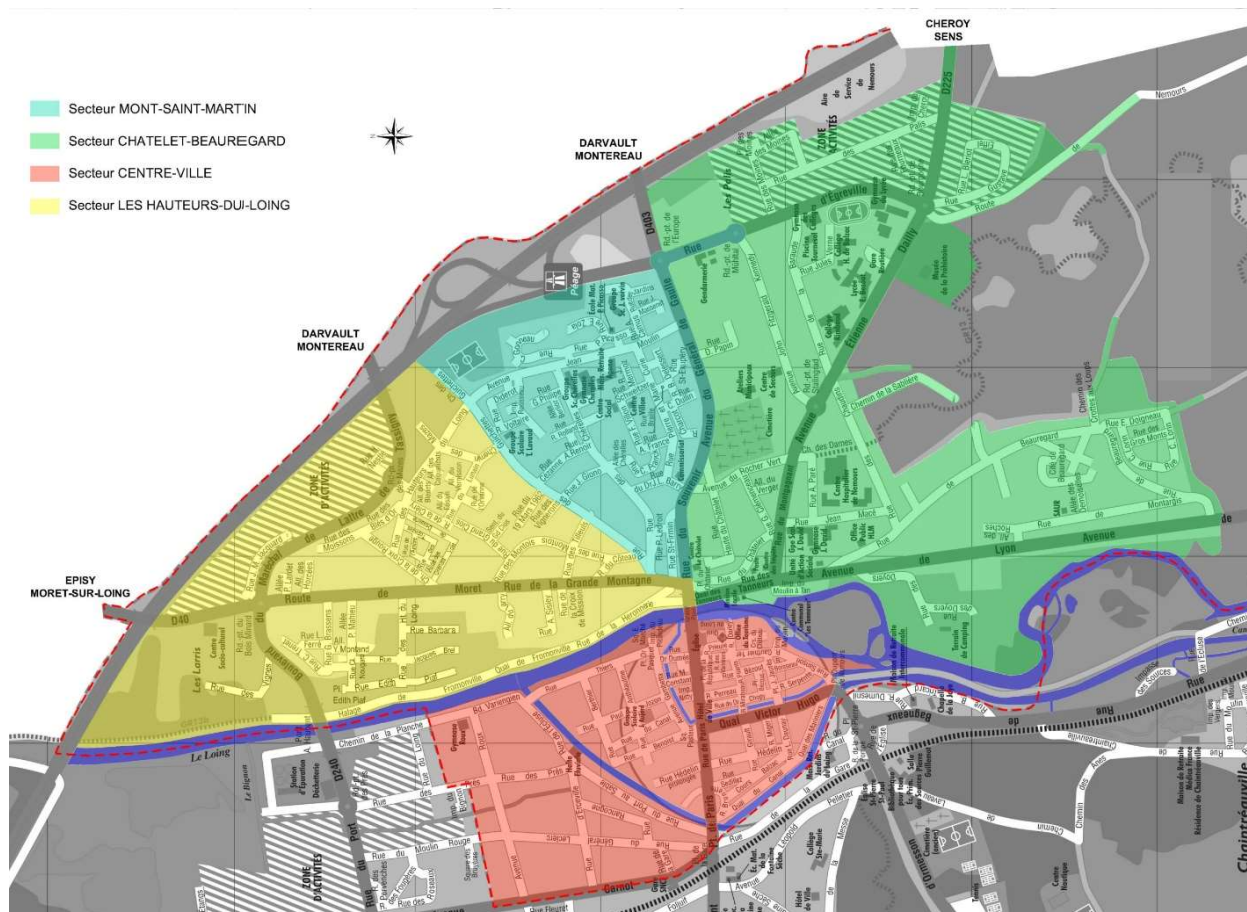
Enfin, les catégories socioprofessionnelles rassemblant le plus d'emplois sur le territoire sont les employés (37%), les professions intermédiaires (26,5%) et les ouvriers (18,5%).

EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle



Nemours a également un quartier, anciennement ZUP, le Mont Saint Martin, accueillant environ 5 300 personnes, soit 40% des habitants de Nemours. Ce quartier, éloigné du centre-ville, est le plus peuplé de la commune. Il possède une forte proportion de logements sociaux et 75% des logements sociaux de la ville concentrent 90% de la population du quartier.

Ce quartier n'a aujourd'hui plus l'appellation de « Zone à Urbaniser par Priorité » car il a récemment été rénové pour désenclaver le quartier et renouveler l'offre de logements. Un autre quartier montre un profil identique mais ne peut être classé comme prioritaire en raison de sa petite taille (Beauregard).



d) Organisation spatiale

Le centre-ville historique et commerçant a la particularité de ne pas être situé au centre de la commune mais sur une rive du Loing, alors que les autres quartiers sont distribués sur l'autre rive. En revanche, la ville de Saint-Pierre-Lès-Nemours jouxte le centre-ville de Nemours et la gare se situe à cette jonction.

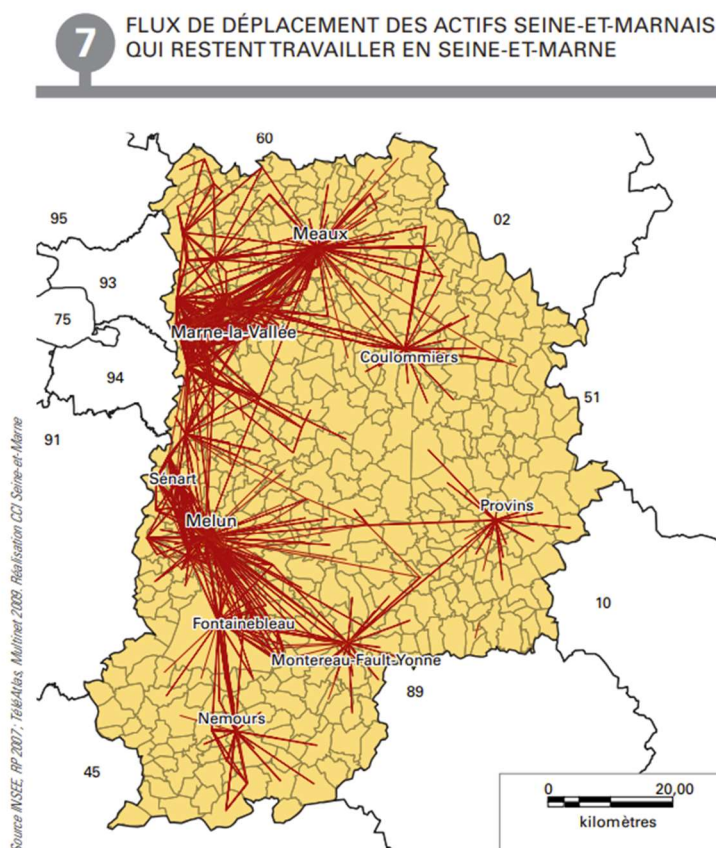
Le Loing dessine une barrière naturelle entre le cœur de ville historique et les 3 autres quartiers de la ville. Un pont (pour véhicules et piétons) permet de circuler entre le centre-ville et les autres quartiers.

e) Dynamiques de population

38,5% des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi et résidant dans le bassin de vie, travaillent à Nemours. 61,5% travaillent dans une autre commune. Des déplacements domicile-travail s'étendent dans les communes alentours : les autres communes de la Communauté de Communes du Pays de Nemours bien sûr, mais aussi au-delà, comme à Fontainebleau.

A Nemours, 60% des actifs ayant un emploi se rendent au travail en voiture et 21,9% en transports en commun. Les déplacements en voiture individuelle sont très importants comparés aux modes de déplacements doux ou aux transports en commun. C'est le cas pour l'ensemble de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

Il est également à noter que Nemours concentre une grande partie de la population de la Communauté de Communes du Pays de Nemours. La ville constitue pour le Gâtinais et la partie sud de la Seine-et-Marne, la seule ville en capacité de porter des services structurants pour un bassin de vie élargi. Cela s'avère particulièrement vrai pour la bibliothèque.



f) Niveau d'équipement

La ville de Nemours concentre plusieurs équipements, d'action sociale ou médico-sociale, à destination des personnes âgées, en situation de handicap ainsi que de la petite enfance tels que :

- Le centre communal d'action sociale
- Le centre social La Mosaïque
- Le centre de gériatrie Le Rocher Vert- Etablissement de soins longue durée
- L'EHPAD Le Rocher Vert
- L'EHPAD François Villon
- L'EHPAD du Pays de Nemours
- Un Institut médicoéducatif (SESSAD de l'IME de Chancepoix)
- Un Hôpital de Jour spécialisé dans la psychiatrie infanto-juvénile
- Un Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)
- La PMI (Protection Maternelle et Infantile), qui fait partie de la Maison Départementale des Solidarités de Nemours

Et, plusieurs établissements d'enseignement général, publics et privés :

- 2 collèges publics
- 1 lycée public rassemblant une filière générale et une filière professionnelle
- 5 groupes scolaires (maternelle et primaire) publics
- 1 groupe scolaire privé
- 1 école maternelle publique hors groupe scolaire

Il faut noter une couverture territoriale en termes d'établissements scolaire homogène dans l'ensemble de la CCPN.

g) Politique et équipements culturels

La ville de Nemours met en place, au-delà de sa compétence obligatoire dans le domaine des archives, et au titre de la compétence culturelle partagée par les différents échelons de collectivité, une activité permanente dans les domaines du spectacle vivant, du patrimoine et de la lecture publique. A ce titre, la Direction de l'Action Culturelle réalise une activité culturelle en propre et traite des subventions allouées à des associations socioculturelles de la ville.

L'activité portée par la Direction de l'Action Culturelle s'appuie sur des services publics spécialisés :

- La bibliothèque
- Le Château Musée qui accueille une exposition permanente et deux expositions temporaires à l'année

Et des équipements municipaux polyvalents :

- La Scène du Loing (537 places assises, scène et équipement)
- Le Centre Communal des Tanneurs (210 places assises, scène non équipée)
- La salle de l'Atelier où une activité d'exposition se structure progressivement

Par ailleurs, des activités culturelles peuvent se dérouler hors-les-murs, notamment dans les quartiers.

La Direction de l'action culturelle met en œuvre une saison culturelle en organisant :

- Une saison de spectacles pour tous les publics
- Un spectacle jeune public aux vacances scolaires
- Pour l'année 2024, un événement Manga Nemours particulièrement innovant à l'intention des adolescents décline la forme manga sous toutes ses formes (ateliers d'écriture, dessins, cuisine, musique, etc...) et associe, entre autres, la bibliothèque et les médiathèques du Pays de Nemours.

La ville soutient également une soixantaine d'associations dans le champ socioculturel. Les associations culturelles sont actives dans plusieurs domaines : les pratiques musicales amateurs, le patrimoine et les arts graphiques.

A noter dans ce paysage :

- L'association La Scala missionnée pour développer des activités dans le domaine socio-culturel

- L'imprimerie Art Center, espace d'exposition en plein cœur de la ville qui organise aussi des concerts
- L'ensemble professionnel Dodeka et l'harmonie Sainte Cécile dans le domaine de la pratique musicale

Des acteurs professionnels privés participent également une offre culturelle structurante :

- La librairie du Hérisson, à partir du 1^{er} juillet changement de propriétaire
- Le cinéma Le Méliès dont les 3 salles seront prochainement rénovées

La ville consacre hors masse salariale, un budget réalisé de 604 000 € en 2023, soit, 7,74 % du budget municipal.

Ingénierie culturelle publique :

On peut noter que la ville compte aujourd'hui peu de profils professionnels spécialisés dans l'ingénierie culturelle avec certaines fonctions de médiation non pourvues et des postes cumulant de nombreuses fonctions (direction, organisation, gestion, ...).



h) Environnement de la lecture publique

Les pouvoirs publics qui interviennent dans le domaine de la lecture publique sont :

Le ministère de la Culture

Le ministère se donne comme objectif de favoriser le développement de la lecture et de mener plus spécifiquement une réflexion sur la place des publics en bibliothèques, et les rapports qu'ils peuvent avoir avec le livre et la lecture. Cette politique déclinée par les DRAC à l'échelle des régions, se traduit notamment par la mise en œuvre du dispositif des Contrats territoire-lecture (CTL), dont l'objectif est d'instaurer des conventionnements pluriannuels entre l'État et les collectivités territoriales. Ainsi, un CTL est conclu entre la Communauté de Communes du Pays de Nemours, la DRAC et le Conseil Départemental de Seine-et-Marne. Les grandes orientations sont indiquées plus loin dans ce document et permettent notamment à l'Etat, comme aux autres signataires de soutenir financièrement des actions au titre du CTL.

La DRAC intervient également dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) avec le concours particulier « Bibliothèques » pour soutenir sur des durées de 3 à 5 ans le développement de

certaines services qui structurent l'offre de lecture publique sur les territoires. L'Etat intervient également de façon très significative avec des aides à l'investissement ou des aides à l'intention des territoires particulièrement défavorisés. Ainsi, l'Etat apporte son concours pour la structuration de la lecture publique à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays de Nemours tant sur le plan de l'investissement que pour le fonctionnement.

La DRAC joue aussi un rôle important d'accompagnement technique auprès des collectivités et des acteurs. Son expertise est sollicitée dans de nombreux domaines. Les fonctions d'inspection exercent également un rôle de contrôle et de conseil, comme c'est le cas pour l'expertise sur le fonds patrimonial de Nemours (cf. chapitre dédié).

Le Conseil Départemental de Seine-et-Marne et la Médiathèque Départementale

Comme tous les départements, le CD77 exerce une compétence obligatoire, réaffirmée dans le cadre de la loi Robert (2021), d'accompagnement et de soutien des bibliothèques communales et intercommunales. Compétence mise en œuvre via un Schéma Départemental de Développement de la Lecture Publique de Seine-et-Marne 2020/2025. Trois grands axes sont priorisés dans ce schéma :

- Axe 1 : Pour une équité d'accès à la lecture publique sur le territoire seine-et-marnais
- Axe 2 : Pour des médiathèques inclusives et ouvertes à tous les publics
- Axe 3 : La médiathèque départementale, experte auprès des territoires

La médiathèque départementale est une ressource précieuse qui au-delà de ses dispositifs financiers incitatifs, apporte conseil et soutien en ingénierie. Elle déploie également une aide très pratique par :

- La mise à disposition d'outils et de fonds
- L'organisation de formations à l'intention des bénévoles et des professionnels
- L'animation de réseau

Par ailleurs, le département met en place des outils de développement via les Contrats Départementaux Lecture. Il apporte aussi des financements d'actions transversales en Education Artistique et Culturelle et des soutiens ciblés autour de ses compétences obligatoires priorisant certains publics (publics empêchés et petite enfance).

La DRAC et la médiathèque départementale sont des soutiens importants pour la lecture publique dans la Communauté de Communes du Pays de Nemours. La ville de Nemours est identifiée comme un territoire nécessitant un accompagnement spécifique en raison de ses caractéristiques socio-économiques et sa place de pôle structurant au sud du département.

A noter : d'autres acteurs d'intérêt général interviennent sur la lecture publique en Seine-et-Marne comme :

- La Ligue de l'enseignement avec « Lire et faire lire » qui n'intervient pas actuellement à Nemours mais qui a été sollicité dernièrement par certains établissements de la ville.
- Esaupé 77 : association de bibliothèques du département qui conservent des fonds patrimoniaux et anciens (cf. chapitre sur le fonds patrimonial).

Le Communauté de Communes du Pays de Nemours

A l'échelle de la Communauté de Communes du Pays de Nemours, on peut noter l'adoption d'une compétence supplémentaire pour la mise en réseau des médiathèques sur le territoire. Ce dernier compte actuellement 7 médiathèques dont celle de Nemours qui est la seule dotée d'une équipe professionnelle. D'une manière générale, le diagnostic effectué en 2022 indique que le réseau de lecture publique de la CCPN est sous-doté en termes d'équipements et de moyens. La bibliothèque de Nemours prochainement réhabilitée et agrandie, devra donc occuper une place structurante et moteur pour l'ensemble du réseau, dimension inscrite dans le cadre PCSES de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

Pour assumer sa compétence dans le domaine de la lecture publique, la CCPN a recruté deux professionnels, qui mettent en place les orientations du PCSES de la CCPN. Ils accompagnent la bibliothèque de Nemours dans les objectifs de son PCSES : politique documentaire, bibliothéconomie, outils numériques partagés et actions culturelles.

B. ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC CRITIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE DE NEMOURS

1. Historique de la bibliothèque

La fondation de la première bibliothèque de Nemours date du milieu du 18^{ème} siècle. Elle s'est effectuée à partir d'un fonds principalement religieux qui fut abondé par des acquisitions et des legs et, qui a subi au fil du temps, des périodes d'abandon et de reprise.

La lecture à Nemours est donc ancienne et conserve notamment un fonds patrimonial qui comptait, en 2022, 5 750 ouvrages. La bibliothèque actuelle a pris sa forme « moderne » dans la décennie 1980 en s'installant au 2, rue Gaston Darley, où elle occupe à ce jour, le rez-de-chaussée du bâtiment pour l'accueil public et le premier niveau pour la partie administrative et l'atelier.

En 2016, les importantes crues du Loing inondent le rez-de-chaussée de la bibliothèque et abîment le bâtiment. Le fonds est déménagé en urgence et les collections publiques montent à l'étage avant d'être transférées à la Scène du Loing (135, rue du Moret) tout juste rénovée. Tandis que le fonds patrimonial a investi un local (50, rue des Guichettes) dans les locaux d'une ancienne école partagés entre plusieurs utilisateurs. Elle y utilise 170 m² de magasin. Il s'agit pour la bibliothèque d'une période d'activité déportée hors des murs et hors du centre-ville. Cette intervalle amène l'équipe à déployer une forte capacité d'action culturelle, à se déplacer et intervenir en plusieurs points de la ville, qualité qui, encore aujourd'hui, est considérée comme une « marque de fabrique ». La crise sanitaire de la COVID19 se déroule durant cette période qui, au dire de l'équipe, a peu affecté le volume d'activité, dès lors que l'« aller vers les publics » faisait partie du quotidien. En 2021, la bibliothèque réintègre ses locaux rénovés avec une surface augmentée.

En 2019, la Communauté de Communes du Pays de Nemours adopte la compétence de « *mise en réseau de structures de lecture existantes* » et ouvre, avec le soutien de l'Etat, un poste de Chargé de mission lecture publique dès 2020, avec pour mission de mettre en place un réseau informatique et un premier portail commun.

L'Etat vient appuyer la dynamique communautaire en signant avec la CCPN et le Département de Seine-et-Marne un Contrat Territoire-Lecture pour la période 2021/2024. Les trois partenaires apportent un soutien financier dont les premières actions consistent à consolider un réseau informatique et à adopter un projet culturel et scientifique à l'échelle de la CCPN. Le CTL conforte de façon globale la pertinence d'une mise en réseau à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays de Nemours notamment au regard des besoins de la population et la nécessaire mise à niveau de la lecture publique sur l'ensemble du territoire. Il consolide également le rôle de la coordination générale et technique au sein de la CCPN. Il désigne la bibliothèque de Nemours comme « tête de réseau, centre de ressources ».

Conformément aux objectifs du CTL, le PCSES est réalisé par une agence d'ingénierie culturelle. Il a été adopté par le Conseil Communautaire en juillet 2023 et fixe les objectifs suivants :

1. Renforcer l'équipe réseau
2. Mettre en place un plan de formation
3. Mettre en œuvre un portail web
4. Renforcer l'offre d'animation et de communication
5. Construire de nouveaux équipements
6. Renforcer les collections du territoire
7. Mettre en place une circulation des documents sur le territoire
8. Construire un offre numérique mobile

Depuis, l'ensemble de cette démarche se développe progressivement au sein de la CCPN. La bibliothèque de Nemours en tant que future tête de réseau est associée à chacun de ces objectifs.

Début 2023, la Directrice de la bibliothèque de Nemours quitte ses fonctions. Elle est remplacée par la mise à disposition à 0,5 équivalent temps plein (ETP) de la Chargée de mission du réseau de la CCPN qui devient Directrice de la bibliothèque de Nemours. Le recrutement d'une Adjointe de direction sur 1 ETP conforte le réseau notamment sur les outils informatiques et bibliothéconomiques.

S'ensuit au sein de la bibliothèque de Nemours un travail sur l'organisation interne, mené au long de l'année 2023 (fiches de postes, organigramme, temps de travail, etc.). Parallèlement, le désherbage du fonds est effectué, 10 319 documents supprimés et une remise à jour de la gestion du fonds est démarrée.

La bibliothèque de Nemours adopte le SIGB du réseau de la CCPN, Orphée | NX, le 28 novembre 2023, et les données de la bibliothèque intègrent le portail du réseau via le catalogue du réseau de lecture publique de la CCPN.

Actuellement, une politique documentaire est menée sur l'ensemble du territoire. Un nouveau portail pour les Médiathèques du Pays de Nemours sera opérationnel en septembre 2024.

Le projet de réhabilitation et d'agrandissement de la bibliothèque a été adopté dans le cadre du mandat en cours de Madame Le Maire. Ce projet se base sur un réagencement global du « périmètre bibliothèque » (cour intérieure, maison des associations, actuelle bibliothèque) pour atteindre une surface totale de 1 300 m² consacrée à la bibliothèque modernisée, une circulation et des capacités de parking améliorées, tout en conservant le charme du site en bordure de Loing. Si le calendrier initial est respecté, la « nouvelle » médiathèque de Nemours devrait être opérationnelle en 2028.

Ainsi, durant les 8 dernières années, se sont succédés des ruptures et des changements importants : La bibliothèque de Nemours a été l'objet d'évolutions impactant l'organisation, le travail de l'équipe, les outils, interrogeant les métiers, le rapport aux usagers et les missions tant pour les équipes que pour les habitants et partenaires.

La période de préfiguration d'un nouvel équipement et le cadre du PCSES de la Communauté de Communes du Pays de Nemours va aussi apporter son lot de bouleversements et nécessiter une adaptation de toutes les parties prenantes de la bibliothèque.

2. Indicateurs principaux

La bibliothèque en quelques chiffres (2023) et repères :

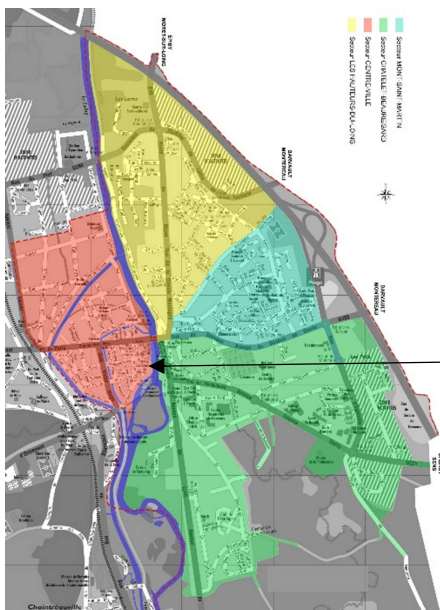
Création de la bibliothèque actuelle	Début des années 1980
Surface	460 m ² pour la bibliothèque publique 170 m ² pour le magasin du Fonds patrimonial
Ouverture	28h/semaine – 5 jours/semaine pour plus ou moins 243 jours/an
Fonds « moderne »	27 811 documents
Fonds Patrimonial	5 750 documents
Politique documentaire	En cours d'élaboration
SIGB	Orphée NX
Nombre de doc par habitant	2,21 doc/hab.
Densité documentaire	62,54 doc/m ² – (hors fonds et magasin patrimonial)
Animation et action culturelle	Oui
Evènements et partenariats	Oui
Ludothèque/ateliers sur place	Oui
Postes informatiques en accès libre	3 opérationnels
Wi-fi gratuit	Oui
Tarifs	Gratuit Nemours / Payant extérieurs
Adhérents	2 288
Inscrits actifs	1 597
Entrées à l'année	19 812
Nombre de prêts/an	45 379
ETP (mai 2024)	5,7
Budget d'acquisition	26 000 €
Budget d'action culturelle	8 500 €

3. Situation

La bibliothèque bénéficie d'une situation centrale, dans un quartier bien identifié à proximité du cœur de ville commerçant. Cependant, les possibilités de se garer sont très réduites en raison du caractère ancien du quartier. Cette difficulté d'accès est un réel facteur de complexité sur un territoire où non seulement à l'échelle de la ville, mais aussi de la CCPN, la voiture individuelle constitue le moyen principal quasi obligatoire de déplacement.

Le bâtiment n'est pas visible depuis les artères passantes. Bien qu'il soit reconnaissable depuis la rive opposée du Loing, aucune signalétique n'est disposée sur cette façade dégagée.

La bibliothèque est située au bout d'un cul-de-sac pour la circulation automobile, elle est facilement accessible à pied par la rue et la voie piétonne longeant le Loing.



4. Accessibilité

Amplitude horaire d'ouverture

L'équipement est ouvert 5 jours par semaine (fermeture le dimanche et le lundi).

L'équipement est ouvert 28h par semaine au grand public.

Jour	Ouverture tout public	Accueil de groupes
Mardi	14h-19h	
Mercredi	10h-12h & 14h-18h	10h-12h & 14h-16h
Jedi	14h-18h	9h-12h & 14h-16h
Vendredi	10h-12h & 14h-18h	9h-12h & 14h-16h
Samedi	10h-17h	

Tarifs

L'inscription est gratuite quel que soit le lieu de résidence, par délibération du 27 juin 2024 n°24/66 « Bibliothèque de Nemours, nouvelles modalités d'inscription », applicable à partir du 1^{er} septembre 2024.

La bibliothèque est bien située à proximité du centre-ville et dans un cadre calme et bucolique, ce qui en fait un lieu attractif pour les habitants et notamment ceux du centre-ville. L'accès peu aisé en voiture peut s'avérer un obstacle pour les habitants éloignés (par exemple de la CCPN) en raison notamment d'un réseau de transport en commun peu développé et peu rayonnant et la situation excentrée de Nemours au sein de la CCPN. Les personnes qui ne fréquentent pas la bibliothèque n'ont que peu de visibilité sur ce service public hors des voies passantes et sans signe distinctif fort. Ce point devrait être résolu avec l'avènement d'un nouveau bâtiment.

L'amplitude d'ouverture est importante comparée aux moyennes nationales. Si elle est sans doute facilitatrice de l'accès aux services, effet amplifié par une boîte de retour, elle pose des problèmes organisationnels dans la répartition des emplois du temps et des missions (cf. chapitre organisation).

La mise en place de la gratuité facilitera l'accès à la lecture publique.

5. La bibliothèque et son offre

Note préalable : La bibliothèque de Nemours va faire l'objet d'une réhabilitation de l'ensemble du site à partir de l'actuel bâtiment, augmenté d'une surface au sol importante. L'ensemble du quartier, les accès à la bibliothèque, mais aussi les agencements et aménagements intérieurs seront modifiés.

Certaines considérations présentées sont donc à prendre avec mesure puisqu'elles sont basées sur le site actuel. Le changement de bâtiment impliquera une période de travaux, de préfiguration, d'ouverture et une maîtrise du fonctionnement du nouvel équipement. Ces différentes étapes vont impacter les conditions d'accueil du public, les pratiques des professionnels et faire évoluer le rayonnement de la bibliothèque de Nemours et au-delà.

Certains repères décrits ci-dessous ne seront plus valides dès que le nouveau bâtiment sera en opérationnel. Ainsi, il est proposé, dans les analyses, d'introduire dès maintenant des perspectives sur la période de transition et des dimensions relatives à l'usage du nouveau bâtiment.

Par ailleurs, la bibliothèque dispose d'un fonds patrimonial de grande qualité situé dans un bâtiment distant (50, rue des Guichettes) sur une surface de 170 m², ce sujet sera traité dans un chapitre dédié.

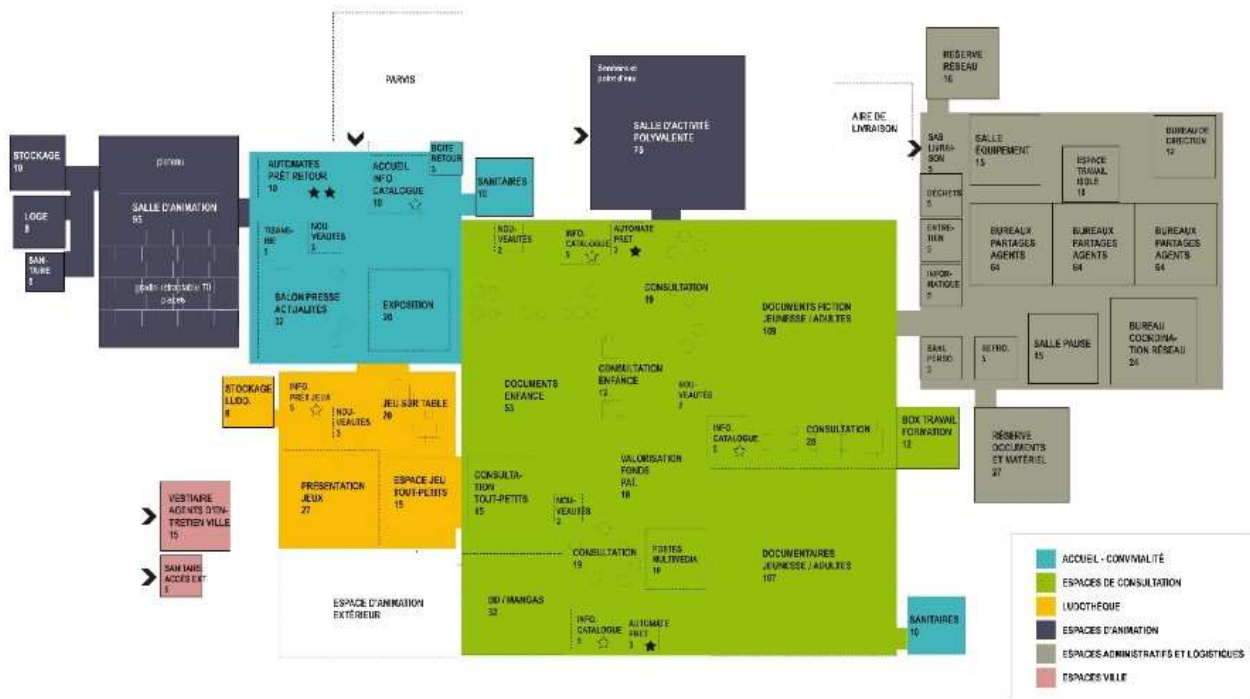


Schéma fonctionnel de la future médiathèque

Aujourd'hui, le bâtiment principal de la médiathèque s'étend sur 460 m² distribués sur 2 niveaux. Le rez-de-chaussée est dédié à l'accueil du public soit 70 % de la surface, le reste de la surface est réservé aux services internes.

La bibliothèque (partie publique) est organisée dans une succession de salles « en longueur », toutefois, la circulation y est relativement aisée et cela, malgré une densité importante de mobilier. Les zones y sont clairement délimitées. Les parties réservées aux activités sur place (salon lecture, tables de travail, etc.) sont logiquement restreintes en raison d'une densité documentaire qui dépasse largement les standards (62 document/m² si l'on tient compte de tous les documents sur toute la surface). Ce qui représente aussi une difficulté pour la valorisation du fonds.

L'intérieur du bâtiment est lumineux, fonctionnel malgré une densité d'ameublement peu propice au séjour sur place.

La partie de travail interne à l'étage est de 135 m², elle est constituée d'une petite salle de réunion, d'un espace convivial ouvert, de sanitaires, et de deux espaces ouverts. Quelques étagères permettent de stocker une petite réserve de documents.

6. Equipement

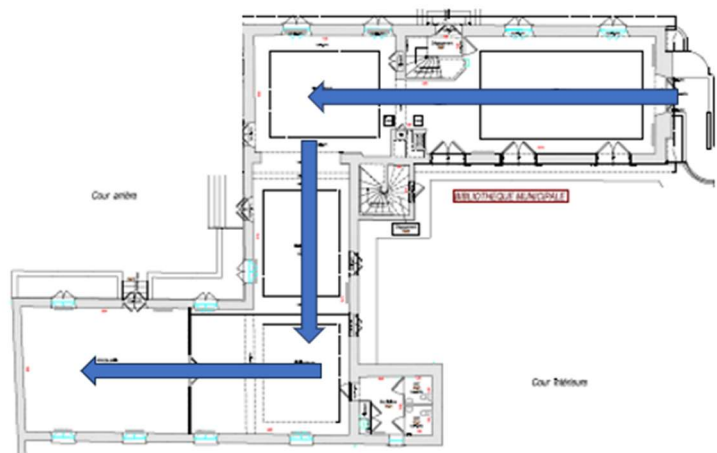
La médiathèque compte 75 chaises réparties dans tous les espaces. Des petites tables (2 places) sont réparties avec le souci de favoriser le calme et la concentration. Des tapis, fauteuils et coussins sont installés dans les espaces pour les enfants et les familles.

- 3 postes informatiques sont réservés au public et sont installés dans un couloir de circulation. 2 postes ont été retirés du service jeunesse car vandalisés.

7. Accueil

Une banque d'accueil permet d'accueillir le public et d'effectuer les prêts et les retours. Une boîte de retour facilite le dépôt de documents 24h/24h.

Le service public au sein de la bibliothèque de Nemours est de grande qualité ; accueillir, orienter, informer font partie des missions fondamentales qui sont très présentes et portées par les agents.



Accusé de réception en préfecture
077-217703339-20240919-D-2024-90-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2024

8. Offre de service

La bibliothèque offre sur place :

- L'accueil et l'orientation : il s'agit là d'une dimension importante de la bibliothèque de Nemours. L'ensemble de l'équipe porte une valeur forte d'accueil, d'accompagnement des usagers de la bibliothèque.
- La consultation ou le prêt de documents : la bibliothèque possède en 2023 : 28 771 documents (cf. chapitre dédié).
- La possibilité de lire, de travailler et de jouer même si les espaces sont contraints.
- 3 postes informatiques avec accès internet.
- L'accès au wifi gratuit.
- Des animations culturelles et des expositions.
- De la médiation autour des œuvres et des auteurs.
- L'accueil spécifique de groupes.

9. Via internet

Le catalogue de la bibliothèque de Nemours est intégré au portail de la CCPN qui, jusqu'à aujourd'hui, était décliné dans un portail préstructuré : organisation des informations et rubriques standardisées. Cette première étape a permis de mettre en place un socle de service commun pour le réseau avec notamment l'intégration fin 2023 du catalogue de la bibliothèque de Nemours.

Une nouvelle étape sera franchie avec un nouveau portail répondant à un cahier des charges élaboré par une équipe projet. Ce portail unique pour l'ensemble du réseau des Médiathèques du Pays de Nemours avec une structure plus ergonomique sera opérationnel prochainement. Il permettra de :

- Effectuer des recherches, accéder aux différentes médiathèques et de s'inscrire en ligne
- Valoriser toutes les collections et les actions culturelles
- Orienter vers les ressources numériques et patrimoniales

10. Offre numérique

Actuellement, l'ensemble des Médiathèques du Pays de Nemours ne déploie pas d'offre de littérature numérique.

11. Hors- les-murs

L'équipe de la bibliothèque de Nemours a développé une forte capacité d'intervention hors-les-murs (conception et mise en œuvre d'animations sur mesure...). Des actions culturelles sont organisées hors de la bibliothèque sur la commune de Nemours (visite dans les classes, brigade d'intervention poétique

et bibliothèque à ciel ouvert dans les quartiers). Dans le cadre des objectifs du CTL, les actions culturelles pour le public empêché (EHPAD) ont été prises en charge par la CCPN.

Aujourd'hui la bibliothèque a développé une activité documentaire et culturelle qui a atteint ses limites au sein du bâtiment (circulation, densité des ouvrages, mise en valeur, action culturelle, bureaux, stockage, etc....).

Les agencements et services sont également très contraints et soumis à l'attente du nouvel équipement. On peut noter l'adaptation et la créativité de l'équipe pour y faire face au quotidien, mais aussi la difficulté de mener de façon intense une activité dans un espace contraint.

La fonction d'accueil est fortement portée par l'équipe. Les compétences bibliothéconomiques devront être renforcées.

Certaines compétences de lecture publique sont aujourd'hui prises en charge par la CCPN, ce qui interroge les missions des agents de la bibliothèque de Nemours.

Un nouveau portail plus performant est mis en œuvre par la CCPN. Il permettra un meilleur accès aux catalogues et aux actions culturelles des médiathèques du réseau dont celle de Nemours.

A ce jour, aucune médiathèque du réseau ne possède d'offre culturelle dans le domaine du numérique, ce qui, dans le contexte de généralisation des offres culturelles numériques est à développer.

Atelier d'équipe sur les activités de la bibliothèque

L'activité publique

L'activité « invisible »



Les grandes ruptures dans l'histoire de la bibliothèque



Le recensement des activités

Accusé de réception en préfecture
077-217703339-20240919-D-2024-90-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2024



Les postes informatiques en accès libre



Places pour jouer et travailler

12. Offre documentaire

La bibliothèque présente un volume total de 27 811 documents, soit 2.1 documents par habitant, ce qui est en dessous de la moyenne des communes de taille similaire de 13 000 habitants (références nationales : 31 950 documents, 4 040 documents sonores, 1 770 vidéos). Le fonds est composé de 96 % d'imprimés. La bibliothèque propose également 66 abonnements dont 49 pour les adultes et 17 pour les enfants. Au regard du bassin de population desservi, on pourrait attendre un volume d'environ 43 000 documents à Nemours.

On remarque donc un déficit de volume documentaire à Nemours qui prend place dans un manque global à l'échelle de la CCPN. La question de l'offre documentaire ne pourra se résoudre que dans une démarche concertée d'élaboration d'une politique documentaire pour l'ensemble du territoire.

Une attention spécifique devrait être portée sur le renforcement du fonds documentaire et diversification des supports. Aujourd'hui, la surface de la bibliothèque ne permet pas de mettre à disposition un fonds plus important. Il s'agit d'un objectif à mettre en perspective avec la nouvelle médiathèque.

Fonds fin 2023	
Livres	23 544
Revue	3 168
Livres audio	640
DVD	295
Jeux	150
Autres	14
Total	27 811

Des fonds spécifiques sont présents. Certains sont adressés aux personnes en situation de handicap ou rencontrant des difficultés à lire :

- Livres gros caractères.
- Fonds en braille.
- Livres tactiles ou en relief et d'autres collections adaptées, ...

Une grainothèque est aussi proposée aux usagers.

Un fonds de jeu est présent. Celui-ci n'étant pas complètement référencé, les jeux ne peuvent être empruntés ; en revanche ils sont utilisables sur place et constituent les supports d'ateliers jeux.

La bibliothèque ne bénéficie pas d'un fonds de jeux numériques.

Note : le fonds patrimonial fait l'objet d'une partie spécifique.



Il n'existe pas de politique documentaire à la bibliothèque de Nemours qui fixe les axes d'acquisition par grands domaines, guide la veille documentaire et la collecte, les règles de désherbage, etc. L'équipe a suivi une formation partagée au sein du réseau de la CCPN en mars 2024.

Le recours aux collections prêtées par la médiathèque départementale est restreint sur le plan du volume (47 ouvrages actuellement).

13. Le budget d'acquisition

Il est de 26 000 €, soit 2 €/habitant ; il correspond aux préconisations minimales de l'Etat. La moyenne nationale pour des communes de même taille est de 2,21 €/hab. Au regard du volume du fonds actuel, le budget d'acquisition devrait être augmenté significativement pendant un laps de temps pour constituer un socle documentaire suffisamment fourni et diversifié et cela dans la perspective des surfaces documentaires du nouveau bâtiment.

14. Gestion du fonds

Le bilan 2023 a fait apparaître des véritables fragilités accumulées concernant la gestion du fonds :

- 1 588 documents en retard (jusqu'à 28 ans).
- 175 réservations non traitées.
- Des pilons non effectués physiquement et informatiquement.

- Un nombre important de notices d'articles rattachées à des notices sans exemplaires.

Une partie des dysfonctionnements a été résorbée en 2023, avec notamment :

- Le désherbage de plus de 1 000 notices sans exemplaires.
- La mise en place de relances automatisées.
- Les réservations affectées.

Toutefois reste encore à effectuer :

- La finalisation du désherbage.
- La remise à jour des notices et du catalogage et l'harmonisation des procédures.
- La remise à jour des acquisitions pour les parutions récentes.

Ces fragilités dans la gestion du cœur d'activité de la bibliothèque amènent à penser qu'il s'agit là d'un chantier prioritaire pour être en mesure de porter le projet d'une nouvelle médiathèque, plus grande, plus fournie et gérer une activité de bibliothéconomie nettement plus importante.

Depuis 2023, sous l'impulsion de la direction, le suivi bibliothéconomique est aujourd'hui une compétence partagée et transversale au sein de l'équipe. Cette gestion s'est aussi réorganisée par pôles définis. La gestion de la base de données informatique s'est développée avec l'accompagnement technique de l'Adjointe de direction. Ce mouvement a vocation à s'amplifier, ce qui signifie que l'équipe devra être en mesure de monter en compétences et en charge de travail sur le domaine de la bibliothéconomie (formation, transfert de savoir-faire, recrutements ciblés).

D'une manière générale, on peut considérer que la politique documentaire, le fonds et sa gestion (socle de l'offre de service public d'une bibliothèque) ne sont pas encore dans les standards de l'offre moyenne en France à l'échelle de la ville et de la CCPN. Même si le budget actuellement alloué est satisfaisant, il ne compense pas un déficit structurel qu'il faudra combler dans la perspective du nouvel équipement.

Lors de l'ouverture de la nouvelle médiathèque, il s'agira d'offrir et de maîtriser une plus grande diversité de la production éditoriale, d'avoir une méthode de gestion opérante sur un volume supérieur pour permettre un taux de rotation et une offre élargie.

Le travail entamé par l'équipe en 2023 doit absolument se pérenniser sur la politique documentaire et la bibliothéconomie. Les volumes de temps et les compétences au sein de l'équipe doivent être en grande partie, orientés dans ce sens. Ce travail doit se réaliser dans une stratégie pluriannuelle et coconstruite avec la Communauté de Communes du Pays de Nemours. Au regard, de sa position de tête de réseau la médiathèque de Nemours devra être positionnée en « locomotive » sur ce point.

Par ailleurs, la constitution de ce fonds est aussi un investissement dans l'offre documentaire à l'échelle de la CCPN qui à terme, devrait s'orienter vers un fonds circulant mutualisé et intercommunal.

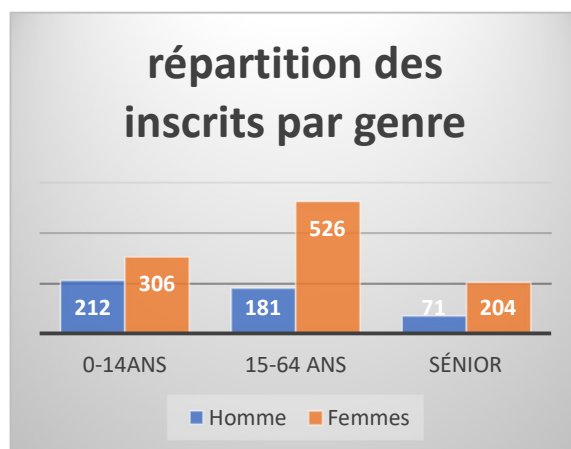
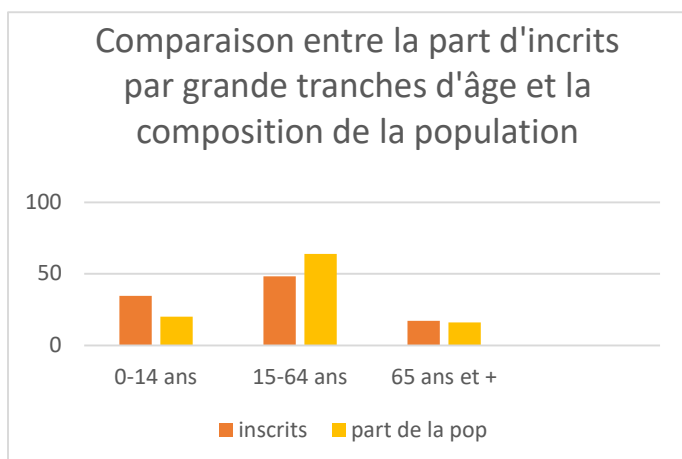
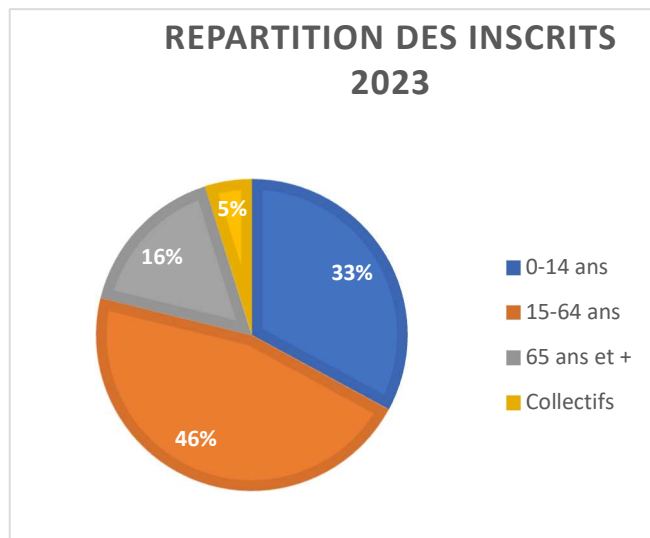
15. Le public et les prêts

En 2023, on compte 19 812 entrées dans la bibliothèque, tout public confondu avec une augmentation de 7% par rapport à 2022 (décompte manuel) avec 80,8 entrées par jour d'ouverture, soit 245 jours.

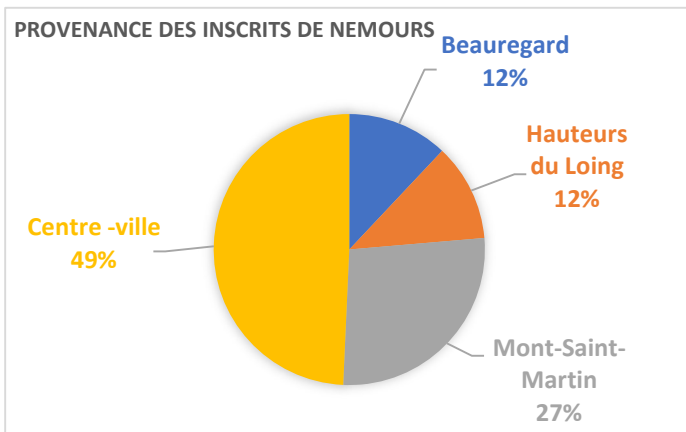
Ce qui signe l'importance de la bibliothèque et de ses activités dans la commune. Aujourd'hui, les bibliothèques sont des lieux de vie où différentes activités se développent en complément de la mission de prêt de documents.

La bibliothèque de Nemours rayonne sur l'ensemble du bassin de vie et compte 2 288 adhérents dont 1 587 inscrits actifs*. Elle se trouve un peu au-dessus des moyennes nationales pour les communes comparables (1 300 inscrits actifs en moyenne) et un peu en progression depuis 2022 (1 500 inscrits actifs en 2022).

* Auxquels il faut rajouter 116 groupes collectifs



Les inscrits à la bibliothèque sont à 74 % des femmes

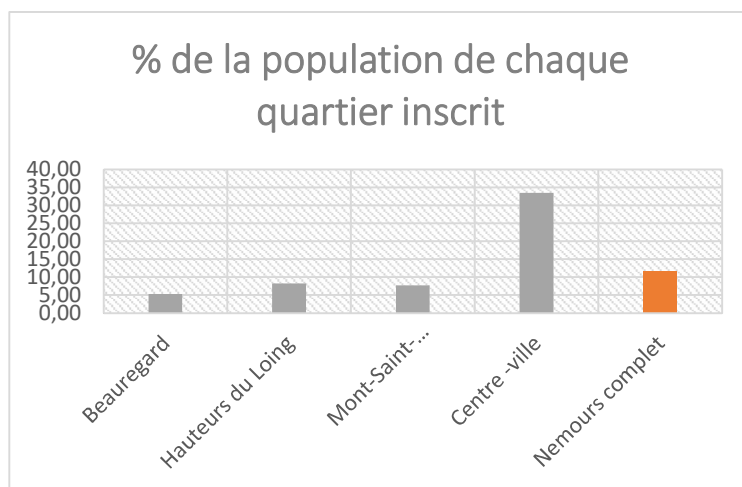


11,55 % des habitants de Nemours sont inscrits à la bibliothèque (hors inscription par groupe).

Avec une prééminence du nombre d'inscrits du centre-ville qui peut s'expliquer notamment par la facilité et d'accès et des CSP plus favorisées culturellement parlant. Les quartiers plus éloignés sur le plan géographique sont moins représentés. Ils sont aussi en grande partie moins favorisés sur le plan social et culturel.

Rapporté au nombre d'habitants par quartier :

- 33,5 % des habitants du centre-ville sont inscrits.
- 8% des habitants du quartier du Mont-Saint Martin comme pour les Hauteurs-du-Loing sont inscrits.
- 5,3 % des habitants du quartier Beauregard sont inscrits.

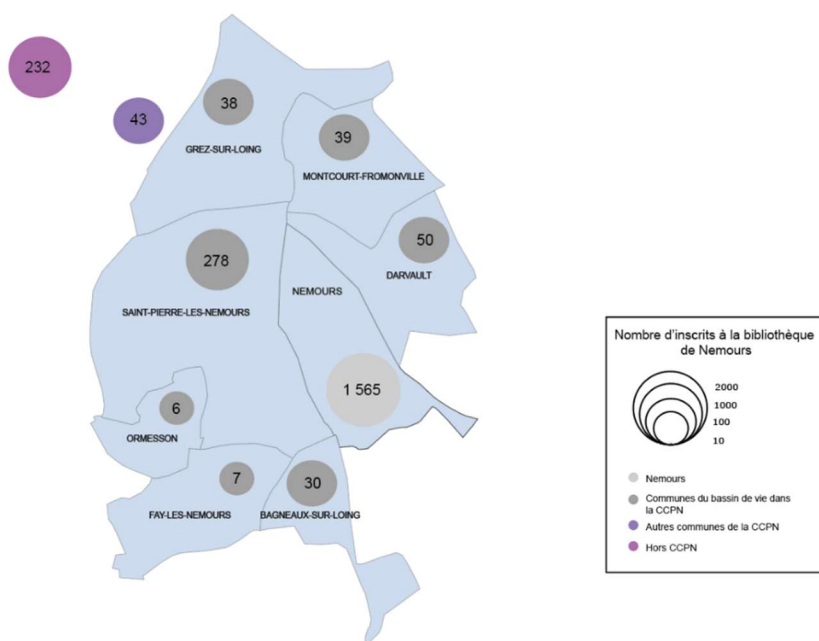


Provenance des adhérents de la bibliothèque dans le bassin de vie nemourien

- 68% Nemours
- 20 % bassin de vie
- 2% CCPN autre
- 10% hors CCPN

La bibliothèque de Nemours constitue aujourd'hui un service qui rayonne sur le bassin de vie nemourien :

- 20% de ses inscrits provenant des communes alentours.
- La continuité Nemours - Saint-Pierre-Lès-Nemours est marquée par un nombre d'adhérents représentant le 3^{ème} contingent d'inscrits de la bibliothèque (278) après le centre-ville de Nemours (746) et le quartier Mont-Saint-Martin (410).

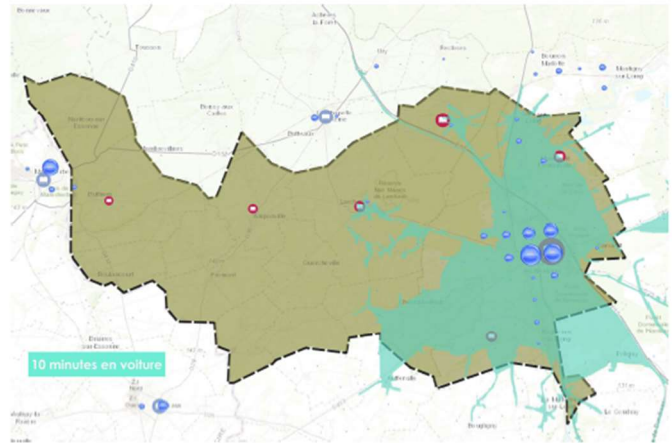


A l'échelle de la CCPN, le rayonnement de la bibliothèque de Nemours est restreint, en raison

- De la position excentrée de la commune.
- D'autres pôles de centralité limitrophes de la CCPN.
- D'un réseau de transports en commun peu développé.
- Des difficultés de stationnement en centre-ville de Nemours.

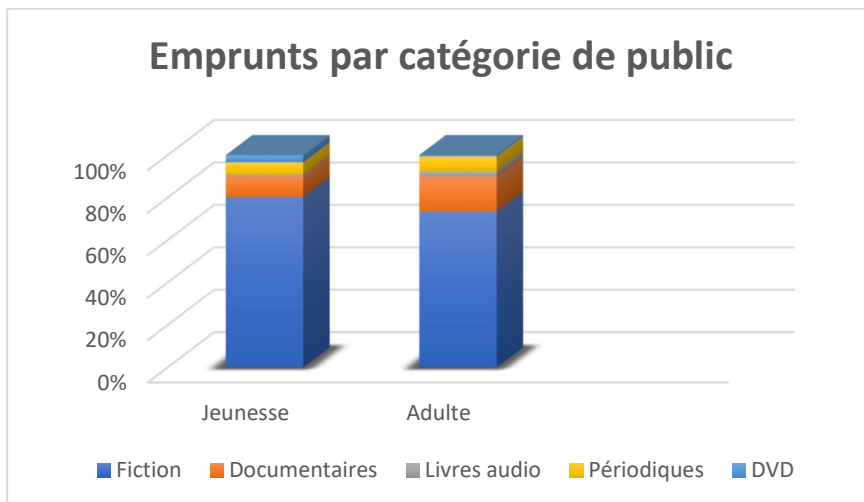
Ainsi, la position de la bibliothèque dans cet ensemble « Communauté de Communes » devra s'articuler en tenant compte de ces contraintes.

Carte 11 – la bibliothèque de Nemours – isochrone (source géoportail)



Les prêts

Le volume de prêt annuel global est de 45 379, il est en-deçà des chiffres nationaux (64 290).



L'emprunt de fictions reste de loin plébiscité par les jeunes et les adultes même si l'emprunt de documentaires est plus important chez les adultes.

La bibliothèque de Nemours a un nombre d'entrées et d'inscrits qui correspond aux moyennes nationales. En revanche, le volume de prêt et, par conséquent, le nombre de documents empruntés par inscrit, est assez inférieur : nombre de prêts par inscrit actif : 28,59 documents/an (36 pour les villes de 13 000 hab.).

Ce qui démontre à minima que :

- la bibliothèque est bien identifiée par les habitants de la ville et du bassin de vie,
- l'action culturelle est un facteur de fréquentation important,
- le fonds documentaire ne répond pas aux besoins de la population au moins en volume et en diversité.

Sur le plan de la provenance des inscrits :

Les inscrits du centre-ville sont les plus nombreux en raison au moins de deux facteurs : la facilité d'accès et une population plus favorisée culturellement.

Les habitants des deux quartiers défavorisés (Mont-Saint-Martin et Beauregard) montrent un pourcentage d'inscrits au regard de leur population en dessous de la fréquentation du centre-ville (sans toutefois être trop faible pour le Mont-Saint-Martin). La difficulté d'accès au centre-ville et les obstacles d'appropriation culturelle sont sans doute partiellement contrecarrés par une action culturelle de la bibliothèque ancienne et développée au moins au Mont-Saint-Martin.

Sur le plan du rayonnement, si Saint-Pierre-lès-Nemours, en raison de sa proximité fournit un contingent d'inscrits important, il est toutefois limité en raison notamment d'une population vieillissante.

L'impact de la bibliothèque de Nemours dans la CCPN est très faible aujourd'hui. En effet la ville est excentrée et l'accès à la bibliothèque est peu aisé. Ce qui signifie que le rôle de la bibliothèque de Nemours ne sera sans doute pas un rôle d'attraction au sein de la CCPN, mais plutôt une position rayonnante et ressource.

16. L'action culturelle

L'action culturelle et la médiation constituent les points forts de l'offre de la bibliothèque de Nemours. C'est un axe majeur qui s'est renforcé durant la période où la bibliothèque n'était pas utilisable dans un fonctionnement normal (inondations) et autour de laquelle l'équipe s'est organisée. Cet élément d'identité a été souligné lors des ateliers collectifs.

Au sein de la bibliothèque, elle se décline de la façon suivante :

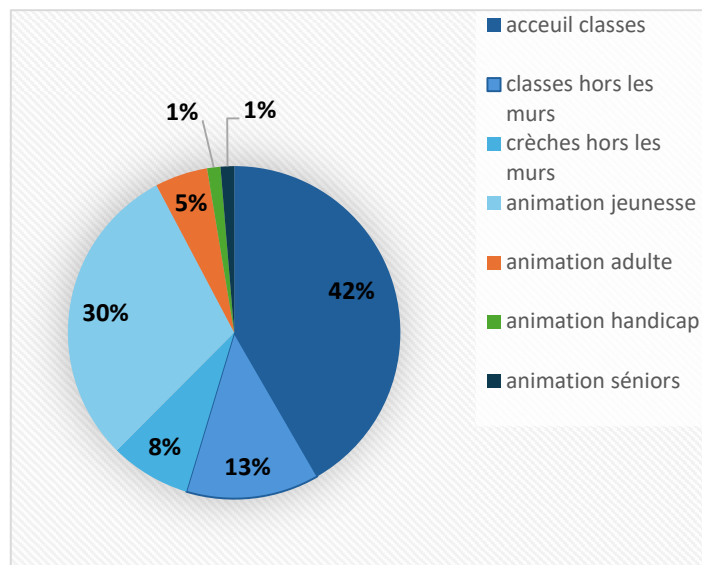
- Des animations ouvertes mensuelles :
 - Apéro des lecteurs, après-midi jeux de société (accueil des résidents EHPAD), BB Lecteurs, Racontine 4/8 ans.
- Des animations ouvertes réparties au long de l'année :
 - Club Polar (bimestriel), Blabla Bibli 15/25 ans (3x/an), Animômes (projections) pendant les petites vacances scolaires.

Pour l'année 2024, les animations jeux se dérouleront sur les vacances scolaires. La bibliothèque accueillent les résidents des EHPAD pour des temps de jeux de société.



La médiation auprès des groupes est également très développée avec :

- Des interventions hors-les-murs et des accueils de classe en 2023 :
 - 64 accueils de classes au sein de la bibliothèque,
 - 20 interventions hors les murs.
- Les crèches sont également accueillies au sein de la bibliothèque tout au long de l'année en nombre important (35 accueils entre septembre et décembre 2023).
- Des membres de l'équipe ont également développé un savoir-faire en direction des publics empêchés ou éloignés de la lecture et proposent des accueils ou des actions hors-les-murs pour des actions culturelles adaptées (CATTP, IME, MDS). (cf. focus partie 8). L'ensemble des actions accueillies au sein de la bibliothèque font l'objet de conventions entre la commune et les partenaires.



Sur les 245 jours d'ouverture, on peut comptabiliser entre 180 et 200 animations, ce qui constitue un programme d'activité riche et continu. Ce qui permet de mobiliser et de fidéliser un public important avec plus de 3 800 entrées. Le public est composé principalement de jeunes (93%).

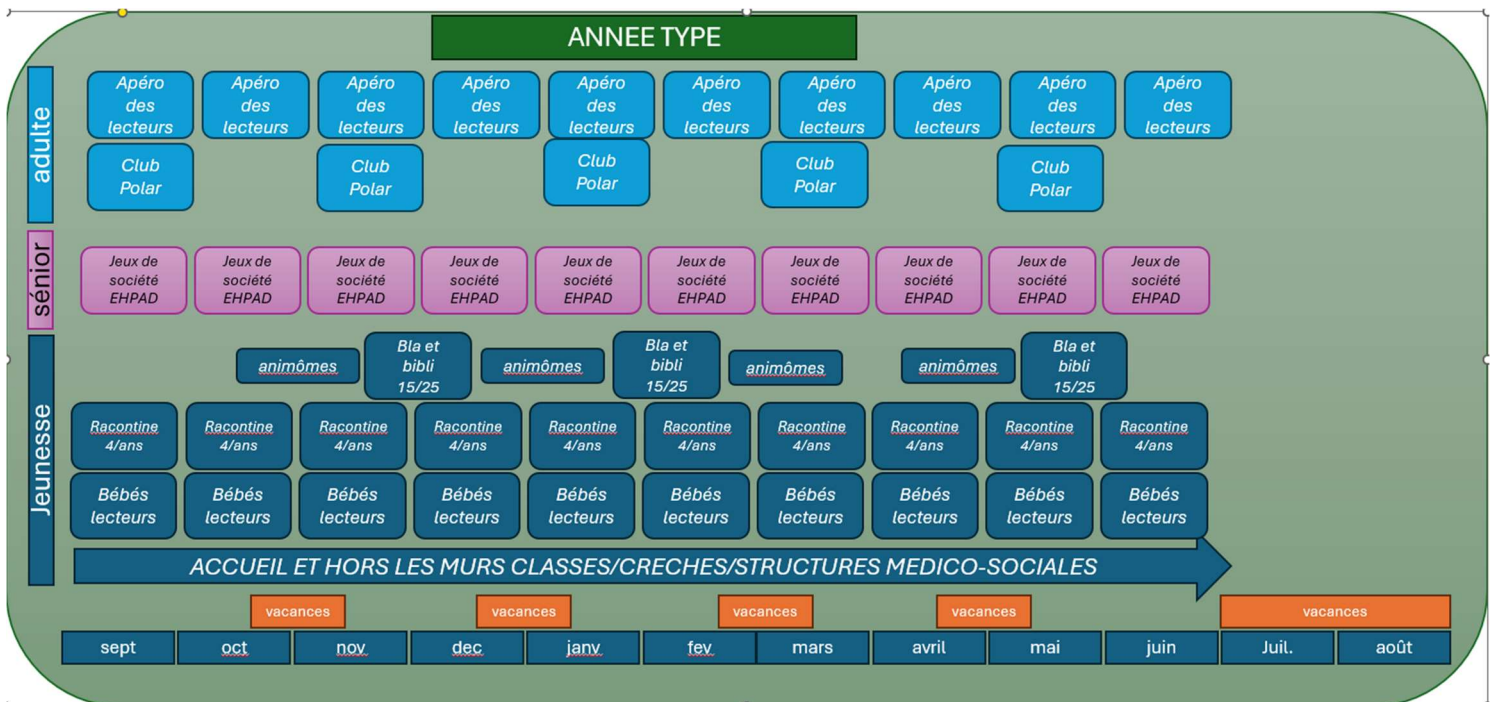


La bibliothèque organise également des rencontres avec des auteurs et illustrateurs et propose également des expositions toute l'année en fonction de l'actualité littéraire et culturelle de la ville. Ainsi la plupart des grands événements culturels nemouriens sont accompagnés d'un temps et/ou d'une exposition au sein de la bibliothèque.

On peut noter que la bibliothèque s'appuie sur :

- Un budget de 8 400 € (volume correspondant à la moyenne nationale si l'on considère la seule ville de Nemours).
- Un budget global à l'échelle de la CCPN dans le cadre du CTL qui permet notamment de financer la venue d'auteurs, etc. et certaines expositions.
- Les ressources de la Médiathèque Départementale notamment en prêt de matériel et d'exposition (ressources assez peu mobilisées jusqu'à présent à Nemours, 1x / an en moyenne).

Note : le budget du salon du Polar est distinct de celui de l'animation culturelle.



L'action culturelle à l'échelle de la CCPN

A l'échelle de la CCPN, les actions culturelles sont développées grâce aux bibliothécaires volontaires, en coopération avec l'équipe professionnelle de la CCPN.

Le renforcement de l'offre d'animation itinérante fait partie des propositions faites dans le cadre du PCSES de la Communauté de Communes du Pays de Nemours (Préconisation 3) avec un développement important du budget d'action culturelle porté à 30 000 € pour l'ensemble des médiathèques.

L'action culturelle et la médiation sont des savoir-faire que l'équipe de la bibliothèque maîtrise et la créativité y est particulièrement importante. Ceux-ci ont été renforcés durant l'inondation de 2016 et se déroule aujourd'hui selon un rythme continu d'animation culturelle souvent dans la bibliothèque touchant principalement les enfants, les familles et les jeunes.

La capacité d'intervenir auprès des secteurs du handicap mais aussi auprès des personnes éloignées ou empêchées socialement ou culturellement est une compétence qui existe au sein de la bibliothèque qui permet de nouer un réseau partenarial dans ces domaines. Cette compétence fait partie des missions fondamentales des bibliothèques.

Cette pratique intensive induit une organisation particulière et un volume de temps consacré important. Ce qui peut générer des problématiques d'équilibre entre les autres tâches attendues dans le cadre des missions d'une bibliothèque.

Par ailleurs, une stratégie des publics plus construite pourrait permettre de renouveler ou développer des partenariats.

L'équipe de la médiathèque pourrait être une ressource dans le domaine culturel.

Aujourd'hui, les actions culturelles sont impulsées par le PCSES de la CCPN et le CTL.

17. Focus sur les actions à destination des publics empêchés et éloignés de la lecture

La bibliothèque développe une activité de médiation qui embrasse largement les publics empêchés et éloignés de la lecture :

- Personnes âgées.
- Petite enfance.
- Personnes en difficulté sociale.
- Personnes en situation de handicap (malvoyants, personnes souffrant de troubles DYS, psychiatrie enfants et adultes, enfants non verbaux etc.).

Les actions sont menées directement auprès des publics au sein de la bibliothèque.

- EHPAD, Accueil Relais Petite Enfance, Hôpital, Ecole accueillant des classes d'intégration, ADOMA, ateliers thérapeutiques petite enfance, MAS, ULIS, SEGPA, etc.
- Dans les quartiers (bibliothèque à ciel ouvert 1x/semaine pendant l'été).

Ces pratiques dans et hors-les-murs ont permis de développer :

- Un tissu relationnel avec les personnels de terrain (éducateurs, corps médical, assistantes maternelles, animateurs, etc.).
- Un tissu partenarial avec les institutions et associations.
- Des relations directes avec les publics notamment dans les quartiers, qui expliquent aujourd'hui la fréquentation importante des groupes éloignés de la culture aux animations dédiées.



En termes d'outils et de compétences :

- Un fonds adapté à chaque public est proposé et certains outils ont été créés (malvoyance, malentendance, enfants non verbaux, etc.).
- Les prêts de 2 lecteurs Daisy permettent aux personnes de s'acclimater à l'usage des livres sonores.
- Les animations sont conçues en fonction des caractéristiques des publics.
- Un agent de la bibliothèque a été formé en tant que passeuse culturelle (formation de la médiathèque départementale) et un transfert de savoir-faire a été opéré au sein de l'équipe.

Ces actions sont actuellement en questionnement en raison de deux phénomènes externes :

- La crise sanitaire qui a freiné les possibilités d'intervenir auprès des publics possiblement fragiles et une difficulté à relancer les actions.
- La baisse des moyens des structures sociales et médicales et les orientations qui ne priorisent plus les apports culturels.

Par ailleurs, sur le plan de la bibliothèque au sein du bloc communal :

- La commune de Nemours souhaite aujourd'hui que les agents recentrent leur activité au sein de la bibliothèque, notamment au regard des ressources humaines trop restreintes.
- Certaines compétences ont été transférées à la Communauté de Communes du Pays de Nemours, hors de la compétence communale.

Sur le plan institutionnel et partenarial :

Les activités tournées vers les publics empêchés ou éloignés de la lecture ont été déclinées dans des fiche-action à usage interne. Toutefois, les actions hors-les-murs ont rarement fait l'objet de formalisations (conventions...). Ces actions sont restées importantes mais peu visibles d'un point de vue institutionnel. Leur développement n'a pas fait l'objet d'une commande politique, même si l'effet sur certains publics transparait dans les évaluations.

18. Le Salon du Livre de Nemours Le Coquelicot Noir, les événements et la communication

Le Salon du Livre est une manifestation annuelle qui se tient à Nemours, en janvier. C'est une initiative de la bibliothèque municipale : une célébration du thriller, du livre noir et du polar qui consiste en des rencontres avec des auteurs, des éditeurs et des libraires. Cette manifestation est également rythmée par des activités, animations telles que des tables rondes, des dédicaces, un spectacle tout public, une reconstitution de scène de crime (édition 2024), des jeux et enquêtes/énigmes à résoudre.

Cet événement met également en avant des remises de prix :

- Le prix Coquelicot Noir junior à une BD décerné par un jury d'élèves et de professeurs de Nemours.
- Le prix Coquelicot Noir à un polar dont l'auteur participe au salon décerné par un jury de professionnels du livre et de lecteurs.

Le Salon du Livre de Nemours accueille un large public, bien au-delà des lecteurs de polar. C'est un salon reconnu, par les éditeurs, les auteurs et le public. Qu'il soit composé de connaisseurs ou d'amateurs du genre, le public vient de Nemours et de ses alentours, et n'hésite d'ailleurs pas à y passer le week-end entier. Des auteurs du polar spécialisés dans la BD, la jeunesse, le manga sont invités, en visant tous les publics.

Ainsi, chaque année, l'événement mobilise en moyenne entre 1 300 et 1 600 visiteurs.

LE COQUELICOT NOIR
SALON DU LIVRE DE NEMOURS
— AUTOUR DU POLAR —
27 ET 28 JANVIER 2024

INVITÉ D'HONNEUR
CARYL FÉREY

SCÈNE DU LOING
SAMEDI 14h30 - 19h
DIMANCHE 10h - 17h

INFOS / 01 64 78 44 23
SALONDULIVRE@VILLE-NEMOURS.FR

#VILLEDENEMOURS



ÉDITION 2024 - Le trombinoscope

Avec un budget de 13 000 €, le Salon du Livre de Nemours a différents financeurs tels que la ville de Nemours et la région Ile-de-France. Pour l'édition 2024, la CCPN a également pris en charge le spectacle du dimanche à hauteur de 1 500 €. Le festival a plusieurs partenaires locaux : la Fnac et « Des lis chocolat » offrent des lots pour les deux récipiendaires des Prix Coquelicots Noirs. Une collaboration est également mise en œuvre

Accusé de réception en préfecture
077-217703339-20240919-D-2024-90-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2024

avec la librairie du Hérisson de Nemours, présente pendant la durée de l'événement pour les ventes de livres, et fournit également les livres pour les auteurs. Enfin, un partenariat est également mis en place avec l'association de commerçants Les Vitrites de Nemours dans le but d'organiser un jeu fédérateur.

Un agent de la bibliothèque de Nemours est référent de cet événement en termes d'organisation et de gestion durant 4 mois de l'année à raison d'1 ETP. L'organisation d'un tel événement porté principalement par une seule personne génère une charge de travail importante.

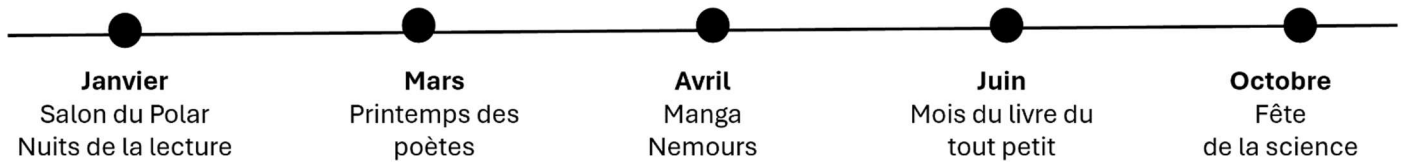
L'ensemble de l'équipe de la bibliothèque est mobilisé sur le salon le samedi après-midi. Pendant la durée du week-end, 15 bénévoles participent sur le salon à la logistique (accueil du public, des auteurs, de l'aide au réassort des livres sur les tables auteurs, la gestion du public lors des activités et animations, le transport des auteurs...).

19. La bibliothèque partenaire d'autres manifestations récurrentes à Nemours

- Les Nuits de la Lecture : « Les Nuits de la Lecture » est un événement annuel national organisé en janvier 2024 pour la troisième année consécutive par le Centre National du Livre sur proposition du ministère de la Culture. Il se déroule sur plusieurs soirées. Les bibliothèques, les librairies, les musées, les théâtres, établissements scolaires, universitaires, pénitentiaires et médico-sociaux, et établissements culturels à l'étranger peuvent le mettre en œuvre. Chaque année, un thème est choisi : « le corps » pour l'édition 2024. Ainsi, la bibliothèque de Nemours a mis en place plusieurs animations et activités dans ce cadre, dont un spectacle, et une exposition, « La tête dans les livres ».
- Le Printemps des poètes : le Printemps des poètes est également une manifestation nationale qui a lieu chaque année, en mars. A lieu, lors de cet événement, un concours de poésie (créé par la Communauté de Communes du Pays de Nemours) selon un thème national (par exemple, en 2023, le thème était « Frontières »). Puis, pendant plusieurs jours, la bibliothèque propose une programmation variée touchant à la poésie et de nombreux rendez-vous pour différents types de publics dans et hors les murs : les B.I.P (Brigades d'Intervention Poétique) dans les établissements scolaires pour sensibiliser les élèves à la poésie, des séances « Racontine » dédiées à la poésie, des ateliers « BB lecteurs », une promenade créative et l'écriture de poèmes... Il est investi par les 7 Médiathèques du Pays de Nemours.
- Manga Nemours : Manga Nemours est un événement qui s'est tenu en avril 2024, à la Scène du Loing de Nemours, et ce lors d'une journée complète. Cet événement porté par le service culturel a proposé un programme riche et varié sur le sujet avec pour objectif de créer une manifestation touchant en priorité la jeunesse. Un concours a été mis en place pour les collégiens et lycéens de Nemours. L'ensemble des travaux des participants a ensuite été présenté lors d'une exposition.
- Le mois du livre et du tout petit : cet événement se tient en juin et il consiste en des conférences, des ateliers, des séances de lecture pour sensibiliser les tout petits (0-3 ans) au livre et à la lecture. Cette manifestation est aujourd'hui portée par la Communauté de Communes du Pays de Nemours qui finance de nombreuses actions pour l'ensemble des médiathèques.

- La Fête de la Science : elle est portée par la CCPN. En 2023, la bibliothèque de Nemours a programmé « Le Planétarium s'invite à la Bibliothèque de Nemours ». C'est une manifestation culturelle qui met en avant la recherche scientifique. Un thème est défini chaque année ; le thème de 2023 fut « Sport & Science ».

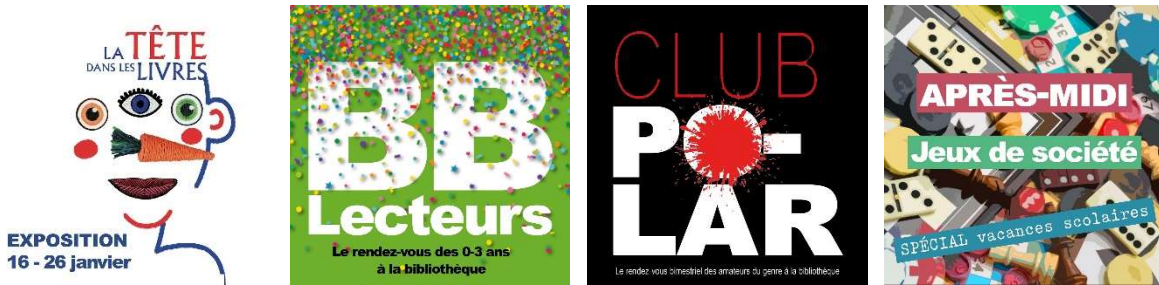
Evènements auxquels participe la bibliothèque



20. La communication de la bibliothèque sur ses activités

Les outils de communication

La bibliothèque de Nemours est visible au sein du portail du réseau de la CCPN. En revanche, elle est très présente sur Facebook. Elle est très active sur ce réseau, et c'est par ce média que sont diffusées la plus grande partie des informations. Sur Facebook, elle a 1,3K de « j'aime », 1,6k de followers, et sur 15 avis rassemble une note de 4,6/5.



Le personnel de la bibliothèque est très actif sur ce réseau, avec des publications quasi quotidiennes. Il existe une bonne accessibilité aux informations de la bibliothèque, avec un post relatif à une activité/animation et des rappels récurrents. De nombreuses photos et visuels créés dans le cadre de ces activités y figurent (1 visuel pour chaque activité, animation, événement ponctuel...). Cependant la bibliothèque n'a pas encore investi d'autres réseaux sociaux comme Instagram.

Un agent de la bibliothèque possède les compétences métiers en termes de graphisme ce qui constitue une ressource interne précieuse.

Les événements portés par la bibliothèque ou ceux auxquels elle participe, rythment également l'année. La bibliothèque est un interlocuteur et un partenaire pour des manifestations qui permettent aussi de développer la médiation dans le domaine de la lecture.

Le salon du Livre de Nemours est un événement particulièrement emblématique porté entièrement par la bibliothèque, ce qui mobilise des énergies les 2/3 de l'année pour un des agents. Il rayonne largement au-delà de la ville.

Les supports de communication sont aussi un point fort. Le portail des Médiathèques du Pays de Nemours permettra une visibilité plus importante des actions menées par les bibliothèques de Nemours (cf. CCPN).

En terme de communication courante, la bibliothèque utilise Facebook avec succès mais elle est peu présente sur d'autres réseaux sociaux non exploités à ce jour (Instagram, par exemple).

En tant que tête de réseau, cette maîtrise des outils de réalisation alliée à une véritable stratégie de communication s'avèrera un réel atout.

21. Bibliothèque patrimoniale

Le fonds patrimonial de la bibliothèque de Nemours a été fondé en 1756 et fut alimenté par différents dons et quelques achats jusqu'en 1962. Le fonds ancien de plus de 69 mètres linéaires compte :

- 61 volumes du XVI^e siècle,
- 473 volumes du XVII^e siècle,
- 1 634 volumes du XVIII^e siècle.



Le plus ancien document est un imprimé de 1525. A savoir, tout imprimé de plus de 100 ans est considéré comme ouvrage patrimonial. En 2022, le fonds patrimonial compte 5 750 ouvrages antérieurs à 1922. Ce fonds représente un intérêt historique, une véritable richesse culturelle et scientifique composée de 12 manuscrits et plus de 2 500 imprimés accompagnés notamment d'un catalogue datant de 1893.

Lors de l'inondation de la bibliothèque en 2016, ce fonds a été en grande partie sauvé grâce à l'intervention rapide des bibliothécaires. Une caisse contenant une trentaine de volumes

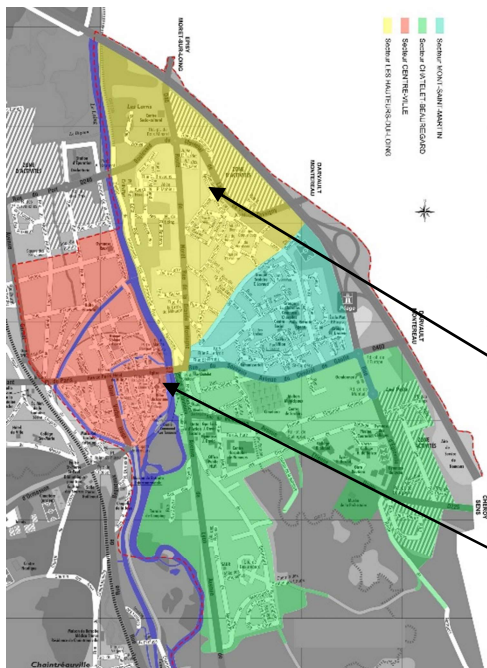
est tombée à l'eau, les ouvrages concernés ont été lavés, essuyés, seule leur reliure a été endommagée.

A la suite de l'inondation, le fonds a été transféré dans un bâtiment situé au 50, rue des Guichettes. Un lieu « déporté » avec une consultation possible par le public sur rendez-vous.

Au premier semestre 2022, la DRAC a dressé un premier état des lieux des fonds franciliens. Au regard de la situation hétérogène à l'échelle régionale, l'association

Esaupé77 a été missionnée pour établir un signalement, à

l'échelle expérimentale de la Seine et Marne. Dans ce cadre, une visite pour un premier diagnostic du fonds patrimonial de Nemours a été réalisée le 7 novembre 2023.



Magasin Fonds patrimonial

Bibliothèque

Dans ce rapport, des alertes réelles sur les conditions de conservation du fonds et pour lesquelles des réponses rapides doivent être apportées (hygrométrie à surveiller, conditions de température et de luminosité à améliorer). Les examens effectués par un agent de la Bibliothèque Nationale de France a démontré qu'il n'y avait aucune moisissure sur les ouvrages. Deux manuscrits importants seraient manquants, un recollement précis devrait être mené et le signalement de l'ensemble du fonds demande à être largement complété.

Une série de recommandations concernant le fonds patrimonial est formulée pour :

- L'amélioration des conditions de conservation et outils de surveillance (hygrométrie, luminosité, température, surveillance, plan de sauvegarde).
- La mise à jour et versement des notices dans la Base Patrimoine ainsi que le catalogage de certains manuscrits.
- La modification de certaines organisations des ouvrages et la protection spécifique d'ouvrages fragilisés.
- La mise en place d'un espace à la consultation sur réservation au sein de la nouvelle médiathèque avec une zone de stockage tampon.

Des appuis en termes d'expertise, d'ingénierie et de financement sont mobilisables notamment auprès des services de l'Etat pour accompagner la mise en place de ces dispositifs.

Le fonds patrimonial représente une véritable richesse culturelle, patrimoniale et scientifique. Il est aujourd'hui stocké hors de la bibliothèque dans un bâtiment éloigné et dans des conditions de conservation qui sont à améliorer et la probabilité de détérioration est forte.

Le signalement du fonds est également un enjeu pour le patrimoine de la ville et pour le ministère de la Culture. Les conditions d'accès et de valorisation de ce fonds devront être posées dans le cadre du PCSES une fois sa conservation assurée dans des conditions sanitaire stabilisées et son signalement effectué.

On peut noter également que le suivi d'un fonds patrimonial nécessite une technicité et des connaissances spécifiques. Jusqu'à présent, aucun agent n'est formé pour cette mission et aucun poste n'y est dédié au sein des services de la ville ou de la bibliothèque.

22. Ressources Humaines et organisation

Ressources humaines

En 2023, le nombre d'ETP cumulé était de 4,95 ETP. Si l'on considère aujourd'hui le nombre de postes d'agents consolidés au sein de la bibliothèque (agents titularisés), on peut considérer que 4,1 ETP, dont un seul temps plein d'activité, sont consolidés auquel il faut ajouter un poste contractuel (1 ETP) et 0,5 ETP qui sont réalisés directement au sein de la CCPN (SIGB, portail).

exemple 2023					
	Quotité 2023	Part de l'année 2023	Volume ETP 2023	Remarque	Valeur effective activité bibliothèque (ETP)
agent 1	0,5	0,33	0,16	Mi-temps thérapeutique	0,5
agent 2	1	0,5	0,5	Poste non consolidé	1
agent 3	0,6	demi-année	0,3	AJPP	0,6
agent 4	0,8 puis 0,5 à partir de septembre		0,7	Enfants de - de 3 ans	0,5
agent 5	0,5	1	0,5	50% Décharge syndicale	0,5
agent 6	1	1	1	Communication, SIGB, administration	1
agent 7	1	1	1	Part du temps salon du polar, 0,5 ETP	0,5
agent 8	1	0,29	0,29	Septembre 24	0
agent 9	0,5	1	0,5	1/2 temps CCPN - direction	0,5
agent 10				Compétence SIGB positionnée à la CCPN	0,5
		total	4,95		5,6

Contrats consolidés
3,6 ETP

On peut constater que le nombre d'ETP est sous-dimensionné au regard de la population. Dans l'absolu, à l'échelle de Nemours, 7,6 ETP serait un volume de temps de travail attendu à minima pour un fonctionnement normal en tenant compte de la taille de la bibliothèque actuelle.

Ce déficit de moyens humains se fait ressentir d'autant plus que certains facteurs viennent l'aggraver et entraver un fonctionnement normal :

- La part importante de temps partiels qui fragmente le travail, complique la coordination, la circulation d'informations et génère du stress.
- Ce qui ne permet pas d'organiser efficacement les missions d'une bibliothèque aujourd'hui (organisation en 4 à 5 pôles permanents rattachés à une direction, dans l'idéal).
- Des postes à fort niveau de compétence ou de responsabilité sont à temps partiel et pas toujours installés dans la bibliothèque peuvent fragmenter l'esprit d'équipe (malgré des présences hebdomadaires effectives et à une communication rigoureusement assurée).
- Certains postes ou compétences mobilisés sur des événements ou activités hors cœur de mission diminuent la capacité de réalisation des missions quotidiennes (exemple : salon du polar qui demande un recrutement d'un agent pour renfort d'activité).
- Aujourd'hui, l'équipe n'a quasiment aucune marge pour faire face aux absences usuelles (maladie, congés, formation) et assurer la continuité du service public.

Un déficit en ressources humaines amène l'autorité de tutelle à renoncer à certaines activités malgré un intérêt manifeste. L'équipe doit également se recentrer sur le cœur des missions et maîtriser les temps de travail.

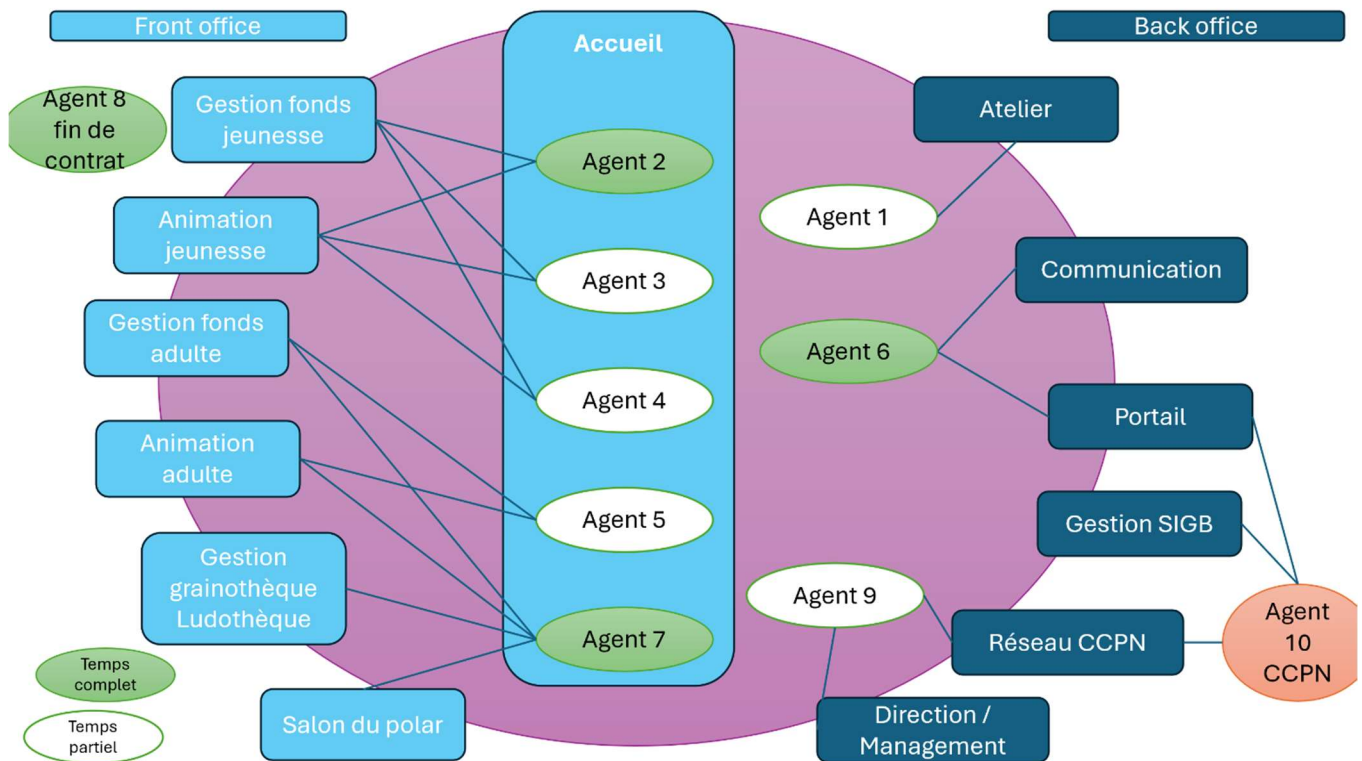
Enjeux majeurs

La période de transition et la prise en main du nouvel équipement va générer logiquement des surcharges de travail, des changements organisationnels, des évolutions de missions. C'est-à-dire, des volumes de travail en augmentation dans la plupart des segments d'activité. On peut considérer aujourd'hui, que l'équipe est réellement sous-dimensionnée pour traverser de tels changements sans porter atteinte au niveau de service rendu aux publics (avant, dans la transition et après), voire créer une déception à l'ouverture du nouvel équipement.

Le rôle de tête de réseau inscrit dans le cadre de PCSES de la CCPN nécessiterait un temps de travail spécifique. Il est à signaler que les autres médiathèques du réseau ne possèdent pas des équipes de professionnels. En effet, il s'agirait pour l'équipe de Nemours d'accompagner la lecture publique sur l'ensemble de la CCPN. Ce qui ne semble pas envisageable aujourd'hui.

On peut considérer que le sous-dimensionnement de l'équipe dans ces circonstances peut s'avérer une réelle mise en danger pour la future médiathèque d'une part, et, d'autre part, dans le développement du réseau de lecture publique de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

REPARTITION DES MISSIONS PRINCIPALES
TEMPS PLEINS / PARTIELS



Actuellement l'accueil, l'action culturelle et les acquisitions sont réparties de façon transversale parmi les agents.

- Un ETP est un poste contractuel (agent 2) qui sera pérennisé en juillet.
- Un second est également un poste contractuel mobilisé sur d'intenses périodes d'organisation du salon du polar (agent 7) – contrat en renfort d'activité qui s'achèvera en septembre 2024.

A ce jour, l'équipe de la bibliothèque n'est pas active dans la fonction ressource pour le réseau de la Communauté de Communes du Pays de Nemours même si la bibliothèque rayonne sur une partie de la CCPN.

La taille de l'équipe, le nombre de postes titularisés et de temps partiels importants constituent une des principales faiblesses de la bibliothèque.

Les bibliothèques aujourd'hui nécessitent des équipes formées et polyvalentes en pleine maîtrise des outils bibliothéconomiques et des savoir-faire métier, mais aussi une « colonne vertébrale » en terme de volume de temps de travail permettant de gérer concomitamment l'accueil, la bibliothéconomie et les actions culturelles. La bibliothèque ne répond pas à ces besoins aujourd'hui.

Cette fragilité se reporte sur le service public mais altère aussi la capacité à porter le projet du nouvel équipement et la fonction ressource pour le réseau.

23. Organisation et management

La direction en place depuis janvier 2023 a fait évoluer les outils et les pratiques managériales. La stratégie managériale consiste à compléter les compétences et atteindre un plus fort degré de polyvalence et de technicité.

- Des fiches de postes ont été rédigées en concertation avec les agents à la suite des entretiens annuels.
- Des réunions d'équipe hebdomadaires sont organisées tous les jeudis.
- Des travaux sont menés en groupes (portail, désherbage, ...).
- Un membre de l'équipe assiste aux réunions de réseau (à tour de rôle).
- Le plan de formation s'organise progressivement en coordination avec les formations de réseau dispensées par la MD77.

La stratégie managériale consiste notamment à accompagner les membres de l'équipe à compléter leurs domaines de compétence, porter des missions nouvelles et se préparer à être opérationnels dans la nouvelle médiathèque.

A ce jour l'organigramme reste classique avec un système de management direct. Même si le management instaure progressivement une polyvalence amenant les agents à appréhender plus largement leurs missions, la configuration restreinte de l'équipe ne permet pas de développer une véritable organisation transversale telle que pratiquée aujourd'hui dans les médiathèques.

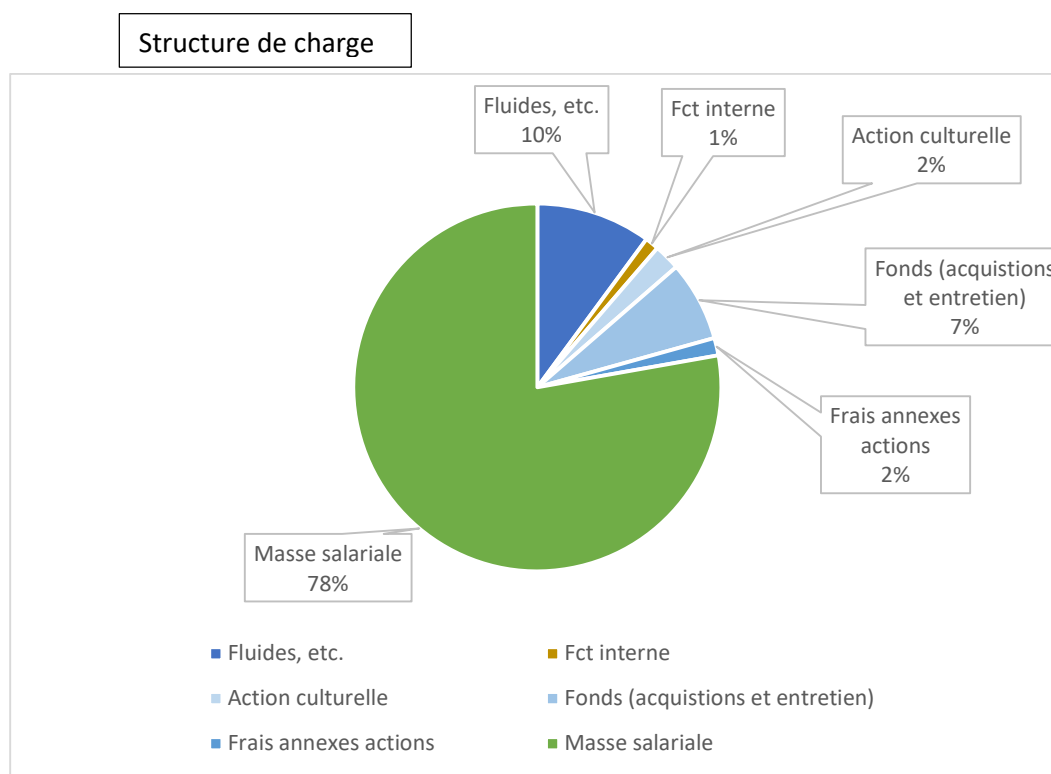
Formation

En 2023, 7 journées de formation ont été réparties pour 3 membres de l'équipe. Le sous-effectif de l'équipe ne permet pas aujourd'hui de mettre en place des formations tout en garantissant que le service au public soit assuré. Aussi, le volume de formation doit être maîtrisé en dépit des besoins.

En 2024, les formations seront concentrées sur la politique documentaire pour toute l'équipe et une formation dédiée à l'administration du portail est programmée en juillet 2024.

24. Moyens

Budget global de la bibliothèque de Nemours en 2023



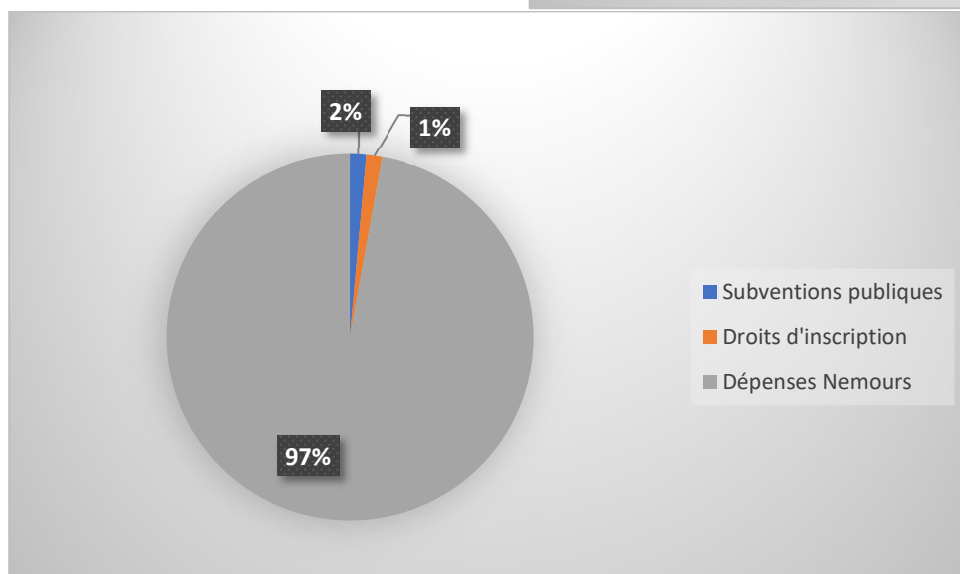
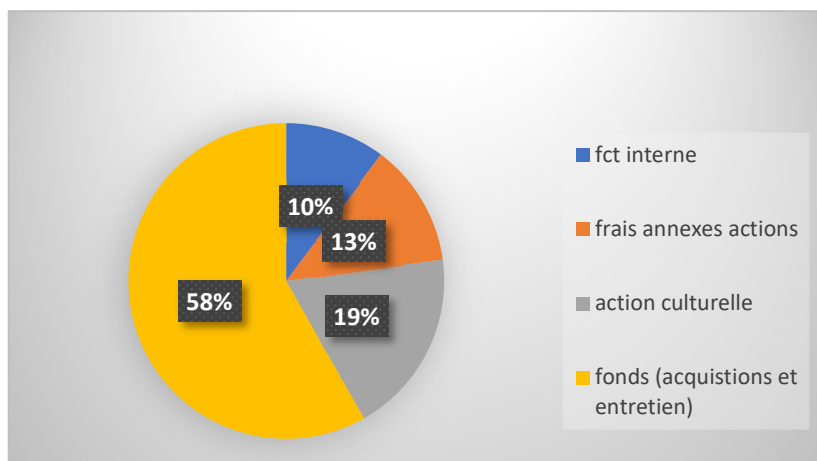
Charges par grandes catégories 2023	
Fluides, etc.	38 743 €
Fct interne	4 750 €
Action culturelle	8 400 €
Fonds (acquisitions et entretien)	26 000 €
Frais annexes actions	5 840 €
Masse salariale	298 400 €

Types de charges portées par la ville :

- Moyens de fonctionnement (charges bâtementaires, fluides, équipement, logiciels).
- Masse salariale.
- Budget d'activité.

Le budget d'activité de la bibliothèque oscille entre 46 000 € et 50 000 € depuis plusieurs années sans véritable évolution notable dans sa répartition.

Structure de ressources



Autres moyens

Moyens mis à disposition par le CD77 mobilisables directement :

- Fonds documentaire, revues professionnelles numériques et exposition (pour le moment peu mobilisé).
- Formations.

Moyens mutualisés avec la CCPN (prise en charge directe par la CCPN soutenue par la DRAC et le CD77) :

- Le SIGB et le portail (contrat d'hébergement, maintenance, accompagnement technique).
- Le fonds documentaire de l'ensemble du réseau.
- La prise en charge de certaines actions culturelles.
- Des formations réseau.

Moyens mis à disposition et facturés :

- ½ poste de direction par la CCPN.

Avec l'adoption du PCSES de la Communauté de Communes en 2023, certaines dépenses d'investissement et de fonctionnement ont été déportées vers cette dernière :

- SIGB
- Portail
- Actions culturelles
- Acquisitions de documents

Des nouveaux moyens pour l'ensemble de la CCPN et, par effet de mutualisation, pour la ville :

- Poste adjoint de direction qui coordonne le SIGB et le portail (paramétrage, suivi, accompagnement des agents et des bénévoles).
- Le portail préstructuré intégrant le catalogue de la bibliothèque de Nemours et prochainement un portail sur mesure avec des nouvelles fonctionnalités.
- Certaines actions culturelles : rencontres d'auteurs, expositions, contes, résidences d'auteurs...

Depuis 2022, la bibliothèque fonctionne à moyens constants. Le volume budgétaire d'activité est bien dimensionné. Cependant, afin d'atteindre le quota de documents requis dans le cadre du bassin de vie, le budget acquisition devrait être augmenté. Il pourrait faire l'objet d'une demande de DGD dans le cadre des acquisitions.

Certains éléments seront amenés à évoluer dans le cadre de l'exploitation du nouveau bâtiment (fluides, équipements.) - cf. prévisionnel mission AMO.

Il a été précisé précédemment que 2 postes à temps complet au moins, sont manquants pour faire fonctionner la bibliothèque actuelle sans tenir compte du nombre important de temps partiel qui nécessiteraient d'être complétés.

Des nouvelles options de management sont affirmées depuis une année dans le but d'amener l'équipe à gérer un équipement plus important et des missions plus larges tout en maîtrisant les volumes de travail.

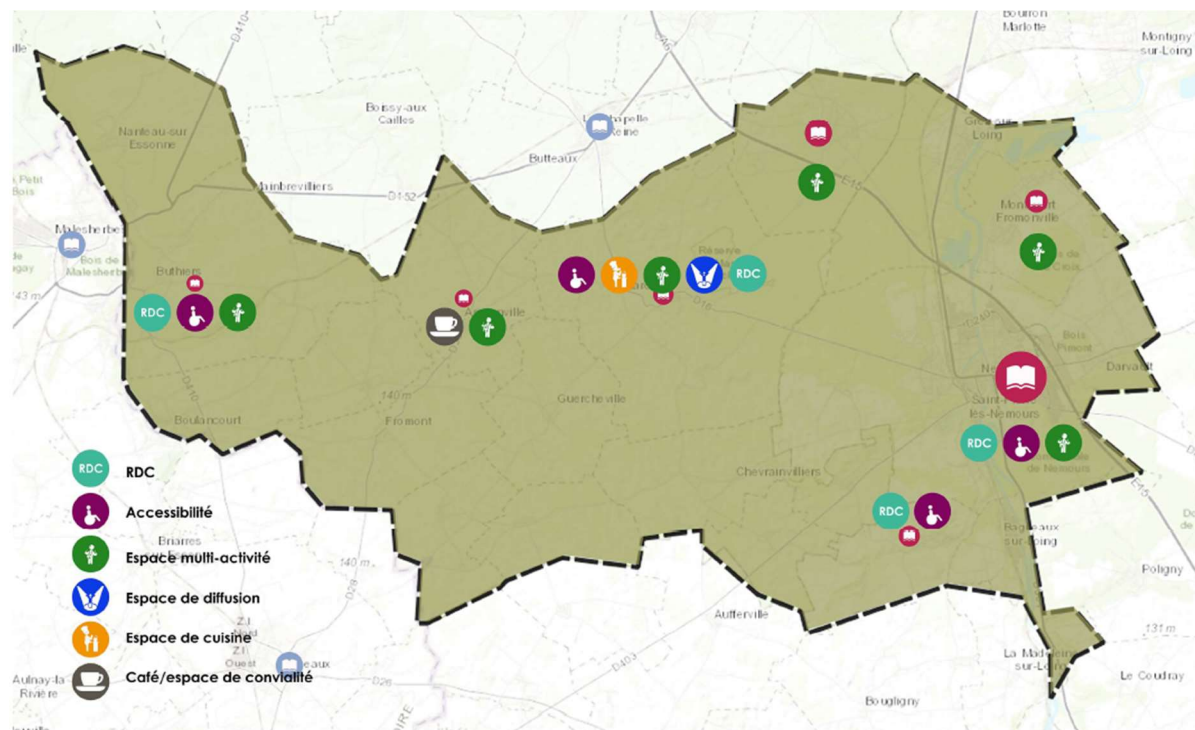
Le fonctionnement en réseau avec l'appui de la DRAC et du CD77 auprès de la CCPN allègent indirectement (et partiellement) les charges de la ville et permettent d'apporter progressivement une meilleure qualité de service.

C. LE PCSES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NEMOURS

La CCPN a adopté la compétence de « mise en réseau informatique des structures de lecture existantes » en 2019. Avec l'accompagnement de la DRAC et de la Médiathèque Départementale, la mise en œuvre de cette décision a conduit la CCPN à développer sa politique en la matière, se doter de compétences (1,5 postes à ce jour) et adopter en 2023 un PCSES afin de réaliser un diagnostic approfondi, définir des objectifs et une stratégie déclinée dans un plan d'action.

1. Grandes caractéristiques de la lecture dans la CCPN

Le territoire de la CCPN est marqué par sa ruralité avec des communes de petite taille, des moyens restreints et un déficit global concernant les médiathèques au regard des principaux indicateurs de lecture publique (surface, fonds documentaire, nombre de professionnels qualifiés, accessibilité, action culturelle, etc.) (cf. : PCSES de la CCPN). En dehors de la bibliothèque de Nemours, le territoire compte 6 médiathèques, toutes animées par des bénévoles qui font preuve d'un engagement sans faille pour œuvrer afin de mettre en place des actions culturelles de grande qualité. Le manque de moyens financiers a toutefois conduit les médiathèques vers des pratiques collaboratives avec le tissu associatif et une diversification des usages. Il est à noter que l'offre de lecture publique n'atteint pas un seuil satisfaisant en termes d'offre pour l'ensemble de la population intercommunale.



Dans cet environnement, la bibliothèque de Nemours a une place importante car elle dispose d'une équipe professionnelle avec des compétences alors que certains moyens peuvent faire défaut hors de Nemours. Toutefois, dans ce domaine, la dimension de ressource n'est pas encore opérante : l'équipe

de Nemours n'étant au contact des bénévoles du réseau que sous l'impulsion de la direction/coordination du réseau. Par ailleurs, le déficit de moyens humains engendre un repli des activités vers Nemours.

2. Eléments principaux du PCSES

La mise en place récente du PCSES se développe avec un engagement fort de la CCPN et les soutiens francs de la Médiathèque Départementale et de la DRAC sur le plan financier et en termes d'accompagnement et d'ingénierie.

On peut noter des avancées significatives par :

- L'ouverture de deux postes qualifiés, occupés par des professionnelles expertes très actives (1 poste partagé avec la commune de Nemours).
- Des projets de réhabilitation et d'équipement de plusieurs médiathèques du territoire.
- Des réunions de réseau régulières.
- L'équipement des bibliothèques en postes informatiques, la mise en place d'un SIGB commun.
- La formation des bénévoles et des agents.
- La mise en place d'un portail commun.
- Des actions culturelles.
- La conduite d'une résidence d'écrivain.
- Des acquisitions de documents.

La lecture publique est considérée comme un élément structurant à l'échelle de la CCPN et elle engage une transversalité au sein même des services.

Le CTL associant la CCPN, la DRAC et le Conseil Départemental fixe trois axes majeurs pour la période 2021-2024 :

- Objectif 1 : Susciter une dynamique de développement de la lecture à l'échelle de la CCPN, socle d'une politique incluant tous les publics.
- Objectif 2 : Renforcer l'attractivité des bibliothèques et consolider en développant le projet d'un réseau multipolaire.
- Objectif 3 : Favoriser l'accès à une offre de service diversifiée et équilibrée à l'échelle du territoire (création ou réhabilitation de nouveaux équipements).

D1. Calendrier des actions

ACTIONS	2023	2024	2025	2026
	CTL			
1.1 Renforcer l'équipe réseau				
1.2 Mettre en place un plan de formation				
2. Mettre en œuvre un portail web <i>Harmoniser les règlements - permettre à chaque inscrit d'emprunter dans n'importe quel lieu</i>				
3. Renforcer l'offre d'animation				
4.1. Construire de nouveaux équipements				
<i>Fay les Nemours</i>				
<i>Montcourt Fromonville</i>				
<i>Gretz s/Loing</i>				
<i>Nemours</i>				
4.2. Renforcer les collections du territoire	programmation	études Moe	travaux	travaux
4.3. Mettre en place la circulation des documents sur le territoire				
5. Construire une offre numérique mobile				
<i>Recrutement du médiateur</i>				
<i>Acquisition du matériel</i>				

3. Rôle de la bibliothèque de Nemours

La bibliothèque de Nemours est désignée « tête de réseau » dans le cadre de la stratégie adoptée par le conseil communautaire. Depuis un an, un membre de l'équipe de Nemours assiste à tour de rôle aux réunions de réseau ce qui permet de tisser du lien entre l'équipe de Nemours et les bénévoles impliqués à l'échelle de la CCPN.

Accessoirement, la bibliothèque est aussi lieu pour le dépôt des prêts de la Médiathèque Départementale à l'intention des médiathèques du réseau.

Aujourd'hui, cette position doit être définie plus en détail afin de contribuer au développement de la lecture pour l'ensemble du territoire. En effet, tant sur le plan des politiques documentaires, des techniques métiers et notamment de l'action culturelle, l'équipe de la bibliothèque peut s'avérer une ressource importante. Toutefois, cette position peut se heurter à plusieurs freins :

- La faiblesse des moyens de façon générale et notamment des moyens humains.
- Le réseau de partenaires historiques de la bibliothèque situé quasi entièrement dans le bassin de vie nemourien.
- Le périmètre géographique de l'action de l'équipe qui aujourd'hui est politiquement contraint à la ville.
- Le cadrage conventionnel entre la CCPN et la commune est encore à réaliser pour formaliser les objectifs, les méthodes et les moyens.

Les compétences référentiel métier sont aujourd'hui principalement concentrées à la CCPN. Ce qui nécessitera de bien définir la répartition des missions ressources entre la CCPN et la bibliothèque dans ces domaines.

La direction travaille à raison de 0,5 ETP pour la bibliothèque de Nemours, ce qui facilite la fluidité, la réactivité et la cohérence entre les Médiathèques du Pays de Nemours et la bibliothèque. La direction adjointe en charge notamment des outils de gestion informatique du réseau travaille pour l'ensemble des Médiathèques du Pays de Nemours.

Remplir des missions de ressources pour les Médiathèques du Pays de Nemours nécessitera une culture de réseau qui doit être développée plus avant au sein de l'équipe.

Le PCSES de la Communauté de Communes du Pays de Nemours se déploie et porte ses premiers fruits tant dans les communes rurales que sur les outils numériques partagés. A ce jour, il est trop tôt pour en mesurer pleinement les effets positifs, mais les premiers éléments sont particulièrement probants.

Dans les différents chapitres, les problématiques à résoudre communément (CCPN + commune) sont citées comme par exemple sur les fonds documentaires. Dans certains domaines l'équipe de la bibliothèque de Nemours possède également des savoir-faire et monte en compétence dans d'autres domaines. La circulation de ces compétences est un enjeu fort pour la CCPN et pour son territoire.

Cependant, la capacité de mise en place d'une dynamique Nemours/CCPN est confrontée à plusieurs obstacles : les moyens, la culture du réseau, l'harmonisation des positions.

D. Analyse globale et enjeux GRILLE D'ANALYSE (FFOM)

Points forts	Points faibles
<p>Accès/Visibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation dans la ville et environnement • Identification de la bibliothèque <p>Service</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscrits et fréquentation • Accueil et proximité avec le public • Savoir-faire en animation et en action culturelle + action en direction des publics éloignés/empêchés • Salon du Livre de Nemours et participation aux événements culturels • Réseau et savoir-faire partenarial • Qualité des outils de communication <p>Organisation/outils</p> <ul style="list-style-type: none"> • Energie de l'équipe et du management • Créativité de l'équipe • Mise en place du SIGB/Portail • Plan de formations en développement • Socle de budget stable 	<p>Accès/outils centraux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès peu visible actuellement • Taille de la bibliothèque actuelle trop petite • Fonds documentaires trop restreint <p>Equipe, métier, service public</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains trop restreints (fragilité chronique) • Maîtrise technique de bibliothéconomie, équilibre à trouver entre gestion du fonds, action culturelle et numérique <p>Spécificité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conservation, signalement et mise en valeur du fonds patrimonial • Axes et offre numérique non travaillée <p>Réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'implication et culture- réseau faibles • Gouvernance et outils réseau CCPN / commune <p>Mission</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie des publics à déterminer sur tous les segments • Outils de pilotage ciblés à élaborer
Opportunités	Menace/risques
<p>Méthodes, métiers et management</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet managérial en évolution (outils et méthodes internes) • Formation de l'équipe y compris avec le réseau • Résorption des problématiques de bibliothéconomie à moyen termes <p>Nouvelles dynamiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de nouveau bâtiment • SIGB • Nouveau portail <p>Dimension politique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonne écoute politique et des services de la commune • Appui et écoute des services de l'Etat et de la médiathèque départementale <p>Réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> • CTL et PCSES qui cadre les objectifs à l'échelle de la CCPN et des savoir-faire au sein de la bibliothèque à faire rayonner dans le réseau • Partage de poste CCPN / commune • Soutien du CD77 et Schéma Départemental 	<p>Alignement politique – service public</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à aligner les échelons techniques sur le projet politique de lecture publique • Veiller à aligner projet managérial et organisation lors des changements à venir <p>Alignement Réseau / Bibliothèque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonction tête de réseau à définir clairement • Scinder les expertises entre la CCPN et la bibliothèque <p>Rayonnement et missions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Point d'attention : « renfermer » le projet sur le nouvel équipement • Décrochage : projet de bâtiment / équipe / usagers • Différence de qualité entre l'équipement et le niveau de service • Veiller à s'adresser à toutes les catégories de population

III. ENJEUX ET ORIENTATIONS

Introduction :

La loi Robert du 21 décembre 2021 précise les missions des bibliothèques et leurs principes d'action fondamentaux :

« Les bibliothèques ont pour mission de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture. » (article 1)

Les bibliothèques relevant des collectivités territoriales prennent ainsi leur part des missions fondamentales dans le champ de la culture :

« Elles conçoivent et mettent en œuvre des services, des activités et des outils associés à leurs missions ou à leurs collections. » (article 1, suite)

Et agissent au service du :

« ... pluralisme des courants d'idées et d'opinions, d'égalité d'accès au service public et de mutabilité et de neutralité du service public. » (article 1, suite)

La bibliothèque de Nemours développe aujourd'hui une offre de lecture publique à l'échelle de la commune et du bassin de vie nemourien. À ce titre, elle a pour mission principale de développer la lecture auprès de la population avec une offre représentant la diversité éditoriale et la variété des supports. En tant qu'acteur culturel de proximité, la bibliothèque multiplie les dispositifs d'accès à la culture et veille à réduire les inégalités d'accès à la lecture. Ce travail s'incarne par de multiples activités soutenues par la commune dans le cadre d'une politique culturelle portée par les élus au bénéfice des publics. Celle-ci vise à développer l'attractivité de la commune de Nemours. Dans cette démarche, le bâtiment de la bibliothèque va faire l'objet d'une réhabilitation doublée d'un agrandissement significatif. Ainsi l'ensemble du service de lecture publique va s'en trouver modifié.

La bibliothèque fait partie du réseau de lecture publique de la Communauté de Communes du Pays de Nemours où elle est la seule bibliothèque composée d'une équipe de professionnels. Elle constitue de ce point de vue une ressource importante du territoire. Ainsi, dans le cadre du réseau intercommunal et du Contrat Territoire-Lecture 2021-2024 signé entre la CCPN, l'Etat/DRAC et le Conseil Départemental de la Seine-et-Marne, la bibliothèque de Nemours est identifiée comme la « tête de réseau ».

Le présent PCSES a aussi pour objectif de décliner le Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social adopté par la Communauté de Communes du Pays de Nemours à l'échelon de la bibliothèque de Nemours. À termes, le PCSES doit permettre de connecter pleinement la bibliothèque au réseau et contribuer à favoriser l'accès à la lecture publique sur l'ensemble du territoire de la CCPN.

Les orientations de PCSES de la bibliothèque de Nemours présentées ci-après doivent répondre à cette double vocation de la bibliothèque de Nemours :

- Assurer une mission de lecture publique adaptée aux besoins des publics.
- Accompagner la consolidation du réseau des Médiathèques du Pays de Nemours.

Pour dessiner ces orientations qui ont pour ambition de fixer un horizon à moyen et à long termes, une première partie d'étude (diagnostic) a été présentée au comité de pilotage le 11 mars 2023. 10 enjeux ont été identifiés, 6 orientations ont été structurées déclinées en sous-orientations. Cet ensemble fait l'objet de fiches actions. L'ensemble finalisé (diagnostic, enjeux, orientations, fiche-action) sera présenté à l'adoption du Conseil Municipal de Nemours.

A. ENJEUX

10 enjeux répartis en 5 secteurs traduisent les problématiques de la bibliothèque dégagées lors du diagnostic :

Projet et équipement → *Adapter et définir les contours des services rendus aux publics*

Fixer les cadres, les horizons et les trajectoires en termes de moyens

- Enjeu 1 : Identifier les besoins, définir les services et préfigurer les services dans la nouvelle médiathèque.
- Enjeu 2 : Aligner, finaliser le projet politique et le projet de service (mettre en concordance les objectifs, les méthodes et les moyens).

Technique → *Ajuster les moyens et les compétences avec la future médiathèque*

- Enjeu 3 : Remédier aux points de fragilité (outils et compétences de bibliothéconomie / conditions de conservation, signalement et mise en valeur du fonds patrimonial).
- Enjeu 4 : Renforcer les moyens (humains et financiers) dans une trajectoire menant à l'ouverture du nouvel équipement.

Management → *Renforcer les moyens et les savoir-faire*

- Enjeux 5 :
 - Prolonger les évolutions managériales (outils et positionnement dans les services).
 - Renforcer les compétences et la polyvalence au sein de l'équipe.

Projet → *S'appuyer sur les points forts, conserver les publics acquis, aller à la rencontre de nouveaux publics*

- Enjeux 6 :
 - Orienter et valoriser les points forts de la bibliothèque d'aujourd'hui, les compléter dans le sens d'un service d'une plus grande qualité aux publics.
 - Fidéliser et élargir les publics par une politique d'accueil.

Stratégies → *Renforcer les stratégies internes et externes*

- Enjeu 7 : Formuler la politique des publics, renforcer les liens centre-ville / quartiers, et développer les synergies avec les acteurs de la commune et de la Communauté de Communes.
- Enjeu 8 : Répartir clairement les « fonctions ressources » entre la CCPN et la médiathèque tête de réseau.
- Enjeu 9 : Etablir un schéma de gouvernance de la lecture publique et associer les élus et les usagers plus largement autour des objectifs de la lecture publique.
- Enjeu 10 : Se doter de nouveaux outils de pilotage pour suivre les trajectoires choisies.

B. PLAN GENERAL DES ORIENTATIONS

Les orientations proposées permettent d'organiser le PCSES autour d'objectifs généraux avec :

- Des actions amorcées à développer ou finaliser, (surlignées en gris)
- Des réalisations en place (surlignées en bleu)
- Des actions complémentaires (à initier)

Elles doivent permettre de répondre à l'ensemble des enjeux cités précédemment. Elles sont déclinées en objectifs généraux et transversaux. Elles visent des objectifs à atteindre sur plusieurs années et plusieurs phases. Une feuille de route est présentée avec les échéances.

ORIENTATION 1

STRUCTURER LA POLITIQUE DES PUBLICS

Des ambitions pour la médiathèque de Nemours

Il s'agit de mettre en œuvre un service de lecture publique permettant aux publics d'accéder à la diversité de la production éditoriale. La médiathèque sera un lieu d'accès à la connaissance, à l'éducation et plus largement à la culture pour les publics de la ville.

L'orientation 1 vise à développer l'accès à la médiathèque en supprimant les freins et en s'appuyant sur sa connaissance des publics. Elle organise des réponses au plus près des besoins de tous les publics et renforce son rôle de passeur de culture.

Objectif général 1 : Une médiathèque attentive à tous les publics et aux freins à l'accès.

- Objectifs opérationnels :
 1. Connaître les publics
 2. Elaborer une réponse
 3. Prioriser les actions/adapter le service et développer l'offre
 4. Accueillir sans discrimination et faciliter l'accès

Objectif opérationnel 1 : Connaître les publics

Action 1 : Suivre le tableau de bord des statistiques des publics pluriannuel

Action 2 : Identifier les non-usagers, leurs besoins, les traduire en termes de service public, élaborer des réponses

Objectif opérationnel 2 : Faire évoluer l'offre

Action 3 : Mettre en place une politique documentaire (à l'échelle de la CCPN)

Accusé de réception en préfecture
077-217703339-20240919-D-2024-90-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2024

Action 4 : Définir la stratégie pluriannuelle d'action culturelle et d'animation pour tous les publics

Objectif opérationnel 3 : Prioriser les actions/adapter et développer l'offre

Action 5 : Organiser l'accueil (horaires, prêt-retour/conseil et orientation)

Action 6 : Définir les modalités d'accès et offres de service de la médiathèque

Action 7 : L'offre numérique dans toutes ses dimensions

Action 8 : Mettre en place la ludothèque

Action 9 : Définir les actions hors-les-murs

Action 10 : Mettre en place une démarche qualité service auprès des publics

Objectif opérationnel 4 : Accueillir sans discrimination et faciliter l'accès

Action 11 : Améliorer la communication et la signalétique (intérieure et extérieure)

Action 12 : Mettre en place un portail plus adapté et ergonomique

Action 13 : Mettre en place la gratuité pour tous et adopter la carte unique (au 1^{er} septembre 2024)

Action 14 : Développer des dispositifs d'accès à la lecture pour les publics empêchés et éloignés

ORIENTATION 2

METTRE EN PLACE UN SERVICE DE LECTURE PUBLIQUE DANS LE NOUVEL EQUIPEMENT

Des ambitions pour la médiathèque de Nemours

La réhabilitation/construction du nouveau bâtiment va permettre de moderniser le service rendu aux publics. Pour cela, des outils et des moyens seront déployés avec pour ambition de porter un projet de médiathèque répondant aux besoins actuels et s'adaptant à l'évolution des pratiques culturelles.

L'orientation 2 vise à décrire l'ensemble des moyens à mettre en place dans la nouvelle médiathèque.

Objectif général 2 : Une médiathèque performante, accueillante en phase avec le projet de la commune et du territoire

- Objectifs opérationnels :
 1. Ajuster le service au nouvel équipement
 2. Développer les moyens humains et financiers
 3. Renforcer la culture professionnelle et les compétences techniques
 4. Ajuster l'organisation
 5. Conserver et signaler le fonds patrimonial

Objectif opérationnel 1 : Ajuster le service au nouvel équipement

Action 15 : Développer, diversifier, organiser et valoriser les fonds

Action 16 : Définir l'action culturelle dans les murs

Action 17 : Définir les autres services

Action 18 : Créer et exploiter une identité visuelle

Objectif opérationnel 2 : Développer les moyens humains et financiers

Action 19 : Mettre en place une trajectoire de développement des moyens humains

Action 20 : Mettre en place une trajectoire de développement des moyens de fonctionnement

Objectif opérationnel 3 : Renforcer la culture professionnelle et les compétences techniques

Action 21 : Renforcer la maîtrise technique des outils bibliothéconomiques et informatiques

Objectif opérationnel 4 : Ajuster l'organisation

Action 22 : Trouver le juste équilibre entre spécialisation et polyvalence

077-217703339-20240919-D-2024-90-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2024

Action 23 : Se donner les moyens de développer les compétences

Objectif opérationnel 5 : Conserver et signaler le fonds patrimonial

Action 24 : Sauvegarder le fonds et améliorer les conditions de conservation pour garantir la pérennité du fonds

Action 25 : Signaler le fonds

Action 26 : Mettre en place un plan de sauvegarde

Action 27 : Recruter un agent

ORIENTATION 3

S'INSCRIRE DANS LE PCSES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NEMOURS

Des ambitions pour la médiathèque de Nemours

La médiathèque de Nemours deviendra à terme tête de réseau et ressource des Médiathèques du Pays de Nemours. A ce titre, elle concentrera des savoir-faire qui seront partagés avec le réseau. Elle pourra initier des actions pour l'ensemble du territoire intercommunal et constituera un socle de ressource pour les bibliothécaires bénévoles et par conséquent pour la population intercommunale.

L'orientation 3 vise à positionner la médiathèque de Nemours dans le réseau afin qu'elle puisse jouer un rôle moteur pour l'ensemble des Médiathèques du Pays de Nemours.

Objectif général : Une Médiathèque de référence pour le réseau

- Objectifs opérationnels :
 1. Définir le double rôle de la médiathèque et ses moyens
 2. Affirmer les coopérations inter-médiathèques du Pays de Nemours

Objectif opérationnel 1 : Définir la double mission de la médiathèque et ses moyens

Action 28 : Formuler les contours de l'action de la médiathèque dans le cadre communal et intercommunal

Action 29 : Renforcer les moyens consacrés

Objectif opérationnel 2 : Affirmer les coopérations inter-médiathèques du Pays de Nemours

Action 30 : Favoriser les interactions entre les médiathèques

Action 31 : Organiser le partage des savoir-faire

Des ambitions pour la médiathèque de Nemours

La médiathèque de Nemours aura pour ambition de devenir un acteur central et rayonnant de la culture à Nemours. Elle devra tisser un maillage solide sur le plan institutionnel et avec les acteurs selon ses priorités stratégiques.

Objectif général 4 : Une médiathèque qui développe une offre culturelle forte et des synergies sur le territoire

- Objectifs opérationnels :
 1. Définir une stratégie des partenariats et les structurer
 2. Valoriser les savoir-faire de la médiathèque
 3. Préciser la circulation entre la médiathèque de centre-ville et les quartiers
 4. Valoriser et communiquer sur la médiathèque : un service public dans la ville
 5. Favoriser l'accès et mettre en valeur le fonds patrimonial

Objectif opérationnel 1 : Définir une stratégie des partenariats et les structurer

Action 32 : Définir les complémentarités dans le cadre de la stratégie de la commune

Action 33 : Structurer les partenariats d'aujourd'hui avec des outils de pilotage

Action 34 : Initier de nouveaux partenariats et décliner la politique des publics avec de nouveaux partenaires

Objectif opérationnel 2 : Valoriser les savoir-faire de la médiathèque

Action 35 : Inscrire les savoir-faire de la médiathèque au cœur des partenariats

Action 36 : S'assurer des moyens pour porter l'évènementiel (ressources humaines)

Objectif opérationnel 3 : Préciser la circulation des actions entre la médiathèque de centre-ville et les quartiers

Action 37 : Mettre en place une offre adaptée

Action 38 : Mettre en œuvre des actions pour les publics des différents quartiers

Action 39 : Moderniser l'accueil aux publics par une démarche qualité

Objectif opérationnel 4 : Valoriser et communiquer : la médiathèque, un service public dans la commune

Action 40 : Déployer une stratégie de communication

Objectif opérationnel 5 : Favoriser l'accès et mettre en valeur le fonds patrimonial

Action 41 : Déployer les dispositifs de valorisation et de communication

ORIENTATION TRANSVERSALE 5 :

CONFORTER LES OUTILS DE PILOTAGE ET LE FONCTIONNEMENT

Des ambitions pour la médiathèque de Nemours

À travers la mise en place d'outils, la médiathèque de Nemours aura pour ambition de fluidifier les fonctionnements politiques, stratégiques et managériaux.

Objectif général 5 : Fluidifier les fonctionnements internes

- Objectifs opérationnels :
 1. Prolonger la mise en place d'outils managériaux et organisationnels
 2. Faire évoluer l'organisation et accompagner l'équipe
 3. Développer une culture de l'évaluation
 4. Veiller au partage de la culture d'équipe
 5. Renforcer les cadres et outils de pilotage politique

Objectif opérationnel 1 : Prolonger la mise en place d'outils managériaux et organisationnels

Action 42 : Poursuivre et compléter la dynamique engagée

Objectif opérationnel 2 : Faire évoluer l'organisation et accompagner l'équipe

Action 43 : Fixer les perspectives, recruter et accueillir

Objectif opérationnel 3 : Développer une culture de l'évaluation

Action 44 : Mettre en place les outils d'évaluation

Objectif opérationnel 4 : Veiller au partage de la culture d'équipe

Action 45 : Reformuler les bases d'engagement de l'équipe en vue de la mise en place de la future médiathèque

Objectif opérationnel 5 : Renforcer les cadres et outils de pilotage politique

Action 46 : Mettre en place des outils de consolidation des relations entre la Communauté de Communes du Pays de Nemours et la commune

DISPOSITION TRANSVERSALE 6 :

PREPARER LA PERIODE DE BIBLIOTHEQUE PROVISOIRE

Des ambitions pour la bibliothèque de Nemours

Durant la période de transition, la bibliothèque sera confrontée à deux défis : assurer la continuité du service public et préparer les services de la nouvelle médiathèque.

Objectifs généraux : Gérer l'activité pendant les travaux et préparer l'ouverture de la nouvelle médiathèque

- Objectifs opérationnels :
 1. Communiquer
 2. Identifier les impacts
 3. Elaborer des réponses
 4. Préparer le service dans la nouvelle médiathèque

Objectif opérationnel 1 : Communiquer

Action 47 : Elaborer un discours et une charte graphique

Action 48 : Déployer un plan de communication

Objectif opérationnel 2 : Identifier les impacts

Action 49 : Elaborer une solution transitoire à l'échelle de la commune

Action 50 : Identifier les impacts et élaborer les solutions pour la « bibliothèque provisoire »

Objectif opérationnel 3 : Elaborer des réponses

Action 51 : Choisir et inventer des solutions

Objectif opérationnel 4 : Préparer le service dans la nouvelle médiathèque

Action 52 : Constituer le fonds de la nouvelle médiathèque

IV. FEUILLE DE ROUTE

A. ORIENTATION 1 : STRUCTURER LA POLITIQUE DES PUBLICS

1. Objectif opérationnel 1 : Connaître les publics

Action 1 : Suivre le tableau de bord des statistiques pluriannuel des publics

La médiathèque s'adresse à toutes les catégories de population. La connaissance de celles-ci et de leurs pratiques est essentielle afin d'orienter les activités.

La bibliothèque dispose déjà d'une connaissance de ses publics par un décompte manuel du nombre des entrées, et un suivi statistique des différentes catégories d'inscrits et d'emprunteurs. Il s'agira de compléter les informations et de construire une analyse partagée du suivi des publics.

Le suivi statistique permet aujourd'hui de connaître les tranches de population par âge et provenance pour les inscrits actifs, en distinguant les communes d'habitations et les quartiers pour Nemours. Toutefois, cette connaissance pourra être complétée (*âges, provenances, situation, services utilisés, types d'activités pratiquées auprès de la bibliothèque*) :

- En étant appliquée de façon systématique (aujourd'hui certaines données ne sont pas toujours remplies).
- En introduisant progressivement des informations socio-économiques, sans obligation dans le cadre du RGPD (niveau d'études, situation de famille, ...).
- En mettant en place un compteur automatique à l'entrée de la future médiathèque.
- En effectuant des bilans qualitatifs et quantitatifs des animations.
- En travaillant le suivi de l'évolution des publics.
- En utilisant l'outil de statistiques Matomo afin de connaître les activités des publics sur le portail des Médiathèques du Pays de Nemours.

A compter de l'ouverture de la médiathèque, une enquête numérique pourrait être lancée tous les 3 ans pour mesurer l'évolution générale des pratiques et l'impact sur les publics de la commune.

Action 2 : Identifier les non-usagers, leurs besoins, les traduire en termes de service public et élaborer des réponses

La bibliothèque a une connaissance de ses publics qui reste à compléter dans certains domaines (cf. Action 1). Cet objectif s'inscrit dans une vision communale : les services centraux de la mairie et les agents de la bibliothèque doivent pouvoir identifier les catégories de publics et croiser les informations afin de mettre en place une véritable stratégie concertée de conquête des publics (non-usagers et non-lecteurs).

D'après le diagnostic, le volume de fréquentation de la bibliothèque est satisfaisant ; les enjeux éducatifs et sociaux de la commune restent néanmoins un axe majeur à prioriser. C'est pourquoi il est important de ménager trois modalités complémentaires :

- Être attentif à l'aspect d'accessibilité, l'ouverture à tous et l'adaptation à de nombreuses pratiques conviviales dans la future médiathèque ; dimension qui devra constituer un des premiers critères pour les orientations architecturales.
- Être attentif à déployer une offre et des actions dans la nouvelle médiathèque à destination des non-lecteurs et des non-usagers.
- Aller vers les publics les plus éloignés en mettant en place une stratégie « hors-les-murs » et inscrite dans la continuité des activités de la médiathèque.

Ces deux derniers éléments nécessitent :

- De travailler avec les services dédiés, les acteurs sociaux et tous les relais mobilisables à travers des accords à long terme (convention de développement de la lecture, mise en place d'une année de la lecture dans un quartier en s'appuyant sur des acteurs, des collectifs ou des services).
- D'amener l'équipe à intervenir légitimement sur des actions innovantes « hors-les-murs » dans le cadre d'une stratégie définie.
- De proposer des formations sur les sujets pré-cités et participer à des journées professionnelles pour les membres concernés de l'équipe (ce qui nécessite la stabilisation et l'augmentation des effectifs et une organisation adaptée).
- D'effectuer régulièrement des bilans des actions pour en mesurer l'impact et de les réajuster, si besoin.

2. Objectif opérationnel 2 : Faire évoluer l'offre

Action 3 : Mettre en place une politique documentaire (à l'échelle de la CCPN)

Accusé de réception en préfecture
077-217703339-20240919-D-2024-90-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2024

« Ouvertes à tous les membres, sans distinction d'âge, de sexe, de religion, de langue, de situation sociale ou de niveau d'instruction »¹, les bibliothèques ont pour mission de rendre accessibles les différents moyens d'information, de formation, de culture et de loisirs. La nouvelle médiathèque proposera aux usagers une véritable expérience culturelle en mettant à disposition des ressources attractives et de qualité, en promouvant l'accès à l'information, en facilitant les apprentissages de toute nature, et en encourageant la fréquentation individuelle et familiale.

Aujourd'hui les documents des Médiathèques du Pays de Nemours sont rassemblés au sein d'un catalogue unique, partagé et accessible à l'ensemble des publics via un portail. Dans la continuité de cet outil central, la réflexion sur la politique documentaire à l'échelle intercommunale, accompagnée par la Médiathèque départementale, est en cours à l'intention de l'équipe de la bibliothèque de Nemours et des bénévoles du réseau intercommunal (depuis mars 2024).

Le travail stratégique sur le fonds documentaire doit se poursuivre en tenant compte des éléments suivants :

- Le volume du fonds de la bibliothèque de Nemours doit augmenter pour l'ouverture de la médiathèque afin d'atteindre les standards attendus soit 43 000 documents.
- Le fonds patrimonial devra, dès que les conditions le permettront, intégrer l'offre de la médiathèque et être valorisé auprès des publics.
- La politique documentaire à l'échelle intercommunale devra tenir compte de la répartition géographique, sociodémographique, socioéconomique et socioéducative sur le territoire. La politique documentaire devra être articulée sur :
 - Une offre nemourienne pour les missions de proximité de la bibliothèque, tenant compte notamment des publics de la ville et de priorités établies (cf. objectif opérationnel 1) pour aller vers une offre diversifiée tant dans les contenus que par les supports proposés.
 - Une offre intercommunale afin de jouer la complémentarité et la circulation sur le territoire élargi de la CCPN.

Les collections resteront au cœur de l'offre avec un souci de cohérence, d'actualisation et d'adaptation des contenus aux besoins des usagers et aux questions de société. Elles croiseront différents supports physiques et numériques et s'appuieront sur un bon équilibre entre œuvres médiatisées, plébiscitées par le grand public et propositions de découverte. Elles seront représentatives des valeurs qui président aux missions des bibliothèques : citoyenneté, diversité, inclusion, compréhension du monde, émancipation, formation tout au long de la vie, etc

Les collections relatives aux axes prioritaires feront l'objet d'une attention particulière, ce sera notamment le cas pour :

- Le fonds jeunesse (lecture, fonds éducatif, etc.) qui sera articulé avec une activité importante d'accueil des classes et aussi des familles
- Le fonds sur la biodiversité qui sera complété par une grainothèque et permettra de développer le volet existant dans ce domaine

¹ [1] Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique, 1994

Action 4 : Définir la stratégie pluriannuelle d'action culturelle et d'animation pour tous les publics

Au regard des publics et des priorités retenues (objectif opérationnel 1) et en articulation avec la politique documentaire (objectif opérationnel 2), une stratégie d'action culturelle pluriannuelle sera organisée en visant les usagers et les non-usagers, les lecteurs et les non-lecteurs.

Priorité / premier axe :

La commune a clairement énoncé une volonté de développer une offre en direction du public jeunesse et notamment du milieu scolaire. L'accueil des classes au sein de la médiathèque sera une activité importante.

Par ailleurs, le recours à des résidences d'auteurs, illustrateurs en lien avec des établissements scolaires permettront de travailler les questions de lecture de manière plus approfondie auprès du public jeunesse. Le budget d'action culturelle devra être déployé dans ce sens.

Concernant les écoles maternelles et élémentaires :

Promouvoir la lecture plaisir pourra sous-tendre les actions de la médiathèque avec différentes modalités :

- La sélection d'ouvrages aux formats originaux (malle thématique), les visites scénarisées sur place en passant par des propositions de séances d'ateliers thématiques. L'offre sera restructurée sous forme de parcours adaptés à chaque niveau, ou insérés dans les dispositifs d'EAC (éducation culturelle et artistique).
- La systématisation des accueils de groupe d'une même tranche d'âge sera maintenue.

Concernant les collèges et les lycées :

L'offre sera construite autour de deux axes distincts et complémentaires :

- L'éducation aux médias et à l'information. Ce programme pourra être coconstruit avec les éducateurs du service jeunesse et les professeurs documentalistes des établissements scolaires.
- Les arts du récit : expérience du dialogue, de l'échange avec l'autre, la valorisation de l'argumentation, travail sur l'éloquence, encouragement à la lecture à voix haute en partenariat avec les enseignants.

Concernant l'enseignement supérieur :

- La relation avec les étudiants sur le territoire sera renforcée, notamment en développant le travail partenarial avec le Campus Connecté.

Des dispositifs pourront être mis en place afin d'autonomiser les élèves dans leur usage de la médiathèque et générer l'envie d'y revenir (par exemple le prêt de documents que les élèves doivent ramener en autonomie, l'accueil pour les devoirs, une offre et un espace dédié aux jeunes, etc.).

D'autres priorités pourront être instaurées à la suite des analyses de l'orientation 1.

Des thématiques pourront permettre de structurer les propositions de la médiathèque :

- La culture en famille
- La petite enfance
- La bibliothèque ressource pour les élèves et les étudiants
- Oralité et apprentissages
- Ouverture sur le monde

3. Objectif opérationnel 3 : Prioriser les actions/adapter et développer l'offre

Action 5 : Organiser l'accueil (horaires, prêt, retour, conseil et orientation)

Actuellement, les heures d'ouverture au public de la bibliothèque sont de 28h par semaine. Le volume d'ouverture de la bibliothèque est un peu plus important que la moyenne actuellement observée dans les communes au nombre d'habitants identique. Il s'agit d'un facteur favorisant la fréquentation de la bibliothèque qui devra être réexaminé lors de la mise en place de la nouvelle médiathèque :

- Une réflexion sur les horaires d'ouverture sera menée dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle médiathèque en fonction du renforcement de l'équipe.
- Dans la mesure où le nombre d'agents de la bibliothèque devra être maîtrisé, la configuration de la médiathèque devra permettre un accueil du public avec deux agents présents au sein des espaces (point à prendre en compte dans les projets architecturaux).

Des modalités d'accueil et d'orientation des publics pourront être imaginées :

- Un guide du nouvel usager sera mis en place afin de guider les nouveaux utilisateurs dans les activités proposées.
- Des actions de promotion pourront être organisées à chaque rentrée de septembre.
- Des ordinateurs seront réservés à la consultation du catalogue de la bibliothèque.

Action 6 : Fixer les modalités d'accès et offres de service de la médiathèque

L'équipe pourra rédiger une charte de l'accueil partagée avec l'ensemble des Médiathèques du Pays de Nemours.

Action 7 : L'offre numérique dans toutes ses dimensions

- La création de la nouvelle médiathèque constitue une opportunité d'enrichir les collections et les services numériques, avec l'ambition d'offrir aux usagers des contenus cohérents et de qualité mais aussi des outils adaptés.
- Les collections physiques pourront être enrichies par des sélections de ressources numériques accessibles par le catalogue (podcasts) mais aussi par le développement dans le fonds de supports numériques (liseuses, par exemple).
- L'accessibilité aux abonnements numériques via la plateforme de la médiathèque départementale 77 (Médialib 77) sera prolongé.
- Un espace numérique sera dédié aux ordinateurs sur place.
- Un accès wi-fi de bonne qualité afin que les publics puissent utiliser leurs matériels informatiques.
- Un espace jeu vidéo pourra permettre aux adolescents de venir partager leurs pratiques. Plusieurs consoles seront accessibles (PS5, Switch, etc.). L'ensemble devra prendre place dans un espace réservé, un « petit cocon », isolé des grands plateaux dédiés aux fonds, permettant aux jeunes de se retrouver.
- La formation du personnel aux outils et à la littératie numérique sera nécessaire.
- Un agent pourra accompagner les publics et mener des ateliers (possibilité d'être formé Aidants Numériques).

Action 8 : Mettre en place la ludothèque

Le fonds de jeu devra être développé autour d'une véritable ludothèque pour être utilisé sur place ou emprunté, ce qui impliquera :

- La prise en compte d'un espace utilisable pour le jeu dans le futur équipement
- L'introduction du fonds de jeu dans le catalogue
- La mise en place d'un plan d'acquisition dédié
- Le recrutement d'un agent diplômé ludothécaire
- La prise en compte de la gestion du circuit documentaire du jeu

Action 9 : Définir les actions hors-les-murs

L'action culturelle hors-les-murs :

- L'activité d'une médiathèque hors-les-murs permet d'aller vers des publics éloignés de la lecture et de la culture. Elle doit permettre à des non-usagers de s'approprier la lecture par l'action de proximité et une familiarisation avec la médiathèque et ses activités. Puis progressivement, les publics ciblés seront engagés à fréquenter la médiathèque. Il s'agit d'un processus à long terme qui peut se construire notamment avec des partenaires (centres sociaux, structures de loisir, de santé, médicosociales, etc).

- Aujourd'hui la taille de l'équipe ne permet pas de développer cette activité hors-les-murs en plus de la gestion quotidienne de la bibliothèque. Lorsque l'équipe sera renforcée, la stratégie de s'adresser à des publics éloignés de la lecture sera effective.

Les manifestations et l'événementiel :

- La médiathèque pérennisera sa participation aux manifestations en coordination avec le Médiathèques du Pays de Nemours et continuera à organiser le Salon du Livre de Nemours Le Coquelicot Noir.

Action 10 : Mettre en place une démarche qualité concernant le service auprès des publics

La posture d'accueil autour des référentiels de qualité d'accueil des différents publics sera encore améliorée par :

- La formation du personnel sur les aspects d'accueil et de suivi du service public en bibliothèque.
- Un travail autour des engagements de la certification AFNOR et du label Marianne pourront être menés en termes d'accueil du service public.

4. Objectif opérationnel 4 : Accueillir sans discrimination et faciliter l'accès

Action 11 : Améliorer la communication et la signalétique (intérieure et extérieure)

La mise en place d'une nouvelle médiathèque représente une opportunité de dynamiser la communication. Ainsi, ce sera l'occasion de :

- Passer de l'appellation bibliothèque à celle de médiathèque
- Proposer un nom à la médiathèque
- Définir une identité graphique
- Développer un plan et une charte de communication
- Diffuser l'information sur les différents supports papier, numérique et réseaux sociaux (Facebook et Instagram)
- Éditer un guide des Médiathèques du Pays de Nemours et développer une communication de promotion des activités menées (déjà effectif)

Sur la visibilité physique :

- Il pourra être envisagé de renommer l'arrêt de bus le plus proche en y accolant le terme « médiathèque ».
- Il faudra être particulièrement attentif à ce que la médiathèque puisse être identifiée depuis les différents points de vue sur chaque berge du Loing.

- La mise en place de panneaux indicateurs au centre-ville permettra aux usagers de se rendre à la médiathèque (actuellement non visible depuis les artères passantes).

Action 12 : Mettre en place un portail plus adapté et ergonomique (effectif)

Le portail des Médiathèques du Pays de Nemours est porté par la Communauté de Communes et intègre la bibliothèque de Nemours. La programmation d'une nouvelle version plus ergonomique et plus complète de ce portail sera opérationnelle en septembre 2024.

Les objectifs de ce portail sont :

- Offrir aux utilisateurs un outil bien structuré, facile d'utilisation, ergonomique et lisible,
- Proposer une recherche simple et détaillée du catalogue, mettre en valeur les nouveautés du réseau,
- Mettre en place une page dédiée aux collections des médiathèques, proposer une valorisation des collections : suggestions ou thématiques,
- Mettre en avant les actions culturelles proposées par les Médiathèques du Pays de Nemours,
- Présenter les médiathèques du réseau avec une page d'informations pratiques : horaires, adresses, contacts,
- Mettre en place une page dédiée aux collections patrimoniales,
- Mettre en œuvre une page dédiée aux ressources numériques, notamment un lien vers la billetterie du service culturel ou les ressources numériques (MediaLib77) de la médiathèque départementale de Seine-et-Marne,
- Proposer aux utilisateurs la possibilité de pré-inscription en ligne aux Médiathèques du Pays de Nemours,
- Permettre la possibilité de s'inscrire à une newsletter afin que les utilisateurs puissent être informés des actions culturelles et d'informations relatives aux Médiathèques du Pays de Nemours.

Action 13 : Mettre en place la gratuité pour tous et adopter la carte unique (déjà effectif)

- La commune de Nemours a décidé d'appliquer la gratuité pour tous par une délibération du Conseil Municipal du 27 juin 2024, ce qui permettra à la bibliothèque et future médiathèque de Nemours de s'intégrer pleinement au réseau intercommunal.

Ces dispositions permettront de partager le fonds documentaire et les services offerts dans toute la CCPN et favoriseront la circulation des documents et des publics.

Action 14 : Développer des dispositifs d'accès à la lecture pour les publics empêchés et éloignés

Un axe pourra être consacré à cette spécificité de la bibliothèque en renforçant l'offre ainsi que les savoir-faire. La médiathèque sera attentive à mettre en place tous les outils pour donner accès à la lecture dans le cadre de ses missions :

- La promotion de ces actions et l'accessibilité du portail sera à étudier et à adapter autant que nécessaire.
- Des dispositifs favorisant l'accueil spécifique des personnes à mobilité réduite seront mis en place dans le cadre du projet architectural.
- Ces fonds spécifiques feront partie de la politique documentaire en complément des documents déjà présents dans l'offre de la bibliothèque.
- La plateforme en langue des signes ElioZ, permettant de communiquer avec les personnes sourdes et malentendantes ou d'autres dispositifs pourront être mis en place.
- Les agents seront amenés à travailler sur ces dispositifs dans le cadre du référentiel métier.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Calendrier prévisionnel : Jury de sélection des projets architecturaux fin avril 2025 - Travaux : 2026 à mi 2027 - Ouverture médiathèque 2028

ORIENTATION 1 : STRUCTURER LA POLITIQUE DES PUBLICS			2024	2025	2026	2027	2028
Objectif opérationnel 1	Connaître les publics						
	Action 1	Suivre le tableau de bords des statistiques des publics pluriannuel					
	Action 2	Identifier les non-usagers, leurs besoins, les traduire en termes de service public, élaborer des réponses					
Objectif opérationnel 2	Faire évoluer l'offre						
	Action 3	Mettre en place une politique documentaire (à l'échelle de la CCPN)					
	Action 4	Définir la stratégie pluriannuelle d'action culturelle et d'animation pour tous les publics					
Objectif opérationnel 3	Prioriser les actions/adapter et développer l'offre						
	Action 5	Organiser l'accueil (horaires, prêt-retour/conseil et orientation)					
	Action 6	Fixer les modalités d'accès et offres de service de la médiathèque					
	Action 7	L'offre numérique dans toutes ses dimensions					
	Action 8	Mettre en place la ludothèque					
	Action 9	Définir les actions hors-les-murs					
	Action 10	Mettre en place une démarche qualité service auprès des publics					
Objectif opérationnel 4	Accueillir sans discrimination et faciliter l'accès						
	Action 11	Améliorer la communication et la signalétique					
	Action 12	Mettre en place un portail plus adapté et ergonomique					
	Action 13	Mettre en place la gratuité pour tous et adopter la carte unique					
	Action 14	Développer des dispositifs d'accès à la lecture pour les publics empêchés et éloignés					

B. ORIENTATION 2 : METTRE EN PLACE UN SERVICE DE LECTURE PUBLIQUE DANS LE NOUVEL ÉQUIPEMENT

La réhabilitation/construction de la médiathèque de Nemours constitue un développement majeur du service public culturel de la ville. Ce nouvel équipement doit respecter les marqueurs forts de la médiathèque tout en développant la qualité des services offerts, en renforçant le positionnement d'un service public ouvert à tous et en réactualisant son offre et ses outils. La correspondance entre les services offerts de la médiathèque, la fonctionnalité et la symbolique bâtiminaire est un enjeu important dans le choix du projet architectural.

Ce lieu de vie culturel et convivial pour tous les publics sera dédié aux collections, aux expositions, au jeu, aux études, au télétravail et à l'information.

En termes de fonctionnalités :

La médiathèque devra être flexible avec de grands espaces ouverts en plateau en limitant les cloisons fixes. Cela permettra d'adapter la configuration en fonction des besoins et d'en faire évoluer les espaces dans le temps long. Le mobilier servira à délimiter les espaces.

La médiathèque devra être compacte en facilitant les déplacements et en réduisant le trajet d'un point à un autre. Ce qui impliquera également une signalétique performante.

La médiathèque devra être accessible avec un passage intérieur/extérieur engageant et aisé.

La médiathèque doit favoriser un climat de bien-être et mettre en valeur les collections y compris le fonds patrimonial afin de favoriser la curiosité des usagers. L'accès aux offres documentaires et numériques doit être aisé. On devra se repérer facilement dans l'organisation de l'offre : le guidage humain ou à l'aide du catalogue numérique devront être à portée de chacun.

La médiathèque devra être bien organisée sur le plan des circulations :

- Des usagers.
- Des documents.
- Du personnel.

Des espaces seront réservés à l'équipe, au stockage/réserves et au back office et les zones de servitudes. Seront logés dans la zone des bureaux l'ensemble des membres de l'équipe ainsi que la direction de la médiathèque avec une salle de réunion, un atelier, une réserve, du stockage, des sanitaires réservés au personnel et un lieu convivial/cuisine.

L'accès d'un véhicule devra être prévu à proximité des réserves et permettra de gérer les navettes documentaires et arrivages des expositions futures dans le cadre de la mission tête de réseau.

1. Objectif opérationnel 1 : Ajuster le service au nouvel équipement

Action 15 : Développer, diversifier, organiser et valoriser les fonds

Dans le cadre de la politique documentaire :

- Le fonds documentaire comptera 43 000 documents physiques. Une soixantaine d'abonnements permettront de couvrir les besoins des usagers.

Par ailleurs,

- L'équipement du fonds (protection du fonds, RFID, etc.) et l'adaptation du mobilier devront être prévus dans le cadre des budgets d'investissement.
- Une fois le fonds porté au volume attendu, on veillera à maintenir un budget minimal d'acquisition au regard du nombre d'habitants de la commune correspondant aux préconisations, soit à minima 2€/habitant par an et un ratio de renouvellement du fonds de 10%.
- La simplicité sera également recherchée dans l'implantation des collections. Le déploiement sur un plateau unique placera le parcours usager au centre, en favorisant fluidité, lisibilité et praticité.
- Le plan de classement des documents sera entièrement revu pour être adapté aux nouveaux espaces documentaires, en facilitant le repérage et l'utilisation.
- La signalétique (de rayons, des travées, de direction) sera elle aussi adaptée à un usage facile, clair et pratique. Elle devra être mise en cohérence avec le catalogue. Une charte directement inspirée de l'identité graphique de la nouvelle médiathèque présidera à toutes ses déclinaisons.
- La signalétique sera renforcée par la géolocalisation des documents sur un plan 3D accessible via le portail des Médiathèques du Pays de Nemours et contribuera à en faciliter le repérage.
- L'offre documentaire sera répartie par grandes zones thématiques jeunesse et adulte, fonds éducatif/comprendre, etc.
- On veillera à mettre en place une valorisation physique des collections (type facing ou autre) pour susciter la curiosité et guider le public vers des documents et des espaces de consultation dans chacune des zones (espace lecture petite enfance, adulte, ado, fonds DYS, etc.).
- Les fonds pour les publics empêchés, fonds DYS, etc. pourront être répartis dans de petits îlots de tranquillité facilement repérables.
- Le fonds patrimonial, partie intégrante de l'offre de la médiathèque bénéficiera d'un espace dédié (écran) à proximité d'un espace de consultation et d'une zone tampon.
- Au regard des enjeux éducatifs au sein de la commune, on sera particulièrement attentif à rapprocher l'espace de l'action culturelle et les fonds enfance jeunesse.
- Un salon presse/actualité permettra de consulter les magazines, journaux et autres parutions.
- Une réserve sera prévue. Sa taille sera envisagée compte-tenu de la mission centralisatrice de tête de réseau intercommunale (sous toute réserve).

Action 16 : Définir l'action culturelle dans les murs

A l'occasion de la mise en place de la nouvelle médiathèque, le programme d'action culturelle pourra être revu au regard de l'évolution de l'équipe. Une priorité est portée à l'accueil de classes. En complément, la médiathèque pourra aussi identifier d'autres publics prioritaires pour lesquels des actions spécifiques seront mises en place. Et d'une manière générale la médiathèque restera au service de toute la

population : l'offre d'action culturelle devra être pensée de façon à croiser les publics, les amener à fréquenter la lecture et la culture dans une grande diversité de formes. Sur le plan de l'équipement, on sera donc attentif à :

- La capacité d'accueillir des groupes scolaires mais aussi des petites assemblées ou de plus grands auditoires (modularité éventuelle de salle),
- L'isolation phonique et la possibilité de diffuser des vidéos et du son dans de bonnes conditions,
- L'installation d'un mobilier confortable et pratique.

Action 17 : Définir les autres services

La bibliothèque est un service public culturel qui offre la particularité à ses usagers d'être libres dans son utilisation : consultation de documents et activités culturelles et socio-éducatives.

Il sera important de ménager des espaces adaptés dans une médiathèque facile, confortable, fonctionnelle avec une signalétique efficace.

L'équipement devra permettre :

- De consulter des supports papier, audio et numériques,
- De travailler sur place,
- De jouer en groupe ou seul,
- De bénéficier d'espaces de détente à l'intérieur et à l'extérieur de la médiathèque.

Mais aussi :

- D'accueillir l'ensemble de la programmation culturelle de la médiathèque.

Au-delà du plateau consacré au fonds documentaires, différents espaces prendront place dans l'équipement :

- Une ludothèque permettant de jouer sur place.
- Un espace jeu vidéo.
- Une grainothèque.
- Une tisanerie permettra de passer un agréable moment et rencontrer d'autres usagers.
- Un espace accueillant les personnes souhaitant travailler et un aménagement spécifique devra être mis à disposition lors des périodes d'examens.
- Une salle équipée permettra d'accueillir des expositions dans de bonnes conditions.
- Un espace numérique (des ordinateurs seront rassemblés dans un même espace).
- Un espace pourra être réservé à des échanges entre usagers (arbre à échanges de service, grainothèque, par exemple).
- Un espace extérieur arboré autorisant la lecture.

Action 18 : Créer et exploiter une identité visuelle

Une identité visuelle de la nouvelle médiathèque et sera nécessaire sur :

- La signalétique extérieure.
- La signalétique intérieure.
- L'ensemble des supports de communication.

Elle sera résolument tournée vers la relation entre le public et la médiathèque et s'inscrira dans un plan de communication souhaitée par la collectivité.

Une charte graphique suffisamment souple pour être déclinée pendant plusieurs années sans se répéter.

2. Objectif opérationnel 2 : Développer les moyens humains et financiers

Action 19 : Mettre en place une trajectoire de développement des moyens humains

Pour un bon fonctionnement de la médiathèque, l'équipe devra être renforcée, afin d'atteindre lors de l'ouverture 9 ETP.

Ville de Nemours		
Répartition des ETP effectifs et cadres d'emploi à l'ouverture de la médiathèque		
Ville de Nemours	Volume ETP	Répartition des cadres d'emploi
Direction	1 ETP	A
Pôle Modernisation des services aux publics, démarche qualité, administratif et communication	2 ETP	1 cadre B 1 cadre C
Ludothèque	1 ETP	1 cadre B
Pôle Collections Politique Documentaire Fonds patrimonial	2,5 ETP	1 cadre A ou B 1,5 cadre C
Pôle Action culturelle Médiation dont Evènementiel et Coquelicot Noir	2,5 ETP	1 cadre A ou B 1,5 cadre C

Renforcement de l'équipe en vue de l'ouverture de la médiathèque en 2028 et des compétences métier.

À recruter d'ici l'ouverture de la médiathèque :

- 2 ETP cadres A ou B
- 2 ETP cadres C

	2025	2026 (Médiathèque provisoire)	2027 (Ouverture médiathèque)
Cadre B ou A		1 ETP	1 ETP
Cadre C	1 ETP	1 ETP	

Action 20 : Mettre en place une trajectoire de développement des moyens de fonctionnement

Estimation :

	2025 Equivalent à 2024	2026	2027	2028 (ouverture nouvelle médiathèque)
Fonds documentaire renouvellement courant documents	26 000 €	26 000 €	26 000 € (Équivalent 2 €/hab.)	26 000 € (Équivalent 2 €/hab.)
Action culturelle hors Coquelicot Noir	8 400 €	8 400 €	8 400 € (Bibliothèque provisoire)	10 000 € (A stabiliser pour la nouvelle médiathèque)

La remise à niveau du fonds documentaire relève de la mise en place du nouvel équipement. On compte usuellement un coût de 17 € par ouvrage. Ici le budget d'investissement portant le socle du fonds documentaire en relation avec la nouvelle médiathèque serait d'environ 255 000 €. (Si l'on se base sur 43 000 – 28 000 ouvrages actuels, soit 15 000 documents à acquérir).

3. Objectif opérationnel 3 : Renforcer la culture professionnelle et les compétences techniques

Action 21 : Renforcer la maîtrise technique des outils bibliothéconomiques et informatiques

Dans le cadre de l'augmentation du volume documentaire et de l'expertise nécessaire en qualité de tête de réseau, le volet d'activité bibliothéconomique nécessitera d'être renforcé. A terme, la gestion d'un

fonds à vocation intercommunal nécessitera notamment d'en maîtriser parfaitement la circulation entre la médiathèque et l'échelle communautaire (flux, réserve, retraits, ...).

Deux actions pourront être envisagées :

- Être attentif à recruter des personnes ayant une bonne maîtrise de ce domaine.
- Apporter lorsque nécessaire des compléments de formation à l'équipe (formation politique documentaire en cours, accompagnement et formation complémentaire bibliothéconomie, etc.).

4. Objectif opérationnel 4 : Ajuster l'organisation

Action 22 : Trouver le juste équilibre entre spécialisation et polyvalence

Cf. action 43

Action 23 : Se donner les moyens de développer les compétences et de nouvelles pratiques

D'une manière générale, le plan de formation devra être maintenu et un effort plus soutenu pourra être envisagé en 2027 et 2028 alors que l'équipe sera renforcée.

Le développement des compétences doit permettre à l'équipe d'améliorer encore le niveau de service dans tous les compartiments d'activités. Il s'agit d'un élément décisif pour répondre aux ambitions d'un service communal de proximité et de qualité, moteur pour la CCPN. La période de transition vers une nouvelle médiathèque doit permettre d'inscrire le temps de formation et de ressource dans le plan de charge annuel et d'aménager les emplois du temps à cet effet.

Un plan de formation pluriannuel pourra être programmé entre 2025 et 2027.

5. Objectif opérationnel 5 : Conserver et signaler le fonds patrimonial

Le fonds patrimonial a fait l'objet d'une analyse microbiologique menée par les agents de la BNF. Il s'avère que le fonds n'est pas endommagé. Il sera envisagé un nettoyage des collections. Des mesures nécessaires sont programmées par la ville afin de garantir les conditions de conservation.

Action 24 : Sauvegarder le fonds et améliorer les conditions de conservation pour garantir la pérennité du fonds

Il s'agira de nettoyer les collections et d'améliorer le suivi des conditions de conservation (surveillance hygrométrique, température, lumière, gestion de la poussière etc.).

Action 25 : Signaler le fonds

Il s'agira de mettre en œuvre la procédure de signalement préconisée par l'association ESAUPE 77 (cf. rapport d'expertise du 7 novembre 2023).

Action 26 : Mettre en place un plan de sauvegarde

Il s'agira de mettre en place un plan de sauvegarde pour le fonds prenant en compte les conditions de conservation, de transport et de mise à disposition du public.

Action 27 : Recruter un agent

Une mission d'un agent recruté sera dédiée au fonds patrimonial pour une partie de son temps (1/3 temps). Il sera en charge de la bonne gestion du plan de sauvegarde, du transport et de la gestion des ouvrages au sein de la nouvelle médiathèque et de la valorisation du fonds. Une formation spécifique ainsi que la mise en réseau avec l'association Esaupe 77 et la DRAC seront mises en place.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Calendrier prévisionnel : Jury de sélection des projets architecturaux fin avril 2025 - Travaux : 2026 à mi 2027 - Ouverture médiathèque 2028

ORIENTATION 2 : METTRE EN PLACE UN SERVICE DE LECTURE PUBLIQUE DANS LE NOUVEL EQUIPEMENT			2024	2025	2026	2027	2028
Objectif opérationnel 1	Ajuster le service au nouvel équipement						
	Action 15	Développer, diversifier, organiser et valoriser les fonds					
	Action 16	Définir l'action culturelle dans les murs					
	Action 17	Définir les autres services					
	Action 18	Créer et exploiter une identité visuelle					
Objectif opérationnel 2	Développer les moyens humains et financiers						
	Action 19	Mettre en place une trajectoire de développement des moyens humains					
	Action 20	Mettre en place une trajectoire de développement des moyens de fonctionnement					
Objectif opérationnel 3	Renforcer la culture professionnelle et les compétences techniques						
	Action 21	Renforcer la maîtrise technique des outils bibliothéconomiques et informatiques					
Objectif opérationnel 4	Ajuster l'organisation						
	Action 22	Trouver le juste équilibre entre spécialisation et polyvalence					
	Action 23	Se donner les moyens de développer les compétences					
Objectif opérationnel 5	Conserver et signaler le fonds patrimonial						
	Action 24	Sauvegarder le fonds et améliorer les conditions de conservation pour garantir la pérennité du fonds					
	Action 25	Signaler le fonds					
	Action 26	Mettre en place un plan de sauvegarde					
	Action 27	Recruter un agent					

C. ORIENTATION 3 : S'INSCRIRE DANS LE PCSES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NEMOURS

Le PCSES de la Communauté de Communes du Pays de Nemours prévoit un dispositif dans lequel la médiathèque de Nemours occupe un double rôle stratégique : tête de réseau et ressource dans un réseau multipolaire. Nous proposons ici que la médiathèque de Nemours soit désignée « Médiathèque de référence ». Ce qui lui permettra à terme de porter à la fois le rôle de tête de réseau, c'est-à-dire centralisant des fonctions techniques au sein de la Communauté de Communes du Pays de Nemours et d'être également une médiathèque ressource dans des domaines choisis.

1. Objectif opérationnel 1 : Définir le double rôle de la médiathèque de Nemours et ses moyens

Action 28 : Formuler les contours de l'action de la médiathèque

- La médiathèque de Nemours remplit deux fonctions distinctes :

1/ Le rôle de médiathèque consiste à développer la lecture sous toutes ses formes et l'accès à tous les publics. Comme le précise la loi Robert, elle garantit un « égal accès à tous à la lecture publique » et par son « action de médiation, elle garantit la participation et la diversification des publics ». Ces missions sont exercées dans le périmètre communal à travers :

- Le fonds documentaire qui doit répondre aux besoins des habitants de la commune.
- L'activité culturelle et la médiation dans ses murs en partenariat avec les structures de la commune (accueil de classes, structures petite enfance, ...) et également pour les personnes inscrites à titre individuel.
- L'action culturelle hors-les-murs et l'intervention auprès de tous les publics éloignés de la lecture dans la commune (très jeunes enfants, certains scolaires, personnes âgées, publics en situation de handicap ou empêchés, etc.). Cette modalité d'action est inscrite dans une stratégie et elle permet :
 - Soit, d'amener le service au plus près des personnes qui ne peuvent fréquenter la médiathèque
 - Soit, d'alterner des actions dans et hors-les-murs pour encourager les publics à se rendre à la médiathèque.

2/ Le rôle de « Médiathèque de référence »² des Médiathèques du Pays de Nemours concentre des expertises et des moyens identifiés comme une ressource intercommunale. Elle doit donc placer sa technicité au service du réseau.³

Cette répartition des missions pourra faire l'objet d'une convention entre la commune de Nemours et la CCPN la base de la proposition suivante qui pourra évoluer dans le temps (avenants).

Partenariat Nemours/Communauté de Communes du Pays de Nemours :

	Commune de Nemours	CCPN
Fonds documentaire	Communal et à terme potentiellement circulant sur le territoire CC	
Action culturelle au sein de la médiathèque	Communale	Des activités dans la médiathèque de Nemours (par exemple interventions d'auteurs en résidence, etc.)
Action culturelle hors-les-murs	Dans les structures ou des lieux du territoire communal	
Portail, SIGB, RFID		Intercommunal mis à disposition des médiathèques dont la médiathèque de Nemours (compétences, outils, gestion)
Numérique	WIFI Ordinateurs	
Communication	Compétences mutualisées	
Ressources	Conseils aux bibliothécaires (bénévoles)	Accompagnement du service lecture publique de la CCPN notamment en bibliothéconomie.
Dispositions partagées	Carte unique (pris en charge financièrement par la CCPN) – gratuité (Nemours)	
Stratégie	Réflexion partagée sur une stratégie concertée réseau CCPN / médiathèque de Nemours – Fonds mutualisé et circulation des documents sur l'ensemble des Médiathèques du Pays de Nemours en emprunt gratuit	

² Dans le cadre du réseau de la CC, la médiathèque de Nemours est le principal pôle de référence

³ Nota bene : la CCPN porte elle-même aujourd'hui des services mutualisés qui profitent déjà à la bibliothèque de Nemours.

Action 29 : Renforcer les moyens consacrés

Seule, la perspective de renforcer l'équipe permettra à la médiathèque de Nemours de remplir son rôle de médiathèque de référence (cf. point dédié aux moyens humains – Action 19).

- On peut imaginer à terme, que 5 % du temps global agent soit réservé pour les missions de réseau.
- Il est prévu que la nouvelle médiathèque de Nemours abrite les réserves documentaires de la CCPN. Ce qui l'amènera à assurer le rôle de centre névralgique de la circulation documentaire dans la CCPN (sous réserve).

2. Objectif opérationnel 2 : Affirmer les coopérations inter-médiathèques du Pays de Nemours

Action 30 : Favoriser les interactions entre les médiathèques

Les actions visant à développer l'interconnaissance (déjà effectives) :

- Faire un point réseau régulier auprès de l'équipe.
- Mentionner des informations sur le travail réseau dans les comptes rendus d'activité, y compris dans les présentations à l'échelle politique ou auprès des publics.
- Participer aux réunions de réseau pour les membres de l'équipe de Nemours et accueillir des réunions du réseau.

Action 31 : Organiser le partage des savoir-faire

Lorsque l'équipe de Nemours sera renforcée et le réseau stabilisé :

- Un temps annuel thématique sera mis en place pour partager les méthodes et outils (modalité de type co-développement, par exemple).
- Des fiches ressource pourront être rédigées au service du réseau. A ce jour effectué par la CCPN.
- La participation commune à des formations ou des rencontres professionnelles de la Médiathèque de Seine-et-Marne pourront être plus fréquentes.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Calendrier prévisionnel : Jury de sélection des projets architecturaux fin avril 2025 - Travaux : 2026 à mi 2027 - Ouverture médiathèque 2028

ORIENTATION 3 : SOUTENIR LE PCSES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NEMOURS			2024	2025	2026	2027	2028
Objectif opérationnel 1	Définir le double rôle de la médiathèque de Nemours et ses moyens						
	Action 28	Formuler les contours de l'action de la médiathèque					
	Action 29	Renforcer les moyens consacrés					
Objectif opérationnel 2	Affirmer les coopérations inter-médiathèques du Pays de Nemours						
	Action 30	Favoriser les interactions entre les médiathèques					
	Action 31	Organiser le partage des savoir-faire					

D. ORIENTATION 4 : RAYONNER DANS LA VILLE ET AU-DELA

1. Objectif opérationnel 1 : Définir une stratégie des partenariats et les structurer

Action 32 : Définir les complémentarités dans le cadre de la stratégie de la commune

Dans le but d'orienter son action, la médiathèque pourra présenter sa stratégie formalisée dans un document triennal soumis aux élus mentionnant :

- Les objectifs culturels de la médiathèque vis-à-vis des publics.
- La place de chaque service dans l'action au service des objectifs communaux avec par exemple, la priorité de l'action en direction des classes, etc.
- Les moyens mis en œuvre.
- Le maillage et les coopérations.

Un point d'avancée annuel pourra être réalisé avec les élus. Les orientations et les niveaux de réalisation pourront faire l'objet d'ajustement chaque année.

Action 33 : Structurer les partenariats avec des outils de pilotage

Les partenariats seront inscrits dans des conventions pluriannuelles conclus dans le cadre des objectifs de la médiathèque de Nemours. Ces accords permettront de s'assurer le concours actif des partenaires et de leurs équipes, de faciliter le travail des agents qui seront ainsi soutenus par la collectivité dans un cadre défini. Cela permettra également à la commune d'affirmer son engagement dans certains domaines.

Action 34 : Initier de nouveaux partenariats et décliner la politique des publics

Dans l'objectif d'accentuer l'accès pour les non-usagers, de promouvoir l'image d'une médiathèque ouverte ; des expériences nouvelles seront menées dans le programme annuel. Ces actions innovantes permettront de renouveler la politique des publics en co-construction avec de nouveaux relais. Un budget sera réservé à cet effet.

Quelques propositions :

- Des actions avec l'association des commerçants du centre-ville « Les Vitrites de Nemours » : une semaine sur le thème du livre.
- Une exposition sur le sport et une lecture organisée avec les associations sportives.
- Des partenariats avec des entreprises avec un atelier d'écriture à la pause méridienne.
- Des actions conjointes menées avec d'autres partenaires culturels, par exemple : le Château-Musée sur la thématique du patrimoine dans le Pays de Nemours.

2. Objectif opérationnel 2 : Valoriser les savoir-faire de la médiathèque

Action 35 : Inscrire les savoir-faire de la médiathèque au cœur des partenariats

Il s'agira de valoriser les ressources techniques, documentaires et de savoir-faire dans chaque partenariat et construire chaque action en réaffirmant le cœur des missions de la médiathèque.

Action 36 : S'assurer des moyens pour porter l'évènementiel (ressources humaines)

Rappel : Le Salon du Livre de Nemours Le Coquelicot Noir est un évènement emblématique pour la ville de Nemours. Il bénéficie d'un budget dédié. Les moyens humains pour assurer la mise en œuvre de cette programmation seront pérenniser prochainement. On peut estimer que le travail nécessaire à l'organisation équivaut à 1/3 temps annuel.

3. Objectif opérationnel 3 : Préciser la circulation des actions entre la médiathèque et les quartiers

Il s'agira de mettre en place des dispositions favorisant une fréquentation par les habitants de tous les quartiers. Des actions sont déjà effectuées dans ce sens, il faudra les renforcer grâce à une stratégie pluriannuelle.

Action 37 : Mettre en place une offre et un accueil adaptés sur place

- Proposer une offre « Facile à lire » ou d'autres dispositifs pour les publics ne fréquentant pas la médiathèque (pour des raisons symboliques ou les publics peu familiarisés avec la lecture).
- Proposer un accueil spécifique pour les jeunes (devoirs, révisions, lecture et jeux).
- Proposer des actions thématiques qui pourront être élaborées avec les conseillers de quartier afin d'être au plus près des centres d'intérêts des habitants.

Action 38 : Mettre en œuvre des actions pour les publics dans les différents quartiers

Mettre en place des actions récurrentes dans les quartiers avec des rendez-vous réguliers à l'occasion de manifestations et proposer des programmations autour de thématiques adaptées.

Action 39 : Moderniser l'accueil aux publics par une démarche qualité

- Être attentif à ce que le bâtiment et la signalétique extérieure soient attractifs pour les non-usagers.
- Si le projet est retenu par la commune, réaliser une passerelle d'accès piétons pour traverser le Loing face à la médiathèque.
- Accueillir les classes et les structures petite enfance (déjà opérationnel) pour favoriser la venue à la médiathèque dès la petite enfance.

- Proposer le prêt d'un document dans le cadre scolaire avec retour effectué par la famille.

Certaines ressources et des formations sont mobilisables pour accompagner l'équipe dans ces démarches. Cela sera intégré dans un document global (charte des médiathèques, règlement intérieur).

4. Objectif opérationnel 4 : Valoriser et communiquer : la médiathèque, un service public dans la commune

Action 40 : Déployer une stratégie de communication

- Définir un plan de communication pour promouvoir la médiathèque. Cette dernière constitue un atout de la ville pour le public, les élus et les services de la commune.
- Communiquer sur les offres de services à l'intention de tous les publics, en montrant les services offerts par la médiathèque.
- Valoriser la gratuité et la facilité d'accès au service.
- Promouvoir les événements à travers un programme trimestriel (déjà effectif).
- Prolonger la présence sur les réseaux sociaux en ouvrant un compte Instagram (avec une charte et un protocole de service public).
- Faire circuler une plaquette des Médiathèques du Pays de Nemours et faire connaître les services de la médiathèques (support de communication et visite).
- Présenter la médiathèque et ses missions lors des temps publics sous forme d'un « pitch » connu de toute l'équipe.

5. Objectif opérationnel 5 : Favoriser l'accès et mettre en relief le fonds patrimonial

Action 41 : Déployer les dispositifs de valorisation et de communication

Le fonds patrimonial constitue une véritable richesse culturelle, scientifique et historique de la ville. Il a une place au sein des collections de la médiathèque. Avec le soutien du ministère de la Culture (DRAC) et de l'association Esaupé77, il sera important que le fonds patrimonial puisse occuper sa place dans l'offre de la médiathèque, avec plusieurs modalités :

- Valoriser la présence du fonds dans les collections et auprès de tous les publics sans oublier le secteur de la recherche et de l'enseignement du second degré et supérieur.
- Permettre les consultations dans des conditions garantissant sa conservation (espace tampon et salle de consultation).
- Développer une action culturelle autour de ce fonds à destination d'un large public.

Réflexion prospective :

Ce fonds fait partie d'un ensemble de richesses patrimoniales communales avec au premier chef, le Château-musée et également le cœur de ville médiéval, les petits fossés et l'église Saint-Jean-Baptiste.

A terme, rassembler ces atouts dans une thématique patrimoniale pourrait s'avérer un axe culturel fort et une véritable attractivité pour la ville.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Calendrier prévisionnel : Jury de sélection des projets architecturaux fin avril 2025 - Travaux : 2026 à mi 2027 - Ouverture médiathèque 2028

ORIENTATION 4 : RAYONNER DANS LA VILLE ET AU-DELA			2024	2025	2026	2027	2028
Objectif opérationnel 1	Définir une stratégie des partenariats et les structurer						
	Action 32	Définir les complémentarités dans le cadre de la stratégie de la commune					
	Action 33	Structurer les partenariats avec des outils de pilotage					
	Action 34	Initier de nouveaux partenariats et décliner la politique des publics					
Objectif opérationnel 2	Valoriser les savoir-faire de la médiathèque						
	Action 35	Inscrire les savoir-faire de la médiathèque au cœur des partenariats					
	Action 36	S'assurer des moyens pour porter l'évènementiel					
Objectif opérationnel 3	Préciser la circulation des actions entre la médiathèque de centre-ville et les quartiers						
	Action 37	Mettre en place une offre et un accueil adaptés sur place					
	Action 38	Mettre en œuvre des actions pour les publics des différents quartiers					
	Action 39	Moderniser l'accueil aux publics par une démarche qualité					
Objectif opérationnel 4	Valoriser et communiquer : la médiathèque, un service public dans la commune						
	Action 40	Déployer une stratégie de communication					
Objectif opérationnel 5	Favoriser l'accès et mettre en relief le fonds patrimonial						
	Action 41	Déployer les dispositifs de valorisation et de communication					

E. ORIENTATION 5 : CONFORTER LES OUTILS DE PILOTAGE ET DE FONCTIONNEMENT

1. Objectif Opérationnel 1 : Prolonger la mise en place d'outils managériaux et organisationnels

Action 42 : Poursuivre et compléter la dynamique engagée

De nombreux outils managériaux sont déjà mis en œuvre :

- La répartition des missions et des responsabilités au sein de l'équipe.
- Les fiches de poste et entretiens annuels.
- Les réunions d'équipe hebdomadaires.
- Des formations.
- Des travaux en sous-groupe pour certaines actions.
- L'utilisation de fiches projet.

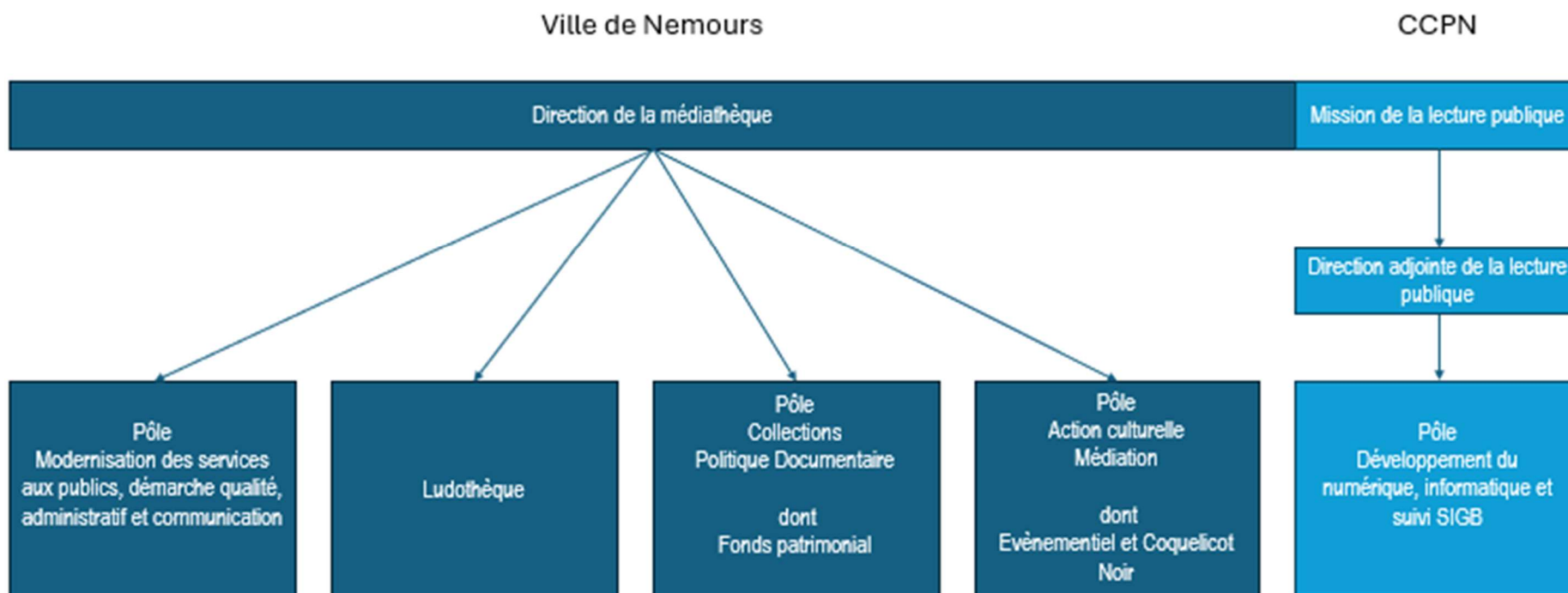
Ils pourront être complétés par :

- Un plan de formation pluriannuel renforcé : Il sera important de ne pas se limiter au partage des compétences maîtrisées au sein de l'équipe. Un parcours de formation individualisé sera mis en place, faisant appel aux dispositifs accessibles (les stages des organismes professionnels ou offre de la médiathèque départementale). Cette planification sera effectuée en concertation avec la DRH et nécessitera une réserve de temps pour chaque agent.
- Le travail en sous-groupe pourra être généralisé dès que cela s'avèrera pertinent.
- Des fiches projet de la médiathèque et un tableau de bord partagé pour avoir une vision globale de l'activité.
- Un organigramme-cible validé par la collectivité avec une répartition équilibrée des cadres d'emplois A, B et C en relation avec les missions réalisées (cf. : action 43).
- La présence d'un bureau de direction dans la future médiathèque permettra également d'harmoniser la culture d'équipe à travers l'activité quotidienne vécue collectivement.

2. Objectif opérationnel 2 : Faire évoluer l'organisation et accompagner l'équipe

Action 43 : Fixer les perspectives, recruter et accueillir.

Schéma fonctionnel et hiérarchique de la lecture publique de la Communauté de Communes du Pays de Nemours et de la médiathèque de Nemours



- Recruter pour atteindre l'organigramme soit 9 ETP à Nemours (cf. action 19). Les recrutements à venir seront stratégiques pour introduire dans l'équipe les compétences nécessaires. Il conviendra donc de mettre à profit les évolutions internes et des ouvertures de poste pour faire monter le niveau d'expertise de l'équipe et favoriser le partage d'expériences et de savoir-faire.
- Elaborer en équipe un protocole d'accueil des nouveaux agents pour faciliter leur intégration au sein du service et de la commune.

3. Objectif opérationnel 3 : Développer une culture de l'évaluation

Action 44 : Mettre en place les outils d'évaluation.

- Mettre en place une formation interne sur l'évaluation.
- Préparer avec l'équipe un plan d'évaluation :
 - Une série d'indicateurs généraux issus du SIGB permettront de dégager des tendances pluriannuelles (adhérents, inscrits actifs, provenance des inscrits, prêts, etc).
 - Déployer des évaluations sur les actions.
- Instaurer un outil de recollement des informations rempli par l'équipe à travers les fiches projet existantes pour dresser un bilan qualitatif et quantitatif (effectif).
- Recueillir les statistiques du portail et des réseaux sociaux.

4. Objectif opérationnel 4 : Veiller au partage de la culture d'équipe

Action 45 : Reformuler les bases d'engagement de l'équipe en vue de la mise en place de la future médiathèque.

Formuler collectivement les missions, les valeurs et les objectifs du service public.

5. Objectif opérationnel 5 : Renforcer les cadres et outils de pilotage politique

Action 46 : Mettre en place des outils de consolidation des relations entre la Communauté de Communes du Pays de Nemours et la Commune.

- Mettre en place une convention entre la Commune et la Communauté de Communes du Pays de Nemours détaillant les objectifs communs, les complémentarités, les apports mutuels au sein du bloc communal et le rôle de médiathèque de référence (cf. action 28).
- Mettre en place un Comité de suivi de la lecture publique (associant la CCPN).

Composition (proposition) :

- Adjoints ou conseillers des commissions culture, éducation.

- Le vice-président en charge de la lecture publique au sein de la CCPN.
- La direction de la culture de la commune.
- La direction de la médiathèque.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Calendrier prévisionnel : Jury de sélection des projets architecturaux fin avril 2025 - Travaux : 2026 à mi 2027 - Ouverture médiathèque 2028

ORIENTATION TRANSVERSALE 5 : CONFORTER LES OUTILS DE PILOTAGE ET LE FONCTIONNEMENT			2024	2025	2026	2027	2028
Objectif opérationnel 1	Prolonger la mise en place d'outils managériaux et organisationnels						
	Action 42	Poursuivre et compléter la dynamique engagée					
Objectif opérationnel 2	Faire évoluer l'organisation et accompagner l'équipe						
	Action 43	Fixer les perspectives, recruter et accueillir					
Objectif opérationnel 3	Développer une culture de l'évaluation						
	Action 44	Mettre en place les outils d'évaluation					
Objectif opérationnel 4	Veiller au partage de la culture d'équipe						
	Action 45	Reformuler les bases d'engagement de l'équipe en vue de la mise en place de la future médiathèque.					
Objectif opérationnel 5	Renforcer les cadres et outils de pilotage politique						
	Action 46	Mettre en place des outils de consolidation des relations entre la Communauté de Communes du Pays de Nemours et la commune					

F. DISPOSITION TRANSVERSALE 6 : PREPARER LA PERIODE DE BIBLIOTHEQUE « PROVISOIRE »

Les travaux de réhabilitation/construction de la bibliothèque exigeront une réflexion sur la continuité du service public. Durant une période de 18 à 24 mois, la bibliothèque devra continuer à fonctionner et parallèlement préparer l'ouverture de la future médiathèque.

1. Objectif opérationnel 1 : Communiquer

La communication devra répondre à deux objectifs :

- Informer le public sur le fonctionnement du service pendant les travaux.
- Accompagner l'appropriation de la future médiathèque par les publics de la commune.

Action 47 : Elaborer un discours et une charte graphique

- Informer sur le temps nécessaire aux travaux et sur les étapes du chantier
- Expliquer les modalités de fonctionnement transitoires
- Valoriser les activités de la bibliothèque provisoire
- Mettre en place une charte graphique
- Promouvoir la nouvelle médiathèque

Action 48 : Déployer un plan de communication

- Prévoir un budget communication (pour la période de travaux et lors de l'ouverture de la médiathèque).
- Etablir un plan de communication à l'intention de tous les publics visés en adaptant les supports.
- Mettre en place un argumentaire de communication maîtrisé par toute l'équipe.

2. Objectif opérationnel 2 : Identifier les impacts

Action 49 : Elaborer une solution transitoire à l'échelle de la commune

- Choisir le(s) lieu(x) d'accueil de la bibliothèque pendant les travaux ainsi que les possibilités d'accueil du public et de l'équipe pour un service « minimum » de service public.

Plusieurs options sont envisageables : installation d'une bibliothèque provisoire en « dur » (utilisation de locaux de la commune aménagés pour l'occasion, location de locaux...) avec possibilité de choix direct

Recueil de l'avis en Préfecture
077-217703339-20240919-D-2024-90-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2024

en rayon, mise en place d'un bibliobus, organisation d'un click and collect si le SIGB l'autorise. La collectivité ne s'est pas encore positionnée sur le niveau de service attendu et les solutions retenues.

Action 50 : Identifier les impacts et élaborer les solutions pour la « bibliothèque provisoire »

- Identifier les impacts sur les domaines suivants et élaborer les solutions

Service au public	Gestion et présentation des collections	Accueil du public	Accueil des groupes	Actions culturelles et services sur place	Actions hors-les-murs	Suivi des relations avec les usagers et partenaires
Gestion interne	Outils de travail quotidiens		Organisation interne			
Autre	Impacts éventuels sur le réseau CCPN			Impacts éventuels sur le fonds patrimonial		

3. Objectif opérationnel 3 : Elaborer des réponses

Action 51 : Inventer des solutions

Pour chaque activité de la bibliothèque appliquer la matrice :



Au-delà du choix de niveau de service qu'il conviendra de mettre en œuvre durant cette période, des dépenses obligatoires seront à prévoir. A titre d'indication, est fournie ci-dessous une liste non exhaustive des principaux postes de dépenses (à moduler en fonction du projet précis).

- Déménagement des collections.
- Déménagement du mobilier.
- Stockage des collections et du mobilier.
- Location de lieux de stockage et bibliothèque provisoire (si nécessaire).
- Location de bureaux, lieux de travail pour l'équipe.
- Frais généraux additionnels.

4. Objectif opérationnel 4 : Préparer le service dans la nouvelle médiathèque

Dans la nouvelle médiathèque, les collections seront plus importantes. La période de bibliothèque provisoire sera mise à profit pour réaliser les travaux bibliothéconomiques : acquisitions, politique documentaire, désherbage, récolement, fiches domaine, etc.

Action 52 : Constituer le fonds de la nouvelle médiathèque

Il est indispensable que les collections présentées lors de l'ouverture soient récentes, diversifiées et de qualité pour tous les publics. Il conviendra donc d'enrichir le fonds et ce, quel que soit le choix de la bibliothèque provisoire.

Au regard de collections actuelles et des priorités de la commune, les acquisitions pour le public jeunesse fera l'objet d'une attention particulière.

Les collections devront atteindre le volume prévu de 43 000 documents à l'ouverture de la médiathèque.

- Les budgets inclus dans le projet de nouvelle médiathèque seront donc à prévoir en conséquence (cf. récapitulatif budget).
- L'équipe sera mobilisée pour cette activité.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Calendrier prévisionnel : Jury de sélection des projets architecturaux fin avril 2025 - Travaux : 2026 à mi 2027 - Ouverture médiathèque 2028

DISPOSITION TRANSVERSALE 6 : PREPARER LA PERIODE DE BIBLIOTHEQUE « PROVISOIRE »			2024	2025	2026	2027	2028
Objectif opérationnel 1	Communiquer						
	Action 47	Elaborer un discours et une charte graphique					
	Action 48	Déployer un plan de communication					
Objectif opérationnel 2	Identifier les impacts						
	Action 49	Elaborer une solution transitoire à l'échelle de la commune					
	Action 50	Identifier les impacts et élaborer les solutions pour la « bibliothèque provisoire »					
Objectif opérationnel 3	Elaborer des réponses						
	Action 51	Inventer des solutions					
Objectif opérationnel 4	Préparer le service dans la nouvelle médiathèque						
	Action 52	Constituer le fonds de la nouvelle médiathèque					

Accusé de réception en préfecture
077-217703339-20240919-D-2024-90-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2024